

PUBLICATION TRIMESTRIELLE

# Institut Royal Colonial Belge

---

BULLETIN DES SÉANCES

---

---

# Koninklijk Belgisch Koloniaal Instituut

---

BULLETIJN DER ZITTINGEN

---

XIX — 1948 — 1



## BRUXELLES

Librairie Falk fils,  
GEORGES VAN CAMPENHOUT, Successeur,  
22, rue des Paroissiens, 22.

## BRUSSEL

Boekhandel Falk zoon,  
GEORGES VAN CAMPENHOUT, Opvolger,  
22, Parochianenstraat, 22.

---

1948

## TABLE DES MATIÈRES. — INHOUDSTAFEL.

	Pages. — Bladz.
Statuts. — Statuten ... ..	3
Personnalité civile. — Rechtspersoonlijkheid ... ..	9
Règlement général d'ordre intérieur .. ..	12
Algemeen huishoudelijk reglement ... ..	13
Concours annuels. — Jaarlijkse wedstrijden .. ..	22
Prix Albrecht Gohr. — Albrecht Gohr-prijs ... ..	31
Prix triennal de littérature coloniale. — Driejaarlijkse prijs voor koloniale letterkunde ... ..	31
Annuaire. — Jaarboek . . . . .	32-33
Liste des membres à la date du 1 <sup>er</sup> mars 1948 ... ..	36
Lijst van de leden op 1 <sup>ste</sup> Maart 1948 ... ..	37
Membres décédés ... ..	68
Overleden leden ... ..	69
Compte des recettes et des dépenses de l'exercice 1945. — Reke- ning der ontvangsten en der uitgaven van het boekjaar 1945.	76
Notices nécrologiques. — Necrologische nota's :	
M. — de heer Raymond De Dycker ... ..	77
M. — de heer Gennaro Mondalini . . . . .	85
M. — de heer Harold St. John Winterbotham ... ..	91
<b>Section des Sciences morales et politiques.</b>	
<b>Sectie voor Morele en Politieke Wetenschappen.</b>	
Séance du 19 janvier 1948 ... ..	98
Zitting van 19 Januari 1948 ... ..	99
Communication administrative ... ..	98
Mededeling van administratieve aard ... ..	99
Présentation d'un travail du R.P. G. Van Bulck. — Voorlegging van een werk van E.P. G. Van Bulck : Etat actuel de nos connaissances linguistiques du Congo belge ... ..	100-101
Désignation de deux délégués au sein de la Commission pour l'établissement d'un Index bibliographique. — Aanduiding van twee afgevaardigden in de Commissie voor het opmaken van een Congolees bibliografisch Index : ... ..	100-101
Prix triennal de littérature coloniale (1945-1947) : ... ..	102
Driejaarlijkse prijs voor koloniale letterkunde (1945-1947) ... ..	103
Hommage d'ouvrages. — Present-exemplaren ... ..	102
Séance du 16 février 1948 ... ..	106
Zitting van 16 Februari 1948 ... ..	107
Communication du R.P. J. Van Wing. — Mededeling van E.P. J. Van Wing : Quelques aspects de la situation sociale des indigènes au Kasai et au Katanga ... ..	111

Institut Royal Colonial Belge

BULLETIN DES SÉANCES

**Institut Royal Colonial Belge**

—  
**BULLETIN DES SÉANCES**

—————  
BULLETIJN DER ZITTINGEN

**Koninklijk Belgisch Koloniaal Instituut**

—  
XIX - 1948 - 1  
**BULLETIJN DER ZITTINGEN**

BRUSSELLES

Livre de 1212 p.

GEORGES VAN CAMPENHOUT, Secrétaire,

21, rue des Passereaux, 22.

BRUSSEL

Boekhandel Falk en Co.

GEORGES VAN CAMPENHOUT, Opvoeder,

22, Parochiestraat, 22.

1948

**Institut Royal Colonial Belge**  
**BULLETIN DES SÉANCES**

**Koninklijk  
Belgisch Koloniaal Instituut**  
**BULLETIJN DER ZITTINGEN**

**XIX — 1948 — 1**



**BRUXELLES**  
Librairie Falk fils,  
**GEORGES VAN CAMPENHOUT, Successeur,**  
22, rue des Paroissiens, 22.

**BRUSSEL**  
Boekhandel Falk zoon,  
**GEORGES VAN CAMPENHOUT, Opvolger,**  
22, Parochianenstraat, 22.

**1948**



Institut Royal Colonial Belge

BULLETIN DES SÉANCES

Koninklijk

Belgisch Koloniaal Instituut

MARCEL HAYEZ

Imprimeur de l'Académie royale de Belgique

Rue de Louvain, 112

XIX - 1948 - 1



BRUSSEL

Boekhandel Falk zoon,  
GEORGES VAN CAMBENHOUT, Oudekerk,  
22. Parochiekerkstraat, 22.

BRUXELLES

Librairie Falk fils,  
GEORGES VAN CAMBENHOUT, Successeur,  
22, rue des Patroisseries, 22.

1948

# Institut Royal Colonial Belge

## Koninklijk Belgisch Koloniaal Instituut

### Statuts. — Statuten.

(Coordination des Arrêtés royaux des 4 septembre 1928, 18 décembre 1929, 17 avril 1930, 26 août 1938, 26 avril 1947 et 29 décembre 1947.)

(*Samenordering der Koninklijke besluiten van 4 September 1928, 18 December 1929, 17 April 1930, 26 Augustus 1938, 26 April 1947 en 29 December 1947.*)

ARTICLE PREMIER. — Il est constitué un *Institut Royal Colonial Belge* qui a pour **objet** d'organiser la propagande coloniale dans le haut enseignement, d'assurer la liaison entre les différents organismes s'occupant d'études coloniales, d'entreprendre toutes études scientifiques concernant la colonisation. Son siège est à Bruxelles.

ART. 2. — Une **Commission administrative** procède à tous les actes d'administration et de dispositions intéressant l'Institut, sous la haute autorité du Ministre des Colonies. Elle a la gestion financière des fonds lui appartenant.

ART. 3. — La Commission administrative est **composée** de six membres nommés par le Ministre des Colonies pour un terme de trois ans et renouvelables par tiers chaque année. Les membres sortants sont rééligibles. Le Ministre peut assister aux séances de la Commission ou s'y faire représenter par un fonctionnaire supérieur de l'administration centrale, le délégué du Ministre ayant, en ce cas, voix délibérative.

ARTIKEL ÉÉN. — Een *Koninklijk Belgisch Koloniaal Instituut* is opgericht dat voor **doel** heeft de koloniale propaganda in het hoger onderwijs in te richten, het verband onder de verscheidene organismen die zich met koloniale studiën onledig houden, te verzekeren, alle wetenschappelijke studiën betreffende de kolonisatie te ondernemen. Diens zetel is te Brussel gevestigd.

ART. 2. — Een **Beheerscommissie** regelt alle daden van beheer en alle schikkingen welke op het Instituut betrekking hebben, onder het hoge gezag van de Minister van Koloniën. Zij heeft het financieel bestuur der gelden welke het Instituut toebehoren.

ART. 3. — De Beheerscommissie is **samengesteld** uit zes door de Minister van Koloniën voor een termijn van drie jaar, benoemde leden die ieder jaar met een derde hernieuwbaar zijn. De uittredende leden zijn herkiesbaar. De Minister kan de vergaderingen der Commissie bijwonen of er zich door een hogere ambtenaar uit het hoofdbestuur laten vertegenwoordigen; in dit geval heeft de afgevaardigde van de Minister medebeslissende stem.

ART. 4. — L'Institut Royal Colonial Belge se divise en **trois sections**.

La première section (*Section des Sciences morales et politiques*) s'occupe spécialement des questions d'histoire, de politique indigène, de législation coloniale, d'ethnologie, de linguistique, de littérature, de missiologie.

La deuxième section (*Section des Sciences naturelles et médicales*) s'occupe des questions de géographie physique et économique, de chimie et onialogie, des sciences minérales, botaniques, zoologiques, médicales et agronomiques.

La troisième section (*Section des Sciences techniques*) s'occupe des questions de transport, de communications, de génie civil, de matériel colonial, d'outillage, d'exploitation des mines.

ART. 5. — Chaque section est composée de **quinze membres**. Elle peut compter en outre **trente associés nationaux** ou **étrangers** et **quinze correspondants**. Ces derniers sont choisis parmi les colons résidant au Congo belge ou au Ruanda-Urundi.

ART. 6. — Les membres de l'Institut **sont nommés par le Roi**, sur proposition du Ministre des Colonies.

Les associés et les correspondants sont nommés par le Ministre des Colonies, sur proposition des membres de chaque section. Ils peuvent assister aux séances de l'Institut.

ART. 4. — Het Koninklijk Belgisch Koloniaal Instituut is in **drie secties** verdeeld.

De eerste sectie (*Sectie voor Morele en politieke Wetenschappen*) legt zich voornamelijk toe op de vraagstukken betreffende de geschiedenis, de inheemse politiek, de koloniale wetgeving, de volkenkunde, de letterkunde, de missiekunde, de taalkunde.

De tweede sectie (*Sectie voor Natuur- en geneeskundige Wetenschappen*) houdt zich onledig met vraagstukken over natuur- en staatkundige aardrijkskunde, over scheikunde en onialogie, over delfstof-, plant-, dier-, genees- en landbouwkunde.

De derde sectie (*Sectie voor technische Wetenschappen*) bestudeert de vraagstukken die betrekking hebben op het vervoer, de verkeersmiddelen, de burgerlijke genie, het koloniaal materieel, de toerusting, de ontginning der mijnen.

ART. 5. — Iedere sectie bestaat uit **vijftien leden**. Zij kan bovendien **dertig nationale** of **vreemde buitengewoon leden** en **vijftien corresponderende leden** tellen. Deze laatste worden gekozen onder de in Belgisch-Congo of Ruanda-Urundi verblijvende kolonials.

ART. 6. — De leden van het Instituut worden, op de voordracht van de Minister van Koloniën, **door de Koning benoemd**.

De buitengewoon en de corresponderende leden worden, op de voordracht van de leden van iedere sectie, door de Minister van Koloniën benoemd. Zij mogen de zittingen van het Instituut bijwonen.

ART. 7. — Les membres des diverses sections intéressées font au Ministre des Colonies leurs **propositions de nomination** aux places devenues vacantes.

ART. 8. — Chaque section nomme son **directeur** annuel. Le directeur n'est pas immédiatement rééligible. Le directeur a la direction générale de la section dont il préside toutes les assemblées. Il signe les procès-verbaux des séances.

ART. 9. — La présidence annuelle de l'Institut est assurée par l'un des trois directeurs.

Le **président**, nommé par le Roi, représente l'Institut, convoque et préside la Commission administrative, signe la correspondance générale relative à l'Institut.

ART. 10. — Le **secrétaire général** de l'Institut est nommé par le Roi parmi les membres de l'Institut. Il est chargé de préparer la correspondance concernant l'Institut, d'élaborer les procès-verbaux des séances de l'Institut et de garder les archives. Il remplit en même temps les fonctions de secrétaire de la Commission administrative.

ART. 11. — Chaque section tient une **séance mensuelle d'obligation** pour ses membres, sauf aux mois d'aout et de septembre.

Chaque année, les trois sections se réunissent en une **séance générale** dans laquelle il est rendu compte des travaux de l'Institut et sont remis les prix décernés dans les concours.

ART. 7. — De leden der verscheiden betrokken secties doen de Minister van Koloniën hun **voorstellen betreffende de benoemingen** voor de vrijgekomen plaatsen.

ART. 8. — Iedere sectie benoemt haar jaarlijkse **bestuurder**. De bestuurder is niet onmiddellijk herkiesbaar. De bestuurder heeft het algemeen beleid over de sectie waarvan hij alle vergaderingen voorziet. Hij ondertekent de notulen der zittingen.

ART. 9. — Het jaarlijks voorzitterschap van het Instituut wordt door één der drie bestuurders verzekerd.

De door de Koning benoemde **voorzitter** vertegenwoordigt het Instituut, hij roept de Beheerscommissie op en zit deze voor, hij ondertekent de algemene briefwisseling betreffende het Instituut.

ART. 10. — De **secretaris-generaal** wordt door de Koning onder de leden van het Instituut benoemd. Hij heeft voor taak de briefwisseling aangaande het Instituut voor te bereiden, de notulen der zittingen van het Instituut op te stellen en het archief te bewaren. Hij neemt, ter zelfder tijd, het ambt van schrijver der Beheerscommissie waar.

ART. 11. — Iedere sectie houdt eene **maandelijkse zitting** die voor haar leden **verplichtend** is, behalve in de maanden Augustus en September.

Ieder jaar vergaderen de drie secties in een **algemene zitting** onder dewelke rekenschap wordt gegeven over de werken van het Instituut en de in de wedstrijden toegekende prijzen worden overhandigd.

ART. 12. — Des **jetons de présence** sont distribués de la manière suivante aux membres, aux associés et aux correspondants qui assistent aux séances :

Les membres titulaires, les associés résidant en Belgique ainsi que les correspondants en congé en Belgique ont droit, pour chaque séance à laquelle ils assistent, à un jeton de présence de la valeur de 100 francs, s'ils habitent l'agglomération bruxelloise, et de 200 francs s'ils sont domiciliés en dehors de cette agglomération. Dans ce dernier cas, il leur est en outre alloué le montant de leurs **frais de déplacement** en première classe des chemins de fer du lieu de leur résidence à Bruxelles et retour.

ART. 13. — Le **budget** de l'Institut est arrêté chaque année par la Commission administrative, assistée des directeurs de chaque section. Il est soumis pour approbation au Ministre des Colonies.

ART. 14. — Les **publications** de l'Institut sont :

- 1° Des mémoires scientifiques;
- 2° Des mélanges contenant les procès-verbaux des séances, des communications ou lectures faites par les membres ou associés de l'Institut.

ART. 15. — L'Institut organise périodiquement, sur différents sujets coloniaux, des **concours** pour lesquels il peut décerner des prix.

ART. 16. — Les membres de l'Institut ne peuvent prendre part à ces concours.

ART. 12. — **Presentiepenningen** worden op de volgende wijze verleend aan de leden, de buitengewone leden en de corresponderende leden die de zittingen bijwonen :

De titelvoerende leden, de in België verblijvende buitengewoon leden en de in België met verlof zijnde corresponderende leden hebben, voor iedere zitting die zij bijwonen, recht op een presentiepenning van 100 frank, indien zij de Brusselse agglomeratie bewonen, en van 200 frank indien zij buiten deze agglomeratie woonachtig zijn. In dit laatste geval wordt hun tevens het bedrag toegekend van de **kosten van de reis** per spoor in eerste klasse van hun verblijfplaats naar Brussel en terug.

ART. 13. — De **begroting** van het Instituut wordt ieder jaar vastgelegd door de Beheerscommissie bijgestaan door de bestuurders van elke sectie. Zij wordt de Minister van Koloniën ter goedkeuring onderworpen.

ART. 14. — De **publicaties** van het Instituut zijn :

- 1° Wetenschappelijke memories;
- 2° Mengelingen bevattende de notulen der zittingen, mededelingen of lezingen door de gewoon of buitengewoon leden van het Instituut gedaan.

ART. 15. — Het Instituut richt periodisch, over verscheidene koloniale onderwerpen, **wedstrijden** in voor dewelke het prijzen kan toekennen.

ART. 16. — De leden van het Instituut mogen aan deze wedstrijden geen deel nemen.

ART. 17. — Les auteurs des ouvrages envoyés au concours peuvent garder l'**anonymat**. Dans ce cas, ils joignent à leur travail un pli cacheté renfermant leur nom et leur adresse et portant une devise reproduite en tête de leur ouvrage.

Les concurrents qui signent leur mémoire peuvent y joindre des travaux portant sur le même sujet et publiés postérieurement à la date à laquelle la question a été posée.

Les mémoires présentés après le terme prescrit seront exclus du concours.

ART. 18. — La section désigne les **rapporteurs** pour l'examen des mémoires reçus en réponse aux questions posées. Les rapports sont mis, en même temps que les ouvrages présentés, à la disposition de tous les membres de la section, jusqu'au jour du vote sur les conclusions des rapporteurs.

Les **mémoires couronnés** sont publiés aux frais de l'Institut.

ART. 19. — L'Institut examine, lorsque le Ministre des Colonies le juge convenable, les projets qui peuvent intéresser la propagande coloniale dans le haut enseignement. Il peut, notamment, par voie de **subside**, encourager les savants qui s'occupent d'études rentrant dans ses attributions, organiser dans les universités ou établissements d'enseignement supérieur des séries de cours ou de conférences scientifiques, acquérir à leur intention des collections d'études ou des matériaux de travail.

ART. 17. — De auteurs van de aan de wedstrijd toegezonden werken mogen de **anonymiteit** bewaren. In dit geval, voegen zij bij hun werk een verzegeldé omslag die hun naam en hun adres bevat en die een leus draagt, welke boven aan hun werk voorkomt.

De mededingers die hun verhandeling ondertekenen, mogen er werken aan toevoegen die op hetzelfde onderwerp betrekking hebben en uitgegeven werden na de datum waarop de vraag werd gesteld.

De na de voorgeschreven termijn ingediende verhandelingen zullen uit de wedstrijd worden gesloten.

ART. 18. — De sectie duidt de **referenten** aan voor het onderzoeken der als antwoord op de gestelde vragen ontvangen memories. De referaten worden terzelfdertijd als de voorgelegde werken, ter beschikking gesteld van alle leden der sectie tot op de dag der stemming over de besluitselen der referenten.

De **bekroonde memories** worden op kosten van het Instituut uitgegeven.

ART. 19. — Het Instituut onderzoekt, zo de Minister van Koloniën het gepast acht, de ontwerpen in dewelke de koloniale propaganda in het hoger onderwijs kan belang stellen. Het kan namelijk door middel van **toelage**, de geleerden aanmoedigen, die zich toeleggen op de studies welke in zijn bevoegdheid vallen; in de universiteiten of gestichten van hoger onderwijs, reeksen lezingen of wetenschappelijke voordrachten inrichten, te hunner inzicht aangekochte verzamelingen van studies of werkmateriaal verwerven.

ART. 20. — Les articles 2 et 3 de l'arrêté royal du 8 octobre 1922, ainsi que l'arrêté royal du 12 mai 1923, relatifs à l'institution d'un **prix triennal de littérature coloniale**, et l'arrêté royal du 16 mars 1926, constituant une Commission chargée d'écrire **l'histoire du Congo**, sont abrogés. Les attributions du jury chargé de décerner ce prix et de cette Commission sont transférées à l'Institut Royal Colonial Belge.

ART. 20. — Artikelen 2 en 3 uit het koninklijk besluit van 8 October 1922, alsmede het koninklijk besluit van 12 Mei 1923, betreffende het toekennen van een **driejaarlijkse prijs voor koloniale letterkunde**, en het koninklijk besluit van 16 Maart 1926, houdende instelling eener Commissie welke gelast is **Congo's geschiedenis** te schrijven, zijn afgeschaft. De bevoegdheden van de met het toekennen van deze prijs belaste jury en van deze Commissie worden aan het Koninklijk Belgisch Koloniaal Instituut overgedragen.



## Personnalité civile. — Rechtspersoonlijkheid.

(Arrêté royal du 31 octobre 1931.)

(Koninklijk besluit van 31 October 1931.)

ARTICLE PREMIER. — La **personnalité civile** est accordée à l'Institut Royal Colonial Belge, dont l'arrêté royal du 4 septembre 1928 détermine l'objet et l'organisation.

ART. 2. — L'Institut est géré, sous la haute autorité du Ministre des Colonies, par une **Commission administrative**. Celle-ci est investie, à cet effet, des pouvoirs les plus étendus.

Elle a la gestion financière du patrimoine de l'Institut, qu'elle représente vis-à-vis des tiers.

ART. 3. — Les **résolutions** de la Commission administrative sont prises à la majorité des voix. En cas de partage des voix, celle du Président de l'Institut est prépondérante. Les procès-verbaux sont inscrits dans un registre spécial.

Les copies ou extraits à produire en justice ou ailleurs sont signés par le Président ou par le Secrétaire général.

ART. 4. — Les **actions judiciaires**, tant en demandant qu'en défendant, sont suivies au nom de l'Institut par la Commission administrative, poursuite et diligence du Président.

ARTIKEL EÉN. — De **rechtspersoonlijkheid** wordt verleend aan het Koninklijk Belgisch Koloniaal Instituut, wiens doel en inrichting bepaald worden bij het koninklijk besluit van 4 September 1928.

ART. 2. — Het Instituut wordt bestuurd door een **Beheerscommissie**, onder het hoog gezag van de Minister van Koloniën. Te dien einde is deze Commissie met de meest uitgebreide machten bekleed.

Zij heeft het financieel bestuur van het patrimonium van het Instituut dat zij tegenover derden vertegenwoordigt.

ART. 3. — De **besluiten** der Beheerscommissie worden bij meerderheid van stemmen genomen. In geval van verdeeldheid der stemmen, heeft de Voorzitter van het Instituut beslissende stem. De notulen worden in een bijzonder register geschreven.

De afschriften of uittreksels welke voor het gerecht of elders dienen overgelegd, worden door de Voorzitter of door de Algemene Secretaris ondertekend.

ART. 4. — De **rechtsvorderingen**, zowel als aanlegger dan als verweerder, worden, namens het Instituut, door de Beheerscommissie vervolgd, vervolging en benaarstiging van de Voorzitter.

ART. 5. — L'Institut est autorisé à recueillir des libéralités.

Les **donations** entre vifs, ou par testament, à son profit, n'ont d'effet qu'autant qu'elles sont autorisées conformément à l'article 910 du Code civil.

Néanmoins, cette autorisation n'est pas requise pour les libéralités purement mobilières dont la valeur n'excède pas 20.000 francs et qui ne sont pas grevées de charges.

ART. 6. — Chaque année, la Commission administrative, assistée des directeurs de chaque section, dresse, trois mois avant l'ouverture de l'exercice, un **budget des recettes et dépenses**. Ce budget est soumis à l'approbation du Ministre des Colonies.

Dans les trois mois qui suivent la clôture de l'exercice, la Commission administrative vérifie et arrête le **compte annuel**. Celui-ci est soumis à l'approbation du Ministre des Colonies.

Le budget ainsi que le compte sont publiés par extraits au *Moniteur*.

Tous les **paiements**, sauf les menues dépenses, sont faits par chèques ou mandats, revêtus de deux signatures déterminées par la Commission administrative.

ART. 5. — Het Instituut is gemachtigd milddadige giften in te zamelen.

De **schenkingen** onder levenden of per testament, te zijnen voordeele, hebben slechts kracht voor zooveel zij toegelaten zijn overeenkomstig artikel 910 uit het Burgerlijk Wetboek.

Deze toelating wordt echter niet geveerd voor de zuiver roerende milddadige giften waarvan de waarde 20.000 frank niet te boven gaat, en die met geen lasten bezwaard zijn.

ART. 6. — Ieder jaar, drie maand vóór het openen van het dienstjaar, maakt de Beheerscommissie, bijgestaan door de bestuurders van elke sectie, een **begroting op der ontvangsten en uitgaven**. Deze begroting wordt aan de goedkeuring van de Minister van Koloniën onderworpen.

Binnen de drie maand die volgen op het sluiten van het dienstjaar, ziet de Beheerscommissie de **jaarlijkse rekening** na en sluit ze. Deze wordt aan de goedkeuring van de Minister van Koloniën onderworpen.

De begroting, evenals de rekening worden, bij wege van uittreksels, in het *Staatsblad* bekendgemaakt.

Alle **betalingen**, behalve de kleine uitgaven, worden gedaan per check of mandaat, bekleed met twee handtekeningen welke door de Beheerscommissie bepaald worden.

# Règlement général d'ordre intérieur.

## ELECTIONS

ART. 1. — Les élections des places vacantes de membres titulaires ou d'associés de l'Institut, y compris les places de membres honoraires, sont soumises au présent règlement d'ordre intérieur.

ART. 2. — Le règlement d'ordre intérieur est adopté par la section dans une autre section lorsque le candidat proposé dans cette dernière, dans le cas où il doit en exprimer la demande par écrit, avant que les présentations des candidats aux places vacantes aient été arrêtées par la section ou la place est devenue vacante.

## Algemeen Huishoudelijk Reglement.

ART. 3. — Les présentations et discussions des candidatures ainsi que les élections doivent être spécialement mentionnées dans la lettre de convocation, avec indication précise du jour et de l'heure.

ART. 4. — Les présentations des candidatures se font pour chaque place à la séance qui précède de deux mois l'élection. Après discussion, la section arrête à la majorité absolue une liste de deux noms par place vacante.

ART. 5. — A la séance qui précède l'élection, la section peut décider l'inscription de nouvelles candidatures, à la condition qu'elles soient présentées par deux membres.

ART. 6. — L'élection a lieu à la majorité absolue des membres de la section; si, après deux tours de scrutin, aucun des candidats n'a obtenu cette majorité, il est procédé à un scrutin définitif. En cas de parité de suffrages, le candidat le plus âgé est élu.

## Règlement général d'ordre intérieur.

---

### ÉLECTIONS.

ARTICLE PREMIER. — Les élections aux **places vacantes** de membres titulaires ou d'associés de l'Institut se font aux mois de janvier et de juillet.

ART. 2. — Tout membre d'une section peut demander à **passer dans une autre section** lorsqu'une vacance se produit dans cette dernière. Dans ce cas, il doit en exprimer la demande par écrit, avant que les présentations des candidats aux places vacantes aient été arrêtées par la section où la place est devenue vacante.

ART. 3. — Les présentations et discussions des **candidatures** ainsi que les élections doivent être spécialement mentionnées dans la lettre de convocation, avec indication précise du jour et de l'heure.

ART. 4. — Les **présentations** des candidatures se font, pour chaque place, à la séance qui précède de deux mois l'élection. Après discussion, la section arrête, à la majorité absolue, une liste de deux noms par place vacante.

ART. 5. — A la séance qui précède l'élection, la section peut décider l'inscription de **nouvelles candidatures**, à la condition qu'elles soient présentées par cinq membres.

ART. 6. — L'**élection** a lieu à la majorité absolue des membres de la section; si, après deux tours de scrutin, aucun des candidats n'a obtenu cette majorité, il est procédé à un scrutin définitif. En cas de parité de suffrages, le candidat le plus âgé est élu.

## Algemeen Huishoudelijk Reglement.

### VERKIEZINGEN.

ARTIKEL ÉÉN. — De verkiezingen tot de **openstaande plaatsen** van titelvoerende of buitengewoon leden van het Instituut geschieden in de maanden Januari en Juli.

ART. 2. — Ieder lid van een sectie mag vragen **naar een andere sectie over te gaan** wanneer in deze laatste een plaats open valt. In dit geval moet het er de aanvraag van doen, schriftelijk en vooraleer de voordracht van de kandidaten tot de openstaande plaatsen door de sectie in dewelke de plaats openviel, werd vastgelegd.

ART. 3. — De voordracht en bespreking van de **kandidaturen** evenals de verkiezing moeten in de oproepingsbrief speciaal worden vermeld met nauwkeurige aanduiding van dag en uur.

ART. 4. — De kandidaten worden, voor elke plaats, **voorge-**  
**dragen** op de zitting die de verkiezing twee maand voorafgaat. De sectie legt, na bespreking en bij volstreckte meerderheid, een lijst vast van twee namen per openstaande plaats.

ART. 5. — De sectie kan op de zitting die de verkiezing voorafgaat, beslissen dat **nieuwe kandidaturen** zullen worden aangenomen op voorwaarde dat zij door vijf leden worden voorgedragen.

ART. 6. — De **verkiezing** geschiedt bij volstreckte meerderheid van de leden der sectie; zo na twee stemmingen geen enkel van de kandidaten deze meerderheid bekwam, wordt tot een eindstemming overgegaan. In geval de stemmen staken, wordt de oudste kandidaat gekozen.

ART. 7. — Lorsque plusieurs places sont vacantes, les **votes** se font séparément pour chaque place.

ART. 8. — Chaque section choisit dans sa séance de décembre son **Vice-Directeur** pour l'année suivante. Celui-ci remplace, en cette qualité, le Directeur empêché ou absent. A l'expiration de son mandat, le Vice-Directeur devient automatiquement Directeur pour l'exercice suivant.

#### SÉANCES.

ART. 9. — Les **convocations** sont adressées aux membres de chaque section, huit jours au moins avant chaque réunion; elles énoncent les principaux objets qui y seront traités.

ART. 10. — Les membres associés ont le droit d'assister aux séances avec voix consultative, excepté quand la section se constitue en **comité secret**.

ART. 11. — Tous les ans, dans la séance qui précède la séance plénière, chaque section statue sur l'attribution des **prix des concours**.

ART. 12. — Chaque année, l'Institut tient, les trois sections réunies, une **séance plénière** dont l'ordre du jour comporte la proclamation des résultats des concours et des lectures par des membres effectifs ou associés.

#### PUBLICATIONS.

ART. 13. — Les **publications** de l'Institut sont les suivantes :

- 1° Des *Mémoires* ;
- 2° Des *Bulletins* des séances.

ART. 14. — Les **mémoires** sont publiés par fascicules jusqu'à formation d'un volume. Ils comprennent trois séries :

- a) Mémoires de la Section des Sciences morales et politiques;
- b) Mémoires de la Section des Sciences naturelles et médicales;
- c) Mémoires de la Section des Sciences techniques.

Chacun de ces mémoires a sa pagination particulière.

ART. 7. — Als er meerdere plaatsen open staan, geschieden de **stemmingen** voor elke plaats afzonderlijk.

ART. 8. — Ieder sectie verkiest in haar zitting van December, haar **Vice-Directeur** voor het volgend jaar. Deze vervangt, als dusdanig, de Directeur die belet of afwezig is. Bij het verstrijken van zijn opdracht, wordt de Vice-Directeur automatisch Directeur voor het volgend dienstjaar.

#### ZITTINGEN.

ART. 9. — De **oproeping**en worden ten minste acht dagen vóór elke vergadering, naar de leden van iedere sectie gezonden; zij vermelden de voornaamste onderwerpen die er zullen worden behandeld.

ART. 10. — De buitengewoon leden hebben het recht de zittingen met raadgevende stem bij te wonen, uitgenomen wanneer de sectie in **geheim comité** vergadert.

ART. 11. — Alle jaren doet iedere sectie, in de loop van de zitting die de pleno zitting voorafgaat, uitspraak over het toekennen van de **prijzen van de wedstrijden**.

ART. 12. — Elk jaar houdt het Instituut, de drie secties te zamen, een **pleno zitting** waarvan de agenda het uitroepen behelst van de uitslagen der wedstrijden en ook lezingen door gewoon of buitengewoon leden gehouden.

#### PUBLICATIES.

ART. 13. — De **publicaties** van het Instituut zijn de volgende :

1° *Verhandelingen*;

2° *Bulletijns* van de zittingen.

ART. 14. — De **verhandelingen** verschijnen per aflevering totdat zij een boekdeel uitmaken. Zij omvatten drie reeksen :

a) Verhandelingen van de Sectie voor Morele en Politieke Wetenschappen;

b) Verhandelingen van de Sectie voor Natuur- en Geneeskundige Wetenschappen;

c) Verhandelingen van de Sectie voor Technische Wetenschappen.

Elk van deze verhandelingen heeft haar eigen paginatie.



ART. 15. — Les **travaux lus ou présentés** à l'Institut, en vue de leur impression dans les *Mémoires*, sont mentionnés dans le *Bulletin* de la séance au cours de laquelle la présentation est faite.

ART. 16. — Lorsque l'Institut décide l'impression des **rapports** faits sur des mémoires présentés, ces rapports sont publiés dans le *Bulletin*.

ART. 17. — Le Secrétaire général peut confier aux auteurs les mémoires qui ont été adoptés pour l'impression, afin qu'ils y fassent les **corrections** nécessaires, mais il est tenu de les communiquer aux rapporteurs, si ces mémoires ont subi des modifications.

Quand de pareils changements ont été faits, il faut les mentionner d'une manière expresse, ou donner aux mémoires la date de l'époque à laquelle ils ont été modifiés.

ART. 18. — En aucun cas les manuscrits des mémoires présentés aux concours ne peuvent être rendus à leurs auteurs. Les **changements** qui peuvent être apportés aux mémoires imprimés sont placés sous forme de notes ou d'additions, à la suite de ces mémoires.

ART. 19. — Les **manuscrits** des mémoires de concours, de même que les mémoires présentés à l'Institut, demeurent la propriété de celui-ci. Lorsque l'impression n'est pas votée, l'auteur du mémoire peut en faire prendre copie à ses frais.

ART. 20. — Les *Bulletins* constituent un recueil consacré aux **procès-verbaux**, rapports et autres communications de peu d'étendue faites en séance.

ART. 21. — Le Secrétaire général est autorisé à **remettre** à un *Bulletin* suivant, l'impression des notices dont la composition présente des difficultés, ou des pièces dont l'impression entraînerait un retard dans la publication des *Bulletins*.

ART. 22. — Tout travail qui est admis pour l'impression est inséré dans les *Mémoires*, si son **étendue** excède une feuille d'impression. La section se réserve de décider, d'après la quan-

ART. 15. — De **werken voorgelezen** of bij het Instituut **ingediend**, met het oog op hun inlassen in de *Verhandelingen*, worden vermeld in het *Bulletijn* van de zitting in de loop derwelke zij voorgedragen werden.

ART. 16. — Als het Instituut beslist **verslagen** over ingediende verhandelingen te laten drukken, worden deze verslagen in het *Bulletijn* opgenomen.

ART. 17. — De Secretaris-Generaal kan de verhandelingen voor dewelke het laten drukken werd aangenomen, aan de stellers toevertrouwen opdat zij er de nodige **verbeteringen** aan toebrengen maar als deze verhandelingen wijzigingen hebben ondergaan, moet hij deze aan de verslaggevers mededelen.

Wanneer dergelijke veranderingen werden toegebracht, moeten deze uitdrukkelijk worden vermeld of dient aan de verhandelingen de datum opgegeven op welke zij gewijzigd werden.

ART. 18. — Onder geen enkel voorgeven mogen de **handschriften** van de voor de wedstrijden ingediende verhandelingen aan hun stellers worden teruggegeven. De **wijzigingen** die aan de gedrukte verhandelingen mogen worden toegebracht, worden na deze verhandelingen, onder de vorm van nota's of addenda, toegevoegd.

ART. 19. — De **handschriften** van de verhandelingen voor wedstrijd, evenals de verhandelingen die het Instituut werden voorgelegd, blijven diens eigendom. Wanneer het laten drukken niet werd gestemd, kan de steller van de verhandeling, op eigen kosten, een afschrift hiervan laten nemen.

ART. 20. — De *Bulletijns* maken een bundel uit aan de **notulen**, verslagen en andere mededelingen van geringen omvang besteed die tijdens de zittingen werden afgehandeld.

ART. 21. — De Secretaris-Generaal kan tot een volgend *Bulletijn* het inlassen **uitstellen** van de korte berichten waarvan het zetten moeilijkheden oplevert of van de stukken waarvan het afdrucken een uitstel in het verschijnen van de *Bulletijns* voor gevolg zou hebben.

ART. 22. — Ieder werk waarvan het laten drukken werd aangenomen, wordt in de *Verhandelingen* ingelast indien zijn **omvang** meer dan een vel papier beslaat. De sectie behoudt zich het recht voor te beslissen, naar gelang de hoeveelheid van de

tité des matières présentées, si les articles qui excèdent une demi-feuille seront ou ne seront pas insérés dans le *Bulletin*.

ART. 23. — Les auteurs des mémoires ou notices insérés dans les *Bulletins* de l'Institut ont droit à recevoir cinquante **tirés à part** de leur travail.

Ce nombre sera de cent pour les *Mémoires*.

Les auteurs ont en outre la faculté de faire tirer des exemplaires en sus de ce nombre, en payant à l'imprimeur une indemnité à convenir.

ART. 24. — L'imprimeur et le lithographe ne reçoivent les ouvrages qui leur sont confiés que des mains du Secrétaire général et ils ne peuvent imprimer qu'après avoir obtenu de lui un **bon à tirer**.

ART. 25. — Les **frais de remaniements** ou de changements extraordinaires faits pendant l'impression sont à la charge de celui qui les a occasionnés.

#### CONCOURS.

ART. 26. — Ne sont admis aux concours que les **ouvrages inédits**.

ART. 27. — Les auteurs des ouvrages envoyés au concours peuvent garder l'**anonymat**. Dans ce cas, ils inscrivent sur ces ouvrages une devise qu'ils répètent sur un billet cacheté portant leurs nom et adresse.

Les concurrents qui signent leurs mémoires peuvent joindre des travaux portant sur le même sujet et publiés postérieurement à la date à laquelle la question a été posée.

Les mémoires présentés après le terme prescrit sont exclus du concours.

ART. 28. — Les **membres de l'Institut** ne peuvent prendre part aux concours dont le programme a été établi par l'Institut.

ART. 29. — Les mémoires des concours doivent être présentés lisiblement. Ils sont adressés au Secrétariat de l'Institut et ne sont pas rendus.

ART. 30. — La section désigne les **rapporteurs** pour l'examen des mémoires reçus en réponse aux questions posées.

ingediende stof, of de artikelen die meer dan een half vel beslaan al dan niet in het *Bulletijn* zullen worden opgenomen.

ART. 23. — De stellers van de in de *Bulletijns* van het Instituut opgenomen studies of korte berichten hebben recht op vijftig **afdrukken** van hun werk.

Dit getal zal honderd beslaan voor de *Verhandelingen*.

Het staat, buitendien, de stellers vrij boventallige exemplaren te laten drukken mits aan de drukker een overeengekomen vergoeding te betalen.

ART. 24. — De drukker en de lithograaf ontvangen de hun toevertrouwde werken uit handen van den Secretaris-Generaal alleen. Deze mogen slechts afdrukken nadat zij van hem het « **fiat** » zullen hebben bekomen.

ART. 25. — De kosten van de **omwerkingen** of buitengewone wijzigingen die tijdens het drukwerk werden toegebracht, zijn ten laste van hem die deze veroorzaakte.

#### WEDSTRIJDEN.

ART. 26. — Alleen de **onuitgegeven werken** worden voor de wedstrijden aanvaard.

ART. 27. — De auteurs van naar de wedstrijd gezonden werken mogen de **naamloosheid** bewaren. In dit geval brengen zij op deze werken een kenspreuk aan, die zij op een vergezeld biljet herhalen waarop hun naam en adres vermeld zijn.

De mededingers die hun verhandelingen ondertekenen, mogen hieraan werken toevoegen die hetzelfde onderwerp behandelen en die werden bekendgemaakt vóór de datum waarop de vraag werd gesteld.

De na de voorgeschreven termijn ingediende verhandelingen worden uit de wedstrijd uitgesloten.

ART. 28. — De **leden van het Instituut** mogen niet deelnemen aan de wedstrijd waarvan het programma door het Instituut werd opgemaakt.

ART. 29. — De verhandelingen voor de wedstrijden moeten leesbaar worden voorgelegd. Zij worden aan de Secretaris van het Instituut geadresseerd, en worden niet teruggegeven.

ART. 30. — De sectie duidt de **referenten** aan die de verhandelingen beoordelen welke als antwoord op de gestelde vragen werden ingediend.

Les rapports sont communiqués aux membres de la section avant le vote sur les conclusions des rapporteurs.

Si la section estime qu'il n'y a pas lieu de décerner le prix, elle peut accorder une **mention honorable** à l'auteur d'un mémoire.

Cette distinction n'autorise pas celui qui en est l'objet à prendre le titre de lauréat de l'Institut.

#### FINANCES.

ART. 31. — Les finances de l'Institut sont gérées par la **Commission administrative**.

ART. 32. — La Commission administrative fait connaître à chaque section l'état **des recettes et des dépenses** de l'exercice écoulé.

#### BIBLIOTHÈQUE.

ART. 33. — Les ouvrages qui appartiennent à l'Institut sont déposés, après inventaire, à la bibliothèque du **Ministère des Colonies**.

ART. 34. — Les **registres**, titres et papiers concernant chaque section de l'Institut demeurent toujours entre les mains du Secrétaire général, à qui ils sont remis, accompagnés d'inventaires, que les directeurs font rédiger et qu'ils signent à la fin de chaque année; au surplus, les directeurs font aussi tous les ans le récolement des pièces qui sont annotées dans cet inventaire, dans lequel ils font insérer, en même temps, tout ce qui est présenté durant l'année.

#### DISPOSITIONS PARTICULIÈRES.

ART. 35. — L'Institut examine toute **question scientifique** que le Gouvernement juge à propos de lui soumettre.

ART. 36. — Chaque section peut, après avoir pris l'avis de la Commission administrative, confier à un ou plusieurs de ses membres une **mission scientifique**.

De referaten worden aan de leden van de sectie medegedeeld vóór het stemmen over de conclusies der referenten.

Is de sectie van mening dat de prijs niet dient toegekend, kan zij aan de steller van een verhandeling een **eervolle vermelding** verlenen.

Deze onderscheiding kent aan hem die er het voorwerp van is, niet het recht toe de titel van laureaat van het Instituut te voeren.

#### FINANCIËN.

ART. 31. — De financiën van het Instituut worden door de **Bestuurscommissie** beheerd.

ART. 32. — De Bestuurscommissie brengt iedere sectie op de hoogte van de **staat der ontvangsten en uitgaven** van het verlopen jaar.

#### BIBLIOTHEEK.

ART. 33. — De werken die het Instituut toebehoren, worden, na inventaris, op de bibliotheek van het **Ministerie van Koloniën** neergelegd.

ART. 34. — De **registers**, titels en papieren van elke sectie van het Instituut blijven in handen van de Secretaris-Generaal. Deze worden hem overhandigd van inventarissen vergezeld die de directeurs laten opmaken en die zij op het einde van ieder jaar ondertekenen; de directeurs gaan ook, alle jaren, de stukken na die zijn aangetekend in dit inventaris in hetwelk zij ook, te zelfder tijd, inlassen alles wat in de loop van het jaar werd ingediend.

#### BIJZONDERE BESCHIKKINGEN.

ART. 35. — Het Instituut onderzoekt elk **wetenschappelijk vraagstuk** dat het Gouvernement passend acht aan dit te onderwerpen.

ART. 36. — Na het advies van de Bestuurscommissie te hebben ingewonnen, kan elke sectie, aan een of meerdere van haar leden een wetenschappelijke **zending** toekennen.

## Concours annuels. — Jaarlijkse Wedstrijden.

### REGLEMENT.

1. — Chaque section met annuellement au concours **deux questions** sur les matières dont elle s'occupe.

2. — Elle fixe la **valeur des prix**, qui pourra varier de 2.000 à 10.000 francs.

3. — Elle fixe le **délai** des réponses, qui ne pourra pas être inférieur à deux ans à partir de la date de publication des questions.

4. — A la **séance de mars**, les sections déterminent les matières sur lesquelles porteront les questions; elles nomment, pour chacune de ces matières, deux membres chargés de formuler les questions; elles peuvent maintenir au programme d'anciennes questions pour lesquelles des prix n'auraient pas été attribués.

5. — A la **séance d'avril**, les sections entendent les rapports sur les questions proposées, arrêtent définitivement le texte de celles-ci, fixent le délai des réponses et déterminent la valeur des prix à accorder.

6. — Les **mémoires en réponse** aux questions doivent être inédits et écrits lisiblement; leur étendue sera réduite au strict nécessaire et la pagination sera uniforme.

7. — Les auteurs des ouvrages envoyés au concours peuvent gar-

### REGLEMENT.

1. — Elke sectie stelt jaarlijks, in verband met de wedstrijden, **twee vragen** over de stoffen met dewelke zij zich onledig houdt.

2. — Zij stelt de **waarde** vast van **de prijzen**; deze zal kunnen schommelen tusschen 2.000 en 10.000 frank.

3. — Zij bepaalt de **termijn** binnen dewelke de antwoorden zullen moeten worden ingezonden; deze zal niet minder mogen bedragen dan twee jaar, te rekenen van af de dagtekening der bekendmaking van de vragen.

4. — Bij de **zitting der maand Maart** stellen de secties de stoffen vast op dewelke de vragen zullen betrekking hebben; zij benoemen, voor elk dezer stoffen, twee leden die voor opdracht zullen hebben de vragen op te stellen; zij mogen op het programma, oude vragen behouden voor dewelke geen prijzen zouden toegekend geweest zijn.

5. — Op de **zitting van April** horen de secties de verslagen over de gestelde vragen, stellen zij, voor goed, de tekst van deze vragen vast, bepalen zij de termijn der antwoorden en stellen zij de waarde der te verlenen prijzen vast.

6. — De **verhandelingen welke de vragen beantwoorden**, moeten onuitgegeven en leesbaar geschreven zijn; hun omvang zal tot het uiterst nodige beperkt en de bladnummering eenvormig zijn.

7. — De auteurs van de aan de wedstrijd toegezonden werken mo-



der **l'anonymat**. Dans ce cas, ils joignent à leur travail un pli cacheté renfermant leur nom et leur adresse et portant une devise reproduite en tête de leur ouvrage.

Les concurrents qui signent leur mémoire peuvent y joindre des travaux portant sur le même sujet et publiés postérieurement à la date à laquelle la question a été posée.

Les mémoires présentés après le terme prescrit seront exclus du concours.

**8. — L'envoi des mémoires doit parvenir au Secrétariat général de l'Institut avant le 10 mai.**

Ces mémoires ne sont pas rendus.

**9. — Dans leur séance de mai, les sections désignent pour chaque question deux membres chargés de faire rapport sur les mémoires présentés.**

**10. — Dix jours avant qu'ils soient mis en délibération, les rapports sont déposés au Secrétariat général, où tous les membres de la section peuvent en prendre connaissance, ainsi que des mémoires.**

**11. — Si les rapports n'ont pu être lus et approuvés en juillet, la section se réunit en octobre pour décerner les prix.**

**12. — La proclamation des prix a lieu à la séance plénière d'octobre.**

**13. — Si la section décide qu'il n'y a pas lieu de décerner le prix, elle peut, à titre de mention honorable, accorder une récompense de**

gen de **anonymiteit** bewaren. In dit geval, voegen zij bij hun werk een verzegelde omslag die hun naam en hun adres bevat en die een leus draagt, welk boven aan hun werk voorkomt.

De mededingers die hun verhandeling ondertekenen, mogen er werken aan toevoegen die op hetzelfde onderwerp betrekking hebben en uitgegeven werden na de datum waarop de vraag werd gesteld.

De na de voorgeschreven termijn ingediende verhandelingen zullen uit de wedstrijd worden gesloten.

**8. — De toezending der verhandelingen moet vóór de 10<sup>e</sup> Mei op het adres van het Secretariaat-generaal van het Instituut worden besteld.**

Deze verhandelingen worden niet teruggegeven.

**9. — In hun zitting der maand Mei, duiden de secties, voor elke vraag, twee leden aan welke voor opdracht hebben een referaat in te dienen over de neergelegde verhandelingen.**

**10. — Tien dagen vooraleer deze worden besproken, worden de referaten neergelegd op het Secretariaat-generaal, waar al de leden van de sectie er kunnen kennis van nemen, evenals van de vertogen.**

**11. — Zo de referaten in Juli niet konden afgelezen en goedgekeurd worden, vergadert de sectie in October om de prijzen toe te kennen.**

**12. — Het afroepen der prijzen geschiedt op de algemene vergadering van October.**

**13. — Zo de sectie tot de beslissing komt dat er geen reden is de prijs toe te kennen, kan zij, ten titel van eervolle vermelding,**

moindre valeur à l'auteur d'un **mémoire**. Cette distinction n'autorise pas celui qui en est l'objet à prendre le titre de Lauréat de l'Institut.

14. — Les **mémoires couronnés** sont publiés aux frais de l'Institut.

15. — Les mémoires soumis sont et restent déposés dans les **archives de l'Institut**. Il est permis aux auteurs d'en faire prendre copie à leurs frais et de les publier à leurs frais avec l'agrément de la section. Ils s'adressent, à cet effet, au Secrétaire général de l'Institut.

**QUESTIONS POSÉES  
POUR LE CONCOURS ANNUEL  
DE 1947.**

**Première question.** — Faites une étude sur la *coutume indigène et la guerre* : notamment montrez dans quelle mesure la coutume a facilité ou paralysé l'adaptation des populations à la situation et aux nécessités nouvelles créées par la guerre; dans quelle mesure elle a aidé ou entravé l'action des pouvoirs publics. Indiquez quelle influence la guerre a eue sur les coutumes. Indiquez toutes autres considérations que vous inspirent le sujet ou toutes autres observations que vous auriez faites.

L'étude peut porter, soit sur l'ensemble des coutumes, soit sur celles d'une population déterminée.

aan de opsteller van een verhandeling, een **beloning** van mindere waarde toekennen. Deze onderscheiding kent niet aan hem die er het voorwerp van is, het recht toe de titel van Laureaat van het Instituut te nemen.

14. — De **bekroonde verhandelingen** worden gepubliceerd op kosten van het Instituut.

15. — De voorgelegde verhandelingen worden in de **archieven van het Instituut** neergelegd en blijven er. De opstellers kunnen de toelating bekomen er, op eigen kosten, een afschrift van te laten nemen en deze, op hun kosten, met de toestemming der sectie, te publiceren. Zij zullen zich, te dien einde, tot de Secretaris-generaal van het Instituut wenden.

**PRIJSVRAGEN  
VOOR DE JAARLIJKSE  
WEDSTRIJD VAN 1947.**

**Eerste vraag.** — Maak een studie over de *Inlandse gewoonte en de oorlog*; doe namelijk uitschijnen in welke mate het gebruik de aanpassing van de bevolkingen aan de toestand en aan de nieuwe door de oorlog in het leven geroepen noodwendigheden vergemakkelijkt of belemmerd heeft; in welke mate zij de werking van de openbare machten gesteund of tegengewerkt heeft. Leg de nadruk op de invloed die de oorlog op de gewoonten heeft gehad. Vermeld alle andere beschouwingen en opmerkingen die gij, in verband hiermede, nuttig acht.

De studie mag betrekking hebben hetzij op de gezamenlijke gebruiken, hetzij op die van een bepaalde bevolking.

**2<sup>e</sup> question.** — Montrez l'influence de la guerre sur la psychologie des indigènes et sur les rapports entre eux et les blancs.

**3<sup>e</sup> question.** — On demande une étude sur la situation démographique actuelle des populations indigènes de la Colonie. Cette étude devra porter sur la population d'au moins un district et comprendre une comparaison avec la situation telle qu'elle était connue en 1939.

**4<sup>e</sup> question.** — On demande une étude sur les veines et filons de quartz d'origine magmatique, notamment leur relation avec les roches cristallines et l'époque relative de leur mise en place; leur structure comparée à celle des filons hydrothermaux, la nature des minéraux et minerais associés, ainsi que leur rôle dans la genèse des gîtes métallifères, en particulier d'or et d'étain.

**5<sup>e</sup> question.** — On demande une étude concernant la fréquence et l'intensité des orages au Congo et l'efficacité de la protection des lignes électriques contre leurs effets destructifs.

**6<sup>e</sup> question.** — On demande d'exécuter des recherches théoriques et pratiques pour la récupération des fines particules (notamment d'or et de cassitérite) dont la criblométrie se situe entre 40 et 200 mailles standard par pouce linéaire, par des procédés simples applicables dans le cadre des exploitations alluvionnaires de la Colonie.

**2<sup>de</sup> vraag.** — Doe de invloed van de oorlog uitschijnen op de psychologie van de Inlanders en op de betrekkingen onder hen en de blanken.

**3<sup>de</sup> vraag.** — Men vraagt een studie over de huidige in demografische toestand van de Inlanders uit Congo. Deze studie zal de bevolking van ten minste een district moeten omvatten, en tevens een vergelijking met de toestand die in 1939 bekend was.

**4<sup>de</sup> vraag.** — Men vraagt een studie over de kwartsaders en gangen van magmatische oorsprong, namelijk hun verband met de kristallijne gesteenten en het betrekkelijk tijdperk hunner afzetting, hun bouw vergeleken met deze van de hydrothermale gangen; de aard van de geassocieerde mineralen en ertsen, evenals hun rol in de wording der metaalafzetting in 't bijzonder van het goud en het tin.

**5<sup>de</sup> vraag.** — Men vraagt een studie over de veelvuldigheid en de hevigheid der onweders in Congo en over de meest doeltreffende bescherming der electricische lijnen tegen hun vernielende invloed.

**6<sup>de</sup> vraag.** — Men vraagt theoretische en practische opzoekingen te doen voor het recupereren van de fijne deeltjes (namelijk van goud en van cassiteriet) waarvan de zeefmaat schommelt tusschen 40 en 200 mazen standard per lineaire duim, bij wege van eenvoudige procedés welke toepasselijk zijn in het kader van de alluviale exploitaties der Kolonie.

**QUESTIONS POSÉES  
POUR LE CONGRES ANNUEL  
DE 1948.**

**Première question.** — On demande une étude sur le fonctionnement des tribunaux indigènes pendant et depuis la guerre, soit étude approfondie d'un ou plusieurs tribunaux, soit étude générale. Examiner notamment la composition des tribunaux mise en rapport — pour les tribunaux de chefferie — avec le respect dû à la coutume. Examiner aussi la procédure, la nature des procès, le droit appliqué (spécialement en matière familiale), le rôle du greffier, les recettes judiciaires (les décomposer et indiquer l'effet de ces condamnations sur les justiciables), le recours à l'appel ou à la révision, le fonctionnement de la direction, de la surveillance et du contrôle organisés par les décrets coordonnés, etc. Il est suggéré de fournir des exemples de jugements.

**2<sup>e</sup> question.** — Etude sur les assemblées de notables dans les sociétés indigènes au Congo, en tant que participant au gouvernement des sociétés.

L'auteur a le choix entre deux études :

*La première*, description complète de pareilles assemblées dans une peuplade, leur rôle, composition, modes de procéder, compétence, influence en bien ou en mal sur le gouvernement et le comportement de la peuplade.

*La seconde*, par la compulsation des matériaux ethnographiques

**PRIJSVRAGEN  
VOOR DE JAARLIJKSE  
WEDSTRIJD VAN 1948.**

**Eerste vraag.** — Men vraagt een studie over de werking van de inheemse rechtbanken gedurende en sedert de oorlog, hetzij de grondige studie van een of meer rechtbanken, hetzij een algemene studie. Onderzoek namelijk de samenstelling van deze rechtbanken, in verband — wat de hoofdjrechten betreft — met de aan de gewoonte verschuldigde eerbied. Onderzoek tevens de procedure, de aard van de processen, het toegepast recht (inzonderheid in zake familie), de rol van de griffier, de gerechtsontvangsten (deze uiteenzetten en het gevolg van deze veroordelingen op de rechtvragenden doen uitschijnen), het verhaal op het beroep of de herziening, de werking van de leiding, het toezicht en de controle die door de geordende decreten worden ingericht, enz. Voorgesteld wordt, voorbeelden van vonnissen te verstrekken.

**2<sup>de</sup> vraag.** — Studie over de vergaderingen van de notabelen in de Inlandse gemeenschappen van Congo, voor zoover zij aan het bestuur van de gemeenschappen deelnemen.

De auteur heeft de keus tussen twee studies :

*De eerste*, volledige beschrijving van zulke vergaderingen in een volksstam, hun rol, hun samenstelling, de wijzen van behandelen, hun bevoegdheid, de goede of slechte invloed op het beleid en de houding van de volksstam.

*De tweede*, door het raadplegen van het over Belgisch-Congo gepu-

publiés sur le Congo belge, faire une synthèse provisoire sur les assemblées des notables, participant au gouvernement de groupements coutumiers ou non : chefferies, secteurs, royaumes, etc., leur composition, modes de procéder, rôle et compétence, influence, etc.

Dégager de cette étude les conclusions et leçons aptes à éclairer le Gouvernement qui se propose de faire participer des indigènes à l'administration de territoires, districts et provinces.

**3<sup>e</sup> question.** — On demande l'étude phytogéographique, écologique et phytosociologique d'une région au Congo belge.

**4<sup>e</sup> question.** — On demande une étude aussi complète que possible des formations rapportées au système du Kalahari au Congo belge.

**5<sup>e</sup> question.** — On demande une contribution à la mise au point industrielle d'un *carburant colonial* susceptible d'être fabriqué au Congo belge ou au Ruanda-Urundi à partir de produits d'origine locale.

**6<sup>e</sup> question.** — On demande une contribution à l'étude des méthodes de recherche, d'exploitation et de traitement au Congo belge de minerais spéciaux, tels que tantalites, columbites, wolframites, chromite, molybdénites, ilménites, etc.

bliceerd ethnografisch materiaal, een voorlopige synthesis opmaken over de vergaderingen van de notabelen die aan de leiding van de al dan niet gewoonterechtelijke groeperingen : hoofdijen, sectors, koninkrijken, enz., hun samenstelling, wijzen van handelen, rol en bevoegdheid, invloed, enz.

Van deze studie de conclusies en lessen afleiden die van aard zijn het Gouvernement in te lichten, dat het inzicht heeft de Inlanders te laten deelnemen aan het bestuur van de gewesten, districten en provinciën.

**3<sup>de</sup> vraag.** — Men vraagt de phytogeografische, ecologische en phytosociologische studie van een gewest van Belgisch-Congo.

**4<sup>de</sup> vraag.** — Men vraagt een zo volledig mogelijke studie over de formaties die bij het Kahalari-systeem in Belgisch-Congo aansluiten.

**5<sup>de</sup> vraag.** — Men vraagt een bijdrage tot het industrialiseren van een *koloniaal motorbrandstof*, dat met het verwerken van de producten van plaatselijke oorsprong kan worden bekomen.

**6<sup>de</sup> vraag.** — Men vraagt een bijdrage tot de studie van de opsporing- ontginnings- en behandelingsmethoden in Belgisch-Congo van speciale ertsen, zooals tantaliet, colombiet, wolframiet, chromiet, molybdeniet, ilmenniet, enz.

**QUESTIONS POSÉES  
POUR LE CONCOURS ANNUEL  
DE 1949.**

**Première question.** — Décrire l'évolution économique d'un groupement, depuis notre arrivée au Congo (si possible) jusqu'à nos jours, notamment :

1. en montrant par quels éléments cette évolution s'est manifestée : activités économiques, revenus, habitations, vêtement, nourriture, vie familiale, dot, etc.;

2. en mettant en relief les facteurs essentiels qui ont agi sur cette évolution.

**2<sup>e</sup> question.** — On demande une étude sur l'esprit d'association parmi les indigènes, tant en milieu coutumier qu'en milieu non coutumier.

**3<sup>e</sup> question.** — On demande une étude sur les caractères et la répartition de la température et de l'humidité de l'air au Congo, notamment sur le rôle joué par ces deux facteurs dans les possibilités d'adaptation de la race blanche au Congo.

**4<sup>e</sup> question.** — On demande de nouvelles recherches sur le cycle vital des Trématodes et de la faune congolaise.

**5<sup>e</sup> question.** — On demande une contribution à l'étude des qualités physiques et chimiques des eaux superficielles du Congo (fleuve, rivières ou lacs).

On tâchera de dégager les lois de variation des caractéristiques de l'eau suivant les saisons et l'on examinera leur répercussion sur les méthodes d'épuration en vue

**PRIJSVRAGEN  
VOOR DE JAARLIJKSE  
WEDSTRIJD VAN 1949.**

**Eerste vraag.** — Beschrijf de economische evolutie van een groepering sedert onze aankomst in Congo (zo mogelijk) tot op heden, namelijk :

1. door aan te tonen door welke elementen deze evolutie tot uiting kwam : economische bedrijvigheid, inkomsten, huisvesting, kleding, voeding, familieleven, bruidschat, enz.;

2. door de nadruk te leggen op de essentiële factoren die deze evolutie hebben beïnvloed.

**2<sup>de</sup> vraag.** — Er wordt een studie gevraagd over de verenigingsgeest onder de Inlanders, zowel in het gewoonterechtelijk als in het niet gewoonterechtelijk milieu.

**3<sup>de</sup> vraag.** — Er wordt een studie gevraagd over de aard en de verdeling van de luchtwarmte en vochtigheid in Congo, namelijk over de rol van deze twee factoren in de aanpassingsmogelijkheden van het blanke ras in Congo.

**4<sup>de</sup> vraag.** — Er worden nieuwe opsporingen gevraagd over de levenskring van Trematoden van de Congolese fauna.

**5<sup>de</sup> vraag.** — Men vraagt een studie tot de bijdrage van de fysische en scheikundige eigenschappen van Congo's oppervlakkige wateren (stroom, rivieren of meren).

Men zal trachten de wetten tot verandering van de eigenschappen van het water volgens de seizoenen af te leiden; men zal tevens hun terugslag nagaan op de zui-



de l'alimentation en eau potable des populations tant européennes qu'indigènes.

L'étude pourra porter sur un ou plusieurs cours d'eau, selon la documentation qui aura pu être rassemblée par les candidats.

**6<sup>e</sup> question.** — On demande une contribution à la connaissance d'un ou plusieurs acides rares : tantalique, niobique, titanique, tungstique, vanadique et ou molybdique. Cette étude devrait porter sur :

a) les possibilités minéralogiques du Congo et de la Ruanda-Urundi dans ce domaine;

b) les possibilités de séparation de ces espèces minéralogiques hors du complexe des minéraux qui les accompagnent;

c) les procédés métallurgiques ou chimiques susceptibles d'obtenir, en partant de ces minéraux, des produits finis permettant un bénéfice maximum 1<sup>o</sup> au point de vue de la Colonie; 2<sup>o</sup> en vue de mettre à la disposition de la Belgique de nouveaux produits de base susceptibles d'intéresser les industries nationales.

**QUESTIONS POSÉES  
POUR LE CONCOURS ANNUEL  
DE 1950.**

**Première question.** — On demande la description d'un idiome parlé entre eux par un groupe de pygmées (ou pygmoïdes) du Congo belge. Cette description doit comprendre e. a. la phonétique et la tonologie, la morphologie, la syntaxe et quelques textes avec indi-

veringsmethodes met het oog op het voorzien in drinkwater van de zowel Europese als inlandse bevolking.

De studie kan een of meer waterlopen omvatten, naar gelang van het documentatiematerieel waarover de kandidaten beschikken.

**6<sup>de</sup> vraag.** — Men vraagt een bijdrage tot de kennis van een of meer zeldzame zuren: tantalium, niobium, titanium, tungsteen, vanadium en of-molybdeen-zuren. Deze studie zou moeten betrekking hebben op :

a) de mineralogische mogelijkheden van Congo en Ruanda-Urundi op dit gebied;

b) de scheidingsmogelijkheden van deze mineralogische soorten buiten het mineraalcomplex waarin zij zich bevinden;

c) de metallurgische of scheikundige behandelingen die van aard, zijn, van af deze mineralen, bewerkte of halfbewerkte producten te bekomen die een optimaal winst mogelijk maken 1<sup>o</sup> met betrekking tot de Kolonie; 2<sup>o</sup> met het oog ter beschikking van België nieuwe basisproducten te stellen die van die aard zijn, dat zij de nationale bedrijven kunnen aanbelangen en helpen.

**PRIJSVRAGEN  
VOOR DE JAARLIJKSE  
WEDSTRIJD VAN 1950.**

**Eerste vraag.** — Gevraagd wordt: een beschrijving van een idioom door een groep pygmeeën (of pygmoïden) in Belgisch-Congo onder elkaar gesproken. Deze beschrijving moet o. m. bevatten: klanken, toonleer, vormleer, syntaxis, en enkele teksten met aanduiding



cation des tons. Si les pygmées en question se servent toujours et partout d'une langue bantoue ou soudanaise, indiquez alors également en quoi leur idiome s'écarte de cette langue bantoue ou soudanaise.

**2<sup>e</sup> question.** — On demande une étude montrant objectivement jusqu'à quel point la législation du salaire protège le travailleur indigène soumis au régime du contrat de travail.

**3<sup>e</sup> question.** — On demande de préciser les causes de la mortalité infantile dans un ou plusieurs milieux indigènes du Congo belge et du Ruanda-Urundi.

**4<sup>e</sup> question.** — On demande une contribution à l'étude pétrographique de pegmatites en relation avec des gîtes métallifères au Congo belge.

**5<sup>e</sup> question.** — On demande une contribution à l'étude de la richesse de la Colonie en force hydro-électrique économiquement utilisable, et sur l'influence qu'aurait la disposition de courant à bon marché sur le développement des moyens de communications, de l'industrie et de l'agriculture et sur l'économie de main-d'œuvre indigène qui en résulterait.

**6<sup>e</sup> question.** — On demande une étude sur une ou plusieurs substances minérales du sous-sol congolais ne faisant pas actuellement l'objet d'une exploitation active, mais pouvant présenter un intérêt économique.

der tonen. Indien bedoelde pygmeeën zich altijd en overal van een bantoetaal of soedantaal bedienen, duid dan tevens aan, waarin het pygmeeën-idioom van deze bantoe- of soedantaal afwijkt.

**2<sup>de</sup> vraag.** — Gevraagd wordt : een studie die objectief aanwijst tot op welk punt de wetgeving op de wedden de inlandse arbeider, onderworpen aan een werkcontract, beschermt.

**3<sup>de</sup> vraag.** — Men vraagt de oorzaken van de kindersterfte in één of meer inlandse streken van Belgisch-Congo en Ruanda-Urundi te omschrijven.

**4<sup>de</sup> vraag.** — Men vraagt een bijdrage aan de petrographische studie van de pegmatiten in verband met metaalhoudende mijnlagen in Belgisch-Congo.

**5<sup>de</sup> vraag.** — Men vraagt een bijdrage aan de studie van de rijkdom in de economisch-buikbaar hydro-electrische kracht van de Kolonie, en op de invloed die de beschikking van goedkope stroom zou uitoefenen op de ontwikkeling van de verkeerswegen, van de nijverheid en van de landbouw en op de economie in arbeid verricht door de inboorlingen er door te wege gebracht.

**6<sup>de</sup> vraag.** — Men vraagt een studie over één of meer minerale stoffen van de Kongolese ondergrond die tegenwoordig geen voorwerp zijn van een actieve exploitatie, doch een economisch intrest zouden kunnen bieden.

## Prix Albrecht Gohr.

Ce prix, d'un montant de 2.500 francs, est destiné à récompenser l'auteur d'un mémoire (en français ou en flamand) sur un **problème juridique** d'ordre colonial.

Il sera décerné pour la seconde fois en 1950 pour la période quinquennale 1946-1950.

Le règlement des concours annuels sera appliqué en l'occurrence.

Les Mémoires devront parvenir en cinq exemplaires au Secrétariat général de l'Institut avant le 10 mai 1950.

## Albrecht Gohr-prijs.

Deze prijs, die 2.500 frank beloopt, werd ingesteld om de steller te belonen van een franse of nederlandse verhandeling over een **juridisch vraagstuk** van koloniaal belang.

Hij zal voor de tweede maal in 1950 worden toegekend voor het vijfjaarlijks tijdperk 1946-1950.

Het reglement van de jaarlijkse wedstrijden zal, in casu, worden toegepast.

De verhandelingen moeten worden besteld op het adres van het Secretariaat-Generaal van het Instituut vóór de 10 Mei 1950.

## Prix triennal de littérature coloniale.

Ce prix, d'un montant de 5.000 francs, a été fondé en faveur du meilleur ouvrage (en français ou en flamand) manuscrit ou imprimé, composé par des **auteurs belges** et se rapportant au Congo belge ou aux territoires placés sous le mandat de la Belgique.

Ce prix est réservé à une œuvre littéraire telle que roman, recueil de nouvelles, de contes, de récits ou d'essais, relations de voyage, histoire du Congo.

En ce qui concerne la période triennale 1948-1950, les manuscrits doivent parvenir en cinq exemplaires au Secrétariat général de l'Institut, le 31 décembre 1950 au plus tard.

## Driejaarlijkse Prijs voor Koloniale Letterkunde.

Deze prijs, die 5.000 frank beloopt, werd ingesteld voor het beste (Frans of Nederlands), geschreven of gedrukt werk door **Belgische auteurs** samengesteld en dat met Belgisch-Congo of de Belgische mandaatgebieden werden geplaatst, verband houdt.

Deze prijs wordt toegekend aan een letterkundig werk zoals roman, bundel novellen, vertellingen, verhalen of essays, reisverhalen of geschiedenis van Congo.

Voor het driejaarlijks tijdvak 1948-1950, moeten de handschriften, in vijf exemplaren worden besteld op het adres van het Algemeen Secretariaat van het Instituut, uiterlijk op 31 December 1950.

## ANNUAIRE 1948

*Président de l'Institut pour 1948* : M. ROBERT, M., docteur en géographie, ingénieur géologue, membre du Conseil colonial, professeur à l'Université de Bruxelles, 210, avenue Molière, Ixelles.

*Secrétaire général* : M. DE JONGHE, Ed., docteur en philosophie et lettres, professeur à l'Université de Louvain, directeur général honoraire au Ministère des Colonies, 38, rue Frédéric Pelletier, Schaerbeek.

*Secrétaire des séances* : M. DEVROEY, E., ingénieur civil, ingénieur en chef honoraire au Congo belge, conseiller technique au Ministère des Colonies, 43, rue Jourdan, Saint-Gilles-Bruxelles.

### SECRETARIAT GÉNÉRAL.

Le Secrétariat général de l'Institut est installé 25, avenue Marnix, à Bruxelles. Tél. : 11.00.52.

### COMMISSION ADMINISTRATIVE.

*Président* : M. ROBERT, M.

*Membres* : M. BETTE, R.; le R. P. CHARLES, P.; MM. DELLICOUR, F.; MARCHAL, E.; RODHAIN, J.; VAN DE PUTTE, M.

*Secrétaire* : M. DE JONGHE, Ed.

*Secrétaire adjoint* : M. DEVROEY, E.

### COMMISSION CENTRALE DE L'ATLAS GÉNÉRAL DU CONGO BELGE.

*Président* : M. BUTTGENBACH, H.

*Membres* : M. CAMBIER, R.; R. P. CHARLES, P.; MM. FONTAINAS, P.; GILLIARD, A.; HEYSE, T.; MASSART, A.; MAURY, J.; OLBRECHTS, F.; ROBERT, M.; ROBYNS, W.

*Secrétaire* : M. DE JONGHE, Ed.

*Secrétaire adjoint* : M. DEVROEY, E.

## JAARBOEK 1948

*Voorzitter van het Instituut voor 1948* : de Heer ROBERT, M., doctor in de aardrijkskunde, aardkundig ingenieur, lid van de Koloniale Raad, professor aan de Universiteit te Brussel, 210, Molièrelaan, Elsene.

*Secretaris-Generaal* : de Heer DE JONGHE, Ed., doctor in de letteren en wijsbegeerte, professor aan de Universiteit te Leuven, ere-directeur-generaal bij het Ministerie van Koloniën, 38, Frédéric Pelletierstraat, Schaarbeek.

*Secretaris van de zittingen* : de Heer DEVROEY, E., burgerlijk ingenieur, ere-hoofdingenieur in Belgisch-Congo, technicien adviseur bij het Ministerie van Koloniën, 43, Jourdanstraat, Sint-Gillis (Brussel).

### ALGEMEEN SECRETARIAAT.

Het Algemeen Secretariaat van het Instituut is ondergebracht 25, Marxlaan, te Brussel. Tel. : 11.00.52.

### BESTUURSCOMMISSIE.

*Voorzitter* : de Heer ROBERT, M.

*Leden* : de Heer BETTE, R.; E. P. CHARLES, P.; de Heren DELLI-COUR, F.; MARCHAL, E.; RODHAIN, J.; VAN DE PUTTE, M.

*Secretaris* : de Heer DE JONGHE, Ed.

*Adjunct-Secretaris* : de Heer DEVROEY, E.

### CENTRALE COMMISSIE VOOR DE ALGEMENE ATLAS VAN BELGISCH-CONGO.

*Voorzitter* : de Heer BUTTGENBACH, H.

*Leden* : de Heer CAMBIER, R.; E. P. CHARLES, P.; de Heren FONTAINAS, P.; GILLIARD, A.; HEYSE, T.; MASSART, A.; MAURY, J.; OLBRECHTS, F.; ROBERT, M.; ROBYNS, W.

*Secretaris* : de Heer DE JONGHE, Ed.

*Adjunct-Secretaris* : de Heer DEVROEY, E.

**COMMISSION DE LA BIOGRAPHIE COLONIALE BELGE.**

*Président* : M. DELLICOUR, F.

*Membres* :

représentant la section des Sciences morales et politiques :

MM. DELLICOUR, F.; ENGELS, A.

représentant la section des Sciences naturelles et médicales :

MM. ROBYNS, W.; RODHAIN, J.

représentant la section des Sciences techniques :

MM. CAMBIER, R.; DEVROEY, E.

*Secrétaire* : M. DE JONGHE, Ed.

*Secrétaire adjoint* : M. DEVROEY, E.

**COMMISSION D'ETHNOLOGIE.**

*Président* : M. SMETS, G.

*Membres* : M<sup>lle</sup> BOONE, O.; MM. BURSSENS, A.; DE GLEENE N.; DE JONGHE, E.; OLBRECHTS, F.; R. P. VAN BULCK, G.; R. P. VAN WING, J.

*Secrétaire des Séances* : M. DEVROEY, E.

**COMMISSION DE L'INDEX BIBLIOGRAPHIQUE.**

*Président* : M. HEYSE, T.

*Membres* : MM. BUTTGENBACH, H.; CAMBIER, R.; DE JONGHE, E.; DEVROEY, E.; OLBRECHTS, F.; ROBYNS, W.

*Secrétaire des Séances* : M. DEVROEY, E.

**COMMISSIE VOOR BELGISCH KOLONIALE BIOGRAFIE.**

*Voorzitter* : de Heer DELLICOUR, F.

*Leden* :

vertegenwoordigers van de sectie voor Morele en Politieke Wetenschappen :

De Heren DELLICOUR, F.; ENGELS, A.

vertegenwoordigers van de sectie voor Natuur- en Geneeskundige wetenschappen :

De Heren ROBYNS, W.; RODHAIN, J.

vertegenwoordigers van de sectie voor Technische Wetenschappen :

De Heren CAMBIER, R.; DEVROEY, E.

*Secretaris* : de Heer DE JONGHE, Ed.

*Adjunct-Secretaris* : de Heer DEVROEY, E.

**COMMISSIE VOOR ETHNOLOGIE.**

*Voorzitter* : de Heer SMETS, G.

*Leden* : Juffrouw BOONE, O.; de Heren BURSSENS, A.; DE CLEENE, N.; DE JONGHE, E.; OLBRECHTS, F.; E. P. VAN BULCK, G.; E. P. VAN WING, J.

*Secretaris van de Zittingen* : de Heer DEVROEY, E

**COMMISSIE VOOR HET BIBLIOGRAFISCH INDEX.**

*Voorzitter* : de Heer HEYSE, T.

*Leden* : de Heren BUTTGENBACH, H.; CAMBIER, R.; DE JONGHE, E.; DEVROEY, E.; OLBRECHTS, F.; ROBYNS, W.

*Secretaris van de Zittingen* : de Heer DEVROEY, E.

COMMISSIE VOOR BELGISCH KOLONIALE BIOGRAFIE

**Liste, avec adresses,  
des Membres de l'Institut Royal Colonial Belge**

A LA DATE DU 1<sup>er</sup> MARS 1948 (1).

**SECTION DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.**

*Directeur pour 1948* : M. WAUTERS, Arthur-J.-A., docteur en sciences économiques, homme de lettres, ancien Ministre de la Santé Publique, de l'Information et de l'Agriculture, envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire de 1<sup>re</sup> classe, professeur à l'Université de Bruxelles, ancien membre du Conseil colonial, 284, boulevard Lambertmont, Schaerbeek.

*Vice-Directeur pour 1948* : M. RYCKMANS, Pierre-M.-J., docteur en droit, gouverneur général honoraire du Congo belge, professeur à l'Université de Louvain, 1, rue Nisard, Boitsfort.

**Membres titulaires.**

M. CARTON DE TOURNAI, Henri-J.-G. (19 février 1878), ancien Ministre des Colonies, ancien Ministre de l'Intérieur, ancien sénateur, avocat près la Cour d'appel de Bruxelles, 38, boulevard Saint-Michel, Etterbeek (6 mars 1929). Tél. : privé (33.46.96). Cpte de ch. post. 5.48.

le R. P. CHARLES, Pierre (3 juillet 1883), de la Compagnie de Jésus, professeur à l'Université de Louvain, secrétaire général de la *Semaine de Missiologie*, 11, rue des Récollets, Louvain (6 mars 1929). Cpte de ch. post. 1290.57.

MM. DE JONGHE, Edouard (4 septembre 1878), docteur en philosophie et lettres, professeur à l'Université de Louvain, directeur général honoraire au Ministère des Colonies, 38, rue Frédéric Pelletier, Schaerbeek (6 mars 1929). Tel. : privé (33.95.67); bureau (11.00.52). Cpte de ch. post. 1197.55.

DELLICOUR, Fernand-M. (2 mars 1881), docteur en droit, licencié du degré supérieur en sciences commerciales et consulaires, procureur général honoraire près la Cour d'appel d'Élisabethville, professeur à l'Université de Liège, professeur à l'Université coloniale, 211, avenue Molère, Ixelles (25 juin 1931/28 avril 1943). Tél. : privé (44.56.32). Cpte de ch. post. 2186.06.

---

(1) La première date mentionnée à côté du nom est celle de naissance; la seconde concerne la nomination en qualité de membre titulaire ou associé de l'Institut. Pour les membres titulaires, la date en caractères *italiques* est celle de la nomination en qualité de membre associé.



# Lijst, met de adressen, van de Leden van het Koninklijk Belgisch Koloniaal Instituut

OP 1<sup>ste</sup> MAART 1948 <sup>(1)</sup>.

## SECTIE VOOR MORELE EN POLITIEKE WETENSCHAPPEN.

*Directeur voor 1948* : de Heer WAUTERS, Arthur-J.-A., doctor in de economische wetenschappen, letterkundige, gewezen Minister van Volksgezondheid, van Voorlichting en van Landbouw, buitengewoon gezant en gevolmachtigde Minister — 1<sup>ste</sup> klasse — professor aan de Universiteit te Brussel, gewezen lid van de Koloniale Raad, 284, Lambermontlaan, Schaarbeek.

*Vice-Directeur voor 1948* : de Heer RYCKMANS, Pierre-M.-J., doctor in de rechten, eregouverneur-generaal van Belgisch-Congo, professor aan de Universiteit te Leuven, 1, Nisardstraat, Boschvoorde.

### Gewoon Leden.

De Heer CARTON DE TOURNAI, Henri-J.-G. (19 Februari 1878), gewezen Minister van Koloniën, gewezen Minister van Binnenlandse Zaken, gewezen senator, advocaat bij het Hof van beroep te Brussel, 38, Sint-Michielslaan, Etterbeek (6 Maart 1929). Privé-tel. (33.46.96). Postrekening 5.48.

E. P. CHARLES, Pierre (3 Juli 1883), van het Gezelschap Jezu, professor aan de Universiteit te Leuven, secretaris-generaal van « *La Semaine de Missiologie* », 11, Minderbroedersstraat, Leuven (6 Maart 1929). Postrek. 1290.57.

De Heren DE JONGHE, Eduardus (4 September 1878), doctor in de letteren en wijsbegeerte, professor aan de Universiteit te Leuven, ere-directeur-generaal bij het Ministerie van Koloniën, 38, Frédéric Pelletiersstraat, Schaarbeek (6 Maart 1929). Privé-tel. (33.95.67); bureau (11.00.52). Postrek. 1197.55.

DELLICOUR, Fernand-M. (2 Maart 1881), doctor in de rechten, licentiaat van de hogere graad in de handels- en consulaire wetenschappen, ere-procureur-generaal bij het Hof van Beroep te Elisabethstad, professor aan de Universiteit te Luik, professor aan de Koloniale Hogeschool, 211, Moliërelaan, Elsene (25 Juni 1931/28 April 1943), Privé-tel. (44.56.32), Postrek. 2186.06.

(1) De eerste naast de naam vermelde datum is die van de geboorte; de tweede betreft de benoeming tot gewoon of buitengewoon lid van het Instituut. Voor de titelvoerende leden is de *cursief* gedrukte datum deze van de benoeming tot buitengewoon lid.

MM. DE VLEESCHAUWER, Albert (1<sup>er</sup> janvier 1897), docteur en droit, ancien Ministre des Colonies, membre de la Chambre des Représentants, professeur à l'Université de Louvain, 583, avenue Louise, Bruxelles (10 octobre 1945). Tél. ; privé (48.57.21). Cpte de ch. post. 1332.27.

ENGELS, Alphonse-L.-R. (7 janvier 1880), lieutenant-colonel retraité, vice-gouverneur général honoraire au Congo belge, 24, avenue du Hoef, Uccle (25 juin 1931/25 août 1942). Tel. : privé (44.56.24). Cpte de ch. post. 2243.85.

HEYSE, Theodore-J.-M.-J. (7 février 1884), docteur en droit, docteur en sciences politiques, licencié en sciences sociales, professeur à l'Université coloniale, directeur général au Ministère des Colonies, conseiller honoraire au tribunal d'Appel maritime belge de Londres, membre du Conseil d'Administration du Musée belge de la Guerre mondiale, 57, rue du Prince Royal, Ixelles (25 juin 1931/10 octobre 1945). Tel. : bureau (11.98.00). Cpte de ch. post. 667.38.

LOUWERS, Octave-J.-J. (3 août 1878), ancien magistrat de l'Etat Indépendant du Congo, membre du Conseil colonial, conseiller colonial au Ministère des Affaires Etrangères et du Commerce extérieur, secrétaire général de l'Institut colonial international, 66, avenue de la Toison d'Or, Saint-Gilles-Bruxelles (6 mars 1929). Tel. : privé (38.19.14). Cpte de ch. post. 60.43.

MARZORATI, Alfred-F.-G. (28 septembre 1881), docteur en droit, vice-gouverneur général honoraire au Congo belge, membre du Conseil colonial, professeur à l'Université de Bruxelles, 24, avenue Hellevelt, Uccle (25 juin 1931/24 octobre 1946). Tel. : privé (44.71.46). Cpte de ch. post. 3291.43.

MOELLER DE LADDERSOUS, Alfred-A.-J. (9 décembre 1889), docteur en droit, vice-gouverneur général honoraire au Congo belge, ancien membre du Conseil colonial, professeur à l'Université coloniale. « La Framboisière », 33, avenue des Mûres, Linkebeek (5 février 1930/26 août 1939). Tel. : privé (43.34.73).

RYCKMANS, Pierre-M.-J. (26 novembre 1891), docteur en droit, gouverneur général honoraire du Congo belge, professeur à l'Université de Louvain, 1, rue Nisard, Boitsfort (5 février 1930/5 février 1935). Cpte de ch. post. 2306.97.

SOHIER, Antoine-J. (7 juin 1885), procureur général honoraire près la Cour d'appel d'Elisabethville, conseiller à la Cour de cassation, membre du Conseil d'administration de l'Université coloniale, 217, avenue Brugman, Bruxelles (5 février 1930/11 septembre 1936). Tel. : privé (44.22.25). Cpte de ch. post. 970.67.

De Heren DE VLEESCHAUWER, Albert (1 Februari 1897), doctor in de rechten, gewezen Minister van Koloniën, lid van de Kamer der Volksvertegenwoordigers, professor aan de Universiteit te Leuven, 583, Louisalaan, Brussel (10 October 1945). Privé-tel. (48.57.21). Postrek. 1332.27.

ENGELS, Alphonse-L.-R. (7 Januari 1880), geretraiteerd luitenant-kolonel, ere-vice-gouverneur-generaal in Belgisch-Congo, 24, Hoeflaan, Ukkel (25 Juni 1931/25 Augustus 1942). Privé-tel. (44.56.24). Postrek. 2243.85.

HEYSE, Theodoor-J.-M.-J. (7 Februari 1884), doctor in de rechten, doctor in de politieke wetenschappen, licentiaat in de sociale wetenschappen, professor aan de Koloniale Hogeschool, directeur-generaal bij het Ministerie van Koloniën, ere-raadsheer bij de Belgische maritieme rechtbank te Londen, lid van de raad van beheer van het Belgisch Museum van de Wereldoorlog, 57, Koninklijke Prinsstraat, Elsene (25 Juni 1931/10 October 1945). Tel.-bureau (11.98.00). Postrek. 667.38.

LOUWERS, Octave-J.-J. (3 Augustus 1878), gewezen magistraat van de Onafhankelijke Congostaat, lid van de Koloniale Raad, koloniaal adviseur bij het Ministerie van Buitenlandse Zaken en Buitenlandse Handel, secretaris-generaal van het Internationaal Koloniaal Instituut, 66, Guldenvlieslaan, Sint-Gillis-Brussel (6 Maart 1929). Privé-tel. (38.19.14). Postrek. 60.43.

MARZORATI, Alfred-F.-G. (28 September 1881), doctor in de rechten, ere-vice-gouverneur-generaal in Belgisch-Congo, lid van de Koloniale Raad, professor aan de Universiteit te Brussel, 24, Helleveltlaan, Ukkel (25 Juni 1931/24 October 1946). Privé-tel. (44.71.46). Postrek. 3291.43.

MOELLER DE LADDERSOUS, Alfred-A.-J. (9 December 1889), doctor in de rechten, ere-vice-gouverneur-generaal in Belgisch-Congo, gewezen lid van de Koloniale Raad, professor aan de Koloniale Hogeschool, « La Framboisière », 33, Braambeziënlaan, Linkebeek (5 Februari 1930/26 Augustus 1939). Privé-tel. (43.34.73).

RYCKMANS, Pierre-M.-J. (26 November 1891), doctor in de rechten, ere-gouverneur-generaal van Belgisch-Congo, professor aan de Universiteit van Leuven, 1, Nisardstraat, Boschvoorde (5 Februari 1930/5 Februari 1935). Postrek. 2306.97.

SOHIER, Antoine-J. (7 Juni 1885), ere-procureur-generaal bij het Hof van beroep van Elisabethstad, raadsheer in het Hof van Cassatie, lid van de Raad van beheer van de Koloniale Hogeschool, 217, Brugmanlaan, Brussel (5 Februari 1930/11 September 1936). Privé-tel. (44.22.25). Postrek. 970.67.

M. VAN DER KERKEN, Georges (16 octobre 1888), docteur en droit, ancien commissaire de district de 1<sup>re</sup> classe au Congo belge, professeur à l'Université de Gand, professeur à l'Université coloniale, 14, rue Vilain XIII, Ixelles (5 février 1930/14 juin 1938). Tél. : privé (48.24.89). Cpte de ch. post. 3667.29.

le R. P. VAN WING, Joseph (1<sup>er</sup> avril 1884), missionnaire de la Compagnie de Jésus, membre du Conseil colonial, 8, chaussée de Haecht, Saint-Josse-ten-Noode (5 février 1930/24 octobre 1946). Cpte de ch. post. 746.05.

M. WAUTERS, Arthur-J.-A. (12 août 1890), docteur en sciences économiques, homme de lettres, ancien Ministre de la Santé publique, de l'Information et de l'Agriculture, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de 1<sup>re</sup> classe, professeur à l'Université de Bruxelles, ancien membre du Conseil colonial, 284, boulevard Lambermont, Schaerbeek (5 février 1930/10 octobre 1945). Cpte de ch. post. 1489.13.

#### Membres associés.

M. BURSENS, Amaat-F.-S. (1<sup>er</sup> septembre 1897), docteur en philosophie et lettres, professeur à l'Université de Gand, directeur et rédacteur en chef de la Revue *Kongo-Overzee* et de la Bibliothèque *Kongo-Overzee*, 18, chaussée de Bruxelles, Melle (22 janvier 1940). Cpte de ch. post. 1895.96.

S. Exc. M<sup>sr</sup> CUVELIER, Jean-F. (24 janvier 1882), évêque titulaire de Circesium, ancien vicaire apostolique de Matadi, 225, avenue de Jette, Jette (1<sup>er</sup> septembre 1942). Tél. : privé (26.85.16). Cpte de ch. post. 2875.16.

MM. DE CLEENE, Natal-J.-M.-M. (27 février 1899), docteur en philosophie, membre du Conseil colonial, professeur à l'Université coloniale, professeur à l'Institut agronomique de l'État à Gand, Berkenhof, Nieuwkerken-Waes (29 janvier 1935). Tél. : privé (649). Cpte de ch. post. 2368.78.

DE LICHTERVELDE (comte Baudouin) (3 janvier 1877), envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire de S. M. le Roi des Belges, en retraite, 21, rua do Sacramento a Lapa, Lisbonne (5 février 1930).

DE MÛELENAERE, Félix-A.-R.-C. (10 janvier 1882), docteur en droit, docteur en sciences politiques et sociales, licencié en sciences morales et historiques, professeur à l'Université de Gand, conseiller juridique honoraire (assimilé aux directeurs généraux) au Ministère des Colonies, 48, boulevard Saint-Michel, Etterbeek (30 juillet 1938). Tél. : privé (33.48.36); bureau (11.98.00). Cpte de ch. post. 108.76.

De Heer VAN DER KERKEN, Georges (16 October 1888), doctor in de rechten, gewezen districtscommissaris-1<sup>ste</sup> klasse in Belgisch-Congo, professor aan de Universiteit te Gent, professor aan de Koloniale Hogeschool, 14, Vilain XIII-straat, Elsene (5 Februari 1939/14 Juni 1938). Privé-tel. (48.24.89). Postrek. 3667.29.

E. P. VAN WING, Joseph (1 April 1884), missionaris van het Gezelschap Jezu, lid van de Koloniale Raad, 8, Haachtsesteenweg, Sint-Joost-ten-Noode (5 Februari 1930/24 October 1946). Postrek. 746.05.

De Heer WAUTERS, Arthur-J.-A. (12 Augustus 1890), doctor in de economische wetenschappen, letterkundige, gewezen Minister van Volksgezondheid, van Voorlichting en van Landbouw, buitengewoon gezant en gevolmachtigde Minister — 1<sup>e</sup> klasse —, professor aan de Universiteit te Brussel, gewezen lid van de Koloniale Raad, 264, Lambermont laan, Schaarbeek (5 Februari 1930/10 October 1945). Postrek. 1489.13.

#### Buitengewoon Leden.

De Heer BURSSSENS, Amaat-F.-S. (1 September 1897), doctor in de letteren en wijsbegeerte, professor aan de Universiteit te Gent, directeur en hoofdredacteur van het Tijdschrift *Kongo-Overzee* en van de *Kongo-Overzee Bibliotheek*, 18, steenweg op Brussel, Melle (22 Januari 1940). Postrek. 1895.96.

Z. E. M<sup>gr</sup> CUVELIER, Jean-F. (24 Januari 1882), titelvoerend bisschop van Circesium, gewezen apostolisch vicaris te Matadi, 225, Jettelaaan, Jette (1 September 1942). Privé-tel. (26.85.16). Postrek. 2875.16.

De Heren DE CLEENE, Natal-J.-M.-M. (27 Februari 1899), doctor in de wijsbegeerte, lid van de Koloniale Raad, professor aan de Koloniale Hogeschool, professor aan de Rijkslandbouwhogeschool te Gent, Berkenhof, Nieuwkerken-Waas (29 Januari 1935). Privé-tel. (649). Postrek. 2368.78.

DE LICHTERVELDE (graaf Baudouin) (3 Januari 1877), rustend buitengewoon gezant en gevolmachtigd Minister van Z. M. de Koning der Belgen, 21, rua do Sacramento a Lapa, Lissabon (5 Februari 1930).

DE MUELENAERE, Félix-A.-R.C. (10 Januari 1882), doctor in de rechten, doctor in de politieke en sociale wetenschappen, licentiaat in de morele en historische wetenschappen, professor aan de Universiteit te Gent, ere-rechtskundig adviseur (gelijkgesteld met de directeurs-generaal) bij het Ministerie van Koloniën, 48, Sint-Michielslaan, Etterbeek (30 Juli 1938). Privé-tel. (33.48.36); bureau (11.98.00). Postrek. 108.76.

MM. DEVAUX, Jean-M.-J.-A.-L.-E.-C.-V. (12 avril 1889), ancien procureur général près la cour d'appel d'Elisabethville, conseiller d'Etat, 67, rue de l'Infante, Waterloo (8 octobre 1945). Tél. (54.74.42).

le colonel FERREIRA, Antonio-V. (30 avril 1874), ancien ministre, vice-président du Conseil de l'Empire colonial, président du Conseil supérieur des Travaux publics, professeur honoraire à l'Institut supérieur technique de Lisbonne, 21-2<sup>o</sup>, Avenida Fontes Pereira de Melo, Lisbonne (5 février 1930).

GELDERS, Valère-F.-L.-C. (20 juillet 1885), ancien magistrat et ancien commissaire de district de 2<sup>e</sup> classe au Congo belge, maître de conférences à la faculté de droit de l'Université de Louvain, membre correspondant de l'Institut colonial international, avocat près la Cour d'appel de Bruxelles, 180, chaussée de Tirlemont, Korbeek-Loo (22 janvier 1940). Tél. : privé (14.50). Cpte de ch. post. 5538.63.

GHLAIN, J. (27 décembre 1893), directeur général de l'Otraco, professeur à l'Université Coloniale, 55, rue Général Lotz, Uccle (8 octobre 1946). Tél. : privé (44.04.59); bureau (37.13.90). Cpte de ch. post. 1500.13.

GUEBELS, Léon-M.-J. (*Olivier de Bouveignes*) (1<sup>er</sup> février 1889), licencié en sciences morales et historiques, diplômé de l'Institut de droit international de La Haye et de l'Ecole supérieure de police scientifique de Bruxelles, homme de lettres, procureur général près la Cour d'appel de et à Léopoldville, 95, rue Le Corrége, Bruxelles (8 octobre 1945). Tél. : privé (34.62.71).

HAILEY, William Malcolm (baron of SHAHPUR and NEWPORT PAGNELL) (15 février 1872), G.C.S.I., G.C.I.E., G.C.M.G., docteur *honoris causa* en droit des Universités d'Oxford, Cambridge et Toronto; docteur *honoris causa* en littérature des Universités de Lahore, Allahabad, Lucknow et Bristol; président du « Colonial Research Committee » de Londres, 16, York House, Kensington Church street, London W. (8 octobre 1945). Tél. : privé (Western 38.49)

HARDY, Georges-R. (5 mai 1884), directeur honoraire de l'Ecole Coloniale de Paris, Jaulgonne (Aisne), France (4 février 1931).

le R. P. HULSTAERT, Gustaaf-E. (5 juillet 1900), de la Congrégation des Missionnaires du Sacré-Cœur, rédacteur en chef de la revue *Aequatoria*, à Coquilhatville (Congo belge) (8 octobre 1945).

M. JADOT, Joseph-C.-M. (29 octobre 1886), Juge au tribunal de 1<sup>re</sup> instance de Tournai, conseiller honoraire près la Cour d'appel de Léopoldville, président de l'Association des écrivains et artistes coloniaux de Belgique, membre de la Commission pour la protection des arts et métiers indigènes au Congo belge, 13, avenue H. Paris, Tournai (8 octobre 1945). Tél. : privé (10.305). Cpte de ch. post. 931.91.



- De Heren DEVAUX, Jean-M.-J.-A.-L.-E.-C.-V. (12 April 1889), gewezen Staat raadman, Infantstraat 67, Waterloo (8 October 1945). Tel. (54.74.42).
- kolonel FERREIRA, Antonio-V. (30 April 1874), oud-minister, onder-voorzitter van de Raad van het Koloniaal Rijk, voorzitter van de Hogeren Raad van Openbare Werken, ere-professor van het Hoger technisch Instituut te Lissabon, 21-2<sup>o</sup>, Avenida Fontes Pereira de Melo, Lissabon (5 Februari 1930).
- GELDERS, Valère-F.-L.-C. (20 Juli 1885), gewezen magistraat en gewezen districtscommissaris-2<sup>de</sup> klasse in Belgisch-Congo, conferentiemeester bij de rechtsfaculteit van de Universiteit te Leuven, corresponderend lid van het Internationaal Koloniaal Instituut, advocaat bij het Hof van beroep te Brussel, 180, Steenweg op Tienen, Korbeek-Loo (22 Januari 1940). Privé-tel. (14.50). Postrek. 5538.63.
- GHLAIN, J. (27 December 1893), directeur-generaal van Otraco, professor bij de Koloniale Universiteit, 55, Generaal Lotzstraat, Ukkel (8 October 1946). Privé-tel. : (44.04.59); bureau (37.13.90). Postrek. 1500.13.
- GUEBELS, Léon-M.-J. (*Olivier de Bouveignes*) (1 Februari 1889), licentiaat in de morele en historische wetenschappen, gediplomeerde van het Instituut voor Internationaal Recht te Den Haag en van de Hogere School voor wetenschappelijke politie te Brussel, letterkundige, procureur-generaal bij het Hof van beroep te Leopoldstad, 95, Le Corrégestraat, Brussel (8 October 1945). Privé-tel. (34.62.71).
- HAILEY, William Malcolm (baron of SHAHPUR and NEWPORT PAGNELL) (15 Februari 1872), G.C.F.I., G.C.T.E., G.C.M.G., doctor *honoris causa* in de rechten van de Universiteiten te Oxford, Cambridge en Toronto; doctor *honoris causa* in de letterkunde van de Universiteiten te Lahore, Allahabad, Lucknow en Bristol; voorzitter van het « Colonial Research Committee » te Londen, 16, York House, Kensington Church street, London W. (8 October 1945). Privé-tel. (Western 3849).
- HARDY, Georges-R. (5 Mei 1884), ere-directeur in de Koloniale School te Parijs, Jaulgonne (Aisne), Frankrijk (4 Februari 1931).
- E. P. HULSTAERT, Gustaaf-J. (5 Juli 1900), van de Congregatie der Missionarissen van het Heilig Hart, hoofdredacteur van het tijdschrift *Aequatoria*, te Coquilhatstad (Belgisch-Congo) (8 October 1945).
- De Heer JADOT, Joseph-C.-M. (29 October 1886), rechter in de rechtbank van eerste aanleg te Doornik, ere-raadsheer in het Hof van beroep te Leopoldstad, voorzitter van de « Association des écrivains et artistes coloniaux de Belgique », lid van de Commissie voor de bescherming van de Inlandse kunsten en ambachten in Belgisch-Congo, 13, avenue H. Paris, Doornik (8 October 1945). Privé-tel. (10.305). Postrek. 931.91.



MM. JENTGEN, Jean-P.-D. (15 juillet 1884), ancien juge-président du tribunal de 1<sup>re</sup> instance d'Elisabethville, directeur au Ministère des Colonies, 117, avenue Molière, Forest (1<sup>er</sup> septembre 1942). Tél. : privé (43.11.61); bureau (11.98.00). Cpte de ch. post. 3843.34.

JONES, Jesse-Thomas (4 août 1873), Phelps Stokes Office, 101, Park avenue New-York, 17, U. S. A. (22 janvier 1940).

LAUDE, Norbert-A.-H. (24 mai 1888), docteur en droit de l'Université de Paris, ancien sous-lieutenant auxiliaire de la Force publique au Congo belge, membre du Conseil colonial, professeur à et directeur de l'Université coloniale, secrétaire général de la Société royale de Géographie d'Anvers, membre correspondant de l'Académie coloniale de France, 1, avenue Middelheim, Anvers (30 juillet 1938). Tél. : bureau (909.80). Cpte de ch. post. 693.88.

MALENGREAU, G. (19 mai 1911), docteur en droit, docteur en sciences historiques, licencié en sciences coloniales, professeur à l'Université de Louvain, 451, chaussée de Namur, Heverlé (8 octobre 1946). Tél. : privé (25.00). Cpte de ch. post. 5518.83.

OLBRECHTS, Frans-N. (16 février 1899), docteur en philosophie et lettres, professeur à l'Université de Gand, membre correspondant de l'Académie royale flamande de Belgique, ancien professeur à l'Université de Colombie (New-York), conservateur honoraire du Musée des Sciences à Buffalo (New-York), directeur du Musée du Congo belge, Tervuren (22 janvier 1940). Tél. : bureau (33.05.72). Cpte de ch. post. 2045.02.

SMETS, Georges-H.-J. (7 juillet 1881), docteur en droit, docteur en philosophie et lettres, docteur spécial en histoire, professeur à l'Université de Bruxelles, directeur de l'Institut de Sociologie Solvay, membre de l'Académie royale de Belgique, 51, rue des Bollandistes, Etterbeek (28 juillet 1933). Tél. : privé (33.36.26); bureau (33.02.03). Cpte de ch. post. 1.39.

VAN DER LINDEN, Fred. (18 janvier 1883), journaliste, ancien administrateur territorial de 1<sup>re</sup> classe au Congo belge, membre du Conseil colonial, secrétaire général de l'Association des Intérêts coloniaux belges, membre associé de l'Académie des Sciences coloniales de France, directeur de la *Revue Coloniale Belge*, 47, rue Stanley, Uccle (8 octobre 1945). Tél. : privé (44.86.21); bureau (11.98.73). Cpte de ch. post. 779.79.

VAN DER STRAETEN, Edgar-P.-J. (6 juin 1894), ancien administrateur territorial principal au Congo belge, directeur à la Société Générale de Belgique, administrateur-directeur de la Compagnie du Congo pour le Commerce et l'Industrie, 268, chaussée de Vleurgat, Ixelles (8 octobre 1945). Tél. : privé (48.08.18); bureau (12.57.83). Cpte de ch. post. 1854.72.

De Heren JENTGEN, Jean-P.-D. (15 Juli 1884), gewezen rechter-voorzitter van de rechtbank van eerste aanleg te Elisabethstad, directeur bij het Ministerie van Koloniën, 117, Molièrelaan, Vorst (1 September 1942). Privé-tel. (43.11.61); bureau (11.98.00). Postrek. 3843.34.

JONES, Jesse-Th., Phelps-Stokes Fund Office, 101, Park avenue, New-York, 17, U. S. A. (22 Januari 1940).

LAUDE, Norbert-A.-H. (24 Mei 1888), doctor in de rechten van de Universiteit te Parijs, gewezen hulponderluitenant van de Weermacht in Belgisch-Congo, lid van de Koloniale Raad, professor en directeur van de Koloniale Hogeschool, secretaris-generaal van het Koninklijk Aardrijkskundig genootschap van Antwerpen, corresponderend lid van de « Académie coloniale de France », 1, Middelheimlaan, Antwerpen (30 Juli 1938). Tel.-bureau (909.80). Postrek. 693.88.

MALENGREAU, G. (19 Mei 1911), doctor in de rechten, doctor in de historische wetenschappen, licentiaat in de koloniale wetenschappen, professor in de Universiteit te Leuven, 451, Naamse Steenweg, Heverlé (8 October 1946). Privé-tel. (25.000). Postrek. 5518.83.

OLBRECHTS, Frans-N. (16 Februari 1899), doctor in de letteren en wijsbegeerte, professor aan de Universiteit te Gent, corresponderend lid van de Koninklijke Vlaamse Academie van België, gewezen professor aan de Universiteit te Columbia (New-York), ere-conservator van het Museum der Wetenschappen te Buffalo (New-York), directeur van het Museum van Belgisch-Kongo, Tervuren (22 Januari 1940). Tel. : bureau (33.05.72). Postrek. 2045.02.

SMETS, Georges-H.-J. (7 Juli 1881), doctor in de rechten, doctor in de letteren en wijsbegeerte, speciaal doctor in de geschiedkunde, professor aan de Universiteit te Brussel, directeur van het « Institut de Sociologie Solvay », lid van de Koninklijke Academie van België, 51, Bollandistenstraat, Etterbeek (28 Juli 1933). Privé-tel. (33.36.26); bureau (33.02.03). Postrek. 139.

VAN DER LINDEN, Fred. (18 Januari 1883), dagbladschrijver, gewezen gewestbeheerder 1<sup>e</sup> klasse in Belgisch-Congo, lid van de Koloniale Raad, secretaris-generaal van de Vereniging der Koloniale Belgische Interesten, gewoon lid van de Koloniale Wetenschappen Academie van Frankrijk, directeur van de *Revue Coloniale Belge*, 47, Stanleystraat, Ukkel (8 October 1945). Privé-tel. (44.86.21); bureau (11.98.73). Postrek. 779.79.

VAN DER STRAETEN, Edgar-P.-J. (6 Juni 1894), ere-e.a. gewestbeheerder in Belgisch-Congo, directeur in de « Société Générale de Belgique », afgevaardigd beheerder van de « Compagnie du Congo pour le Commerce et l'Industrie », 268, steenweg op Vleurgat, Elsene (8 October 1945). Privé-tel. (48.08.18); bureau (12.57.83). Postrek. 1854.72

**Membres correspondants.**

le R. P. BOELAERT, Edmond-E. (1<sup>er</sup> décembre 1899), missionnaire du Sacré-Cœur, Gare, Herzele (Fl. or.) (6 octobre 1947).

MM. GRÉVISSE, Fernand-E. (21 juillet 1909), attaché au Service provincial des affaires indigènes et de la main-d'œuvre, Elisabethville (6 octobre 1947).

PIRON, Pierre-J.-J. (24 février 1911), docteur en droit, attaché au Gouvernement général, Léopoldville (6 octobre 1947).

RUBBENS, Antoine-M.-E. (6 septembre 1909), docteur en droit, avocat, Elisabethville (6 octobre 1947).

**SECTION DES SCIENCES NATURELLES ET MÉDICALES.**

*Directeur pour 1948* : M. ROBERT, M.-J., docteur en géographie, ingénieur géologue, membre du Conseil colonial, professeur à l'Université de Bruxelles, directeur au Comité Spécial du Katanga, 210, avenue Molière, Ixelles.

*Vice-Directeur pour 1948* : M. PASSAU, Georges-L., ingénieur civil des Mines, ingénieur métallurgiste, ingénieur géologue, directeur de la Compagnie Minière des Grands Lacs Africains, membre de la Commission de Géologie du Ministère des Colonies, 67, rue de Spa, Bruxelles.

**Membres titulaires.**

MM. le Dr BRUYNOGHE, Richard-B. (4 novembre 1881), professeur à l'Université de Louvain, secrétaire perpétuel de l'Académie royale de Médecine de Belgique, 102, rue Vital Decoster, Louvain (6 mars 1929). Tél. : privé (66). Cpte de ch. post. 108.42.

BUTTGENBACH, Henri-J.-F. (5 février 1874), ingénieur civil des Mines, candidat en sciences naturelles, professeur émérite de l'Université de Liège, membre de l'Académie royale de Belgique, membre correspondant de l'Académie des Sciences coloniales de Paris, 182, avenue F. D. Roosevelt, Bruxelles (6 juillet 1929). Tel. : privé (48.42.91); bureau (11.80.90). Cpte de ch. post. 1361.63.

le Dr DUBOIS, Albert-L.-M. (2 février 1888), ancien médecin-chef de service au Congo belge, directeur de l'Institut de Médecine tropicale « Prince Léopold », 155, rue Nationale, Anvers (22 janvier 1930/22 juillet 1931). Tel. : bureau (756.07). Cpte de ch. post. 1073.80.

**Corresponderende Leden.**

E. P. BOELAERT, Edmond-E. (1 December 1899), missionaris van het Heilig Hart, Statie, Herzele (Oost-Vl.) (6 October 1947).

De Heren GREVISSE, Fernand-E. (21 Juli 1909), verbonden aan de Provinciale Dienst van inlandse zaken en arbeid Elisabethstad (6 October 1947).

PIRON, Pierre-J.-J. (24 Februari 1911), doctor in de rechten, verbonden aan het Algemeen Gouvernement, Leopoldstad (6 October 1947).

RUBBENS, Antoine-M.-E. (6 September 1909), doctor in de rechten, advocaat, Elisabethstad (6 October 1947).

**SECTIE VOOR NATUUR- EN GENEESKUNDIGE WETENSCHAPPEN.**

*Directeur voor 1948* : de Heer ROBERT, M.-J., doctor in de aardrijkskunde, aardkundig ingenieur, lid van de Koloniale Raad, professor aan de Universiteit te Brussel, directeur bij het Bijzonder Comité van Katanga, 210, Molièrelaan, Elsene.

*Vice-Directeur voor 1948* : de Heer PASSAU, Georges-L., burgerlijk mijnbouwkundig ingenieur, metaalkundig ingenieur, aardkundig ingenieur, directeur van de « Compagnie Minière des Grands Lacs Africains », lid van de Aardkundige Commissie van het Ministerie van Koloniën, 67, Spastraat, Brussel.

**Gewoon Leden.**

De Heren Dr BRUYNOGHE, Richard-B. (4 November 1881), professor aan de Universiteit te Leuven, aanblijvend secretaris van de Koninklijke Academie voor Geneeskunde van België, 102, Vital Decosterstraat, Leuven (6 Maart 1929). Privé-tel. (66). Postrek. 108.42.

BUTTGENBACH, Henri-J.-F. (5 Februari 1874), burgerlijk mijnbouwkundig ingenieur, candidaat in de natuurkundige wetenschappen, ere-professor aan de Universiteit te Luik, lid van de Koninklijke Academie van België, corresponderend lid van de Koloniale Wetenschappen van Parijs, 182, F. D. Rooseveltlaan, Brussel (6 Juli 1929). Privé-tel. (48.42.91); bureau (11.80.90). Postrek. 1361.63.

Dr DUBOIS, Albert-L.-M. (2 Februari 1888), gewezen geneesheer-diensthoofd in Belgisch-Congo, directeur van het Instituut voor Tropische geneeskunde « Prins Leopold », 155, Nationale straat, Antwerpen (22 Januari 1930/22 Juli 1931). Tel.-bureau (756.07). Postrek. 1073.80.

MM. FOURMARIER, Paul-F.-J. (25 décembre 1877), ingénieur civil des mines, professeur à l'Université de Liège, membre de l'Académie royale de Belgique, correspondant de l'Institut de France, membre associé de l'Académie des Sciences coloniales (Paris), 37, avenue des Platanes, Sclessin (6 mars 1929). Cpte de ch. post. 1267.41.

le Dr GERARD, Pol-V.-A. (2 mars 1886), professeur à l'Université de Bruxelles, membre correspondant de l'Académie royale de Belgique, 67, rue Joseph Stallaert, Ixelles (6 mars 1929). Tél. : privé (44.96.90); bureau (38.10.86). Cpte de ch. post. 1684.41.

le général HENRY DE LA LINDI (Chevalier Josué) (16 décembre 1869), ingénieur géologue, ancien commissaire général au Congo belge, 54, avenue Albert Elisabeth, Etterbeek (22 janvier 1930/22 février 1936). Tél. : privé (34.02.09). Cpte de ch. post. 813.70.

LEYNEN, Emile-L. (14 octobre 1876), docteur en médecine vétérinaire, directeur honoraire du Laboratoire de Diagnostic et de Recherches des Maladies contagieuses des animaux domestiques, directeur honoraire au Comité Spécial du Katanga, membre titulaire de l'Académie royale flamande de Médecine de Belgique, 22, avenue de la Ramée, Uccle (22 janvier 1930/22 juillet 1941). Tél. : privé (44.82.63). Cpte de ch. post. 957.93.

MARCHAL, Emile-J.-J. (10 avril 1871), ingénieur agricole, professeur émérite de l'Institut agronomique de l'État de Gembloux, membre de l'Académie royale de Belgique, correspondant de l'Institut et de l'Académie d'Agriculture de France, 125, avenue de Broqueville, Woluwe-Saint-Lambert (22 janvier 1930/14 juillet 1930). Tél. : privé (34.58.12). Cpte de ch. post. 51.92.

le Dr MOUCHET, René-L.-J. (16 décembre 1884), médecin en chef honoraire au Congo belge, chargé de cours à l'Université de Liège, professeur à l'Institut de Médecine tropicale « Prince Léopold », membre correspondant de l'Académie royale de Médecine de Belgique, 105, rue des Aduatiques, Etterbeek (22 janvier 1930/13 octobre 1947). Tél. : privé (33.92.83). Cpte de ch. post. 2372.03.

le Dr NOLF, Pierre-A.-E.-L. (26 juillet 1873), professeur émérite de l'Université de Liège, directeur de la Fondation médicale Reine Elisabeth, membre de l'Académie royale de Belgique, 3, avenue Jean-Joseph Crocq, Bruxelles (6 mars 1929). Tél. : privé (26.04.29). Cpte de ch. post. 2091.94.

PASSAU, Georges-L. (22 décembre 1878), ingénieur civil des mines, ingénieur métallurgiste, ingénieur géologue, directeur de la Compagnie minière des Grands Lacs Africains, membre de la Commission de Géologie du Ministère des Colonies, 67, rue de Spa, Bruxelles (22 janvier 1930/24 octobre 1946). Tél. : privé (11.30.98); bureau (17.62.15).

De Heren FOURMARIER, Paul-F.-J. (25 décembre 1877), mijnbouwkundig ingenieur, professor aan de Universiteit te Luik, lid van de Koninklijke Academie van België, correspondent van het « Institut de France », geassocieerd lid van de « Academie des Sciences coloniales » (Parijs), 37, avenue des Platanes, Sclessin (6 Maart 1929). Postrek. 1267.41.

Dr GERARD, Pol.-V.-A. (2 Maart 1886), professor aan de Universiteit te Brussel, corresponderend lid van de Koninklijke Academie van België, 67, Joseph Stallaertstraat, Elsene (6 Maart 1929). Privé-tel. (44.96.90); bureau (38.10.86). Postrek. 1684.41.

Generaal HENRY DE LA LINDI (Ridder Josué) (16 December 1869), aardkundig ingenieur, gewezen commissaris-generaal in Belgisch-Congo, 54, Albert-Elisabethlaan, Etterbeek (22 Januari 1930/22 Februari 1936). Privé-tel. (34.02.09). Postrek. 813.70.

LEYNEN, Emile-L. (14 October 1876), doctor in de Veeartsenijkunde, ere-directeur van het Laboratorium voor Diagnose en Opsporing van de Besmettelijke ziekten der huisdieren, ere-directeur bij het Bijzonder Comité van Katanga, titelvoerende lid van de Koninklijke Vlaamse Academie voor Geneeskunde van België, 22, Looftaan, Ukkel (22 Januari 1930/22 Juli 1941). Privé-tel. (44.82.63). Postrek. 957.93.

MARCHAL, Emile-J.-J. (10 April 1871), landbouwingenieur, ere-professor aan het Rijkslandbouwinstituut van Gemblours, lid van de Koninklijke Academie van België, correspondent van het « Institut » en de « Académie d'Agriculture de France », 125, de Broquevillelaan, Sint-Lambrechts-Woluwe (22 Januari 1930/14 Juli 1930). Privé-tek. (34.58.12). Postrek. 51.92.

Dr MOUCHET, René-L.-J. (16 December 1884), ere-hoofdgenesheer in Belgisch-Congo, docent aan de Universiteit te Luik, professor aan het Instituut voor Tropische Geneeskunde « Prins Leopold », corresponderend lid van de Koninklijke Academie voor Geneeskunde van België, 105, Aduatiekenstraat, Etterbeek (22 Januari 1930/13 October 1947). Privé-tel. (33.92.83). Postrek. 2372.03.

Dr NOLF, Pierre-A.-E.-L. (26 Juli 1873), ere professor aan de Universiteit te Luik, directeur van de Geneeskundige Stichting Koningin Elisabeth, lid van de Koninklijke Academie van België, 3, Jean-Joseph Crocqlaan, Brussel (6 Maart 1929). Privé-tel. (26.04.29). Postrek. 2091.94.

PASSAU, Georges-L. (22 December 1878), burgerlijk mijnbouwkundig ingenieur, metaalkundig ingenieur, aardkundig ingenieur, directeur van de « Compagnie Minière des Grands Lacs Africains », lid van de Aardkundige Commissie van het Ministerie van Koloniën, 67, Spastraat, Brussel (22 Januari 1930/24 October 1946). Privé-tel. (11.30.98); bureau (17.62.15).



MM. ROBERT, Maurice-J. (19 février 1880), docteur en géographie, ingénieur géologue, membre du Conseil colonial, professeur à l'Université de Bruxelles, directeur au Comité Spécial du Katanga, 210, avenue Molière, Ixelles (6 mars 1929). Tél. : privé (44.17.64); bureau (12.17.37). Cpte de ch. post. 2244.41.

le Dr RODHAIN, Jérôme-H.-A. (25 janvier 1876), médecin en chef honoraire au Congo belge, professeur à l'Université de Gand, professeur à l'Université coloniale, directeur honoraire de l'Institut de Médecine tropicale « Prince Léopold », membre de l'Académie royale de Médecine de Belgique, 564, chaussée de Waterloo, Ixelles (6 mars 1929). Tél. : privé (44.22.49). Cpte de ch. post. 3136.57.

SCHOUTEDEN, Henri-E.-A.-H. (3 mai 1881), docteur en sciences, professeur à l'Université coloniale, professeur à l'Institut de Médecine tropicale « Prince Léopold », directeur honoraire du Musée du Congo belge, membre de l'Académie royale flamande de Belgique, 182, avenue de Tervuren, Bruxelles (6 mars 1929). Tél. : privé (33.05.76). Cpte de ch. post. 854.24.

#### Membres associés.

MM. le chanoine BAEYENS, Joseph-C.-A. (30 novembre 1895), ingénieur agricole, professeur à l'Université de Louvain, directeur de la station pédologique, membre de l'Académie royale flamande de Belgique, 29, rue des Récollets, Louvain (4 août 1939). Tél. : privé (21.44). Cpte de ch. post 2281.72.

BEQUAERT, Joseph (24 mai 1886), membre de l'Académie Royale Flamande de Belgique, curator of insects, Museum of comparative zoology at Harvard College, Cambridge, 38, Massachusetts, 38, U.S.A. (22 janvier 1930).

BOUILLENNE, Raymond (28 février 1897), docteur en sciences, professeur à l'Université de Liège, Bois-le-Comte (Mery), Liège (8 octobre 1946). Cpte de ch. post 233.46.

BRIEN, Paul, docteur en zoologie, professeur à l'Université de Bruxelles, 81, avenue de la Fauconnerie, Boitsfort (8 février 1948).

BRUMPT, Émile-J.-A. (10 mars 1877), professeur à la Faculté de Médecine de Paris, directeur de l'Institut de Parasitologie, membre de l'Académie de Médecine, de l'Académie Vétérinaire et de l'Académie des Sciences coloniales, 9, avenue de l'Observatoire, Paris (22 janvier 1930). Tél. : privé (Odéon 70.52).

CHEVALIER, J.-B.-Auguste (23 juin 1873), professeur au Museum d'Histoire naturelle, membre de l'Institut (Académie des Sciences), de l'Académie d'Agriculture et de l'Académie des Sciences coloniales, 57, rue Cuvier, Paris (V<sup>e</sup>) (29 janvier 1935). Tél. : bureau (Gobelins 69.57).



De Heren ROBERT, Maurice-J. (19 Februari 1880), doctor in de aardrijkskunde, aardkundig ingenieur, lid van de Koloniale Raad, professor aan de Universiteit te Brussel, directeur bij het Bijzonder Comité van Katanga, 210, Molièrelaan, Elsene (6 Maart 1929). Privé-tel. (44.17.64); bureau (12.17.37). Postrek. 2244.41.

Dr RODHAIN, Jérôme-H.-A. (25 Januari 1876), ere-hoofdgeneesheer in Belgisch-Congo, professor aan de Universiteit te Gent, professor aan de Koloniale Hogeschool, ere-directeur van het Instituut voor Tropische Geneeskunde « Prins Leopold », lid van de Koninklijke Academie voor Geneeskunde van België, 564, steenweg op Waterloo, Elsene (6 Maart 1929). Privé-tel. (44.22.49). Postrek. 3136.57.

SCHOUTEDEN, Henri-E.-A.-H. (3 Mei 1881), doctor in de wetenschappen, professor aan de Koloniale Hogeschool, professor aan het Instituut voor Tropische Geneeskunde « Prins Leopold », ere-directeur van het Museum van Belgisch-Congo, lid van de Koninklijke Vlaamse Academie van België, 182, Tervurenlaan, Brussel (6 Maart 1929). Privé-tel. (33.05.76). Postrek. 854.24.

#### Buitengewoon Leden.

De Heren Kannunnik BAEYENS, Joseph-C.-A. (30 November 1895), landbouwingenieur, professor aan de Universiteit te Leuven, directeur van het pedologisch station van de Universiteit, 29, Minderbroedersstraat, Leuven (4 Augustus 1939). Privé-tel. (21.44). Postrek. 2281.72.

BEQUAERT, Joseph (24 Mei 1886), vreemd lid van de Koninklijke Vlaamse Academie van België, curator of insects, Museum of comparative zoology at Harvard College, Cambridge, 38, Massachusetts, U.S.A. (22 Januari 1930).

BOUILLENNE, Raymond (28 Februari 1897), doctor in de wetenschappen, professor aan de Universiteit te Luik, Bois-le-Comte (Mery), Luik (8 October 1946). Postrek. 233.46.

BRIEN, Paul, doctor in de dierkunde, professor aan de Universiteit te Brussel, 81, Valkenjachtlaan, Boschvoorde (8 Februari 1948).

BRUMPT, Emile-J.-A. (10 Maart 1877), professor aan de Geneeskundige Faculteit te Parijs, directeur van het « Institut de Parasitologie », lid van de « Académie de Médecine », van de « Académie Vétérinaire » en van de « Académie des Sciences coloniales », 9, avenue de l'Observatoire, Parijs (22 Januari 1930). Privé-tel. (Odéon 70.52).

CHEVALIER, J.-B.-Auguste (23 Juni 1873), professor aan het « Museum d'Histoire naturelle », lid van het « Institut » (Academie van de Wetenschappen), van de « Académie de l'Agriculture » en de « Académie des Sciences coloniales », 57, rue Cuvier, Parijs (V<sup>e</sup>) (29 Januari 1935). Tel.-bureau (Gobelins 69.57).

MM. CLAESSENS, Jean-L.-J. (15 octobre 1873), ingénieur agricole, directeur général honoraire au Ministère des Colonies, ancien directeur général de l'Institut national pour l'étude agronomique du Congo belge (Inéac), 89, avenue de Visé, Watermael-Boitsfort (18 juillet 1931). Tél. : privé (48.99.63). Cpte de ch. post. 3581.49.

DELEVOY, Gaston-C.-A. (17 février 1884), ingénieur agronome et forestier, inspecteur principal des Eaux et Forêts, chef de la station de recherches de Groenendael, 16, rue du Gruyer, Watermael-Boitsfort (22 janvier 1930). Tél. : privé (48.57.46); bureau (52.93.86). Cpte de ch. post. 541.19.

DE WITTE, Gaston (12 juin 1897), conservateur au Musée royal d'Histoire naturelle, 203, avenue de la Chasse, Etterbeek (8 octobre 1946). Tél. : privé (33.58.93). Cpte de ch. post. 622.81.

le Dr DUREN, Albert-N. (20 juillet 1891), ancien médecin hygiéniste inspecteur au Congo belge, directeur au Ministère des Colonies, 96, avenue Gribaumont, Woluwe-Saint-Lambert (25 août 1942). Tél. : bureau (12.67.55). Cpte de ch. post. 3337.78.

HAUMAN, Lucien (3 juillet 1880), ingénieur agronome, professeur à l'Université de Bruxelles, membre de l'Académie royale de Belgique, 19, avenue de l'Hippodrome, Ixelles (19 février 1936). Tél. : privé (47.11.42). Cpte de ch. post. 7113.57.

HERISSEY, E.-Henri (13 mai 1873), professeur honoraire à la Faculté de Pharmacie de Paris, pharmacien honoraire des hôpitaux de Paris, docteur « honoris causa » des Facultés de Médecine de Bruxelles et de Liège, 41, boulevard Raspail, Paris (VII<sup>e</sup>) (22 janvier 1930).

JAMOTTE, André (28 octobre 1903), ingénieur civil des mines, ingénieur géologue attaché au C.S.K., chargé de cours à la Faculté de Polytechnique de Mons, 49a, avenue Brunard, Uccle (8 octobre 1946). Cpte de ch. post. 7842.34.

LATHOUWERS, C.-A.-T.-Victor (29 mars 1880), docteur en sciences (section Botanique), professeur émérite à l'Institut agronomique de l'État à Gembloux, 125, avenue de Broqueville, Woluwe-Saint-Lambert (4 août 1939). Tél. : privé (34.43.12). Cpte de ch. post. 854.57.

LEPERSONNE, Jacques (26 octobre 1909), ingénieur géologue, chef de section au Musée du Congo belge à Tervueren, 34, rue de la Duchesse, Bruxelles IV (8 octobre 1946). Cpte de ch. post. 2931.14.

MATHIEU, Fernand-F. (1<sup>er</sup> septembre 1886), ingénieur des mines, ingénieur électricien, ingénieur géologue A.I.M.s., chargé de cours à la Faculté polytechnique de Mons, 68, avenue de la Toison d'Or, Saint-Gilles-Bruxelles (4 août 1939). Tél. : privé (12.54.20). Cpte de ch. post. 3281.22.

De Heren **CLAESSENS, Jean-L.-J.** (15 October 1873), landbouwingenieur, ere-directeur-generaal bij het Ministerie von Koloniën, gewezen directeur-generaal van het Nationaal Instituut voor de landbouwstudie van Belgisch-Congo (Inéac), 89, Visélaan, Watermaal-Boschvoorde (18 Juli 1931). Privé-tel. (48.99.63). Postrek. 3581.49.

**DELEVOY, Gaston-C.-A.** (17 Februari 1884), land- en boschbouwkundig ingenieur, e.a. houtventer, hoofd van het opsporingsstation van Groenendael, 16, Boschrechterstraat, Watermaal-Boschvoorde (22 Januari 1930). Privé-tel. (48.57.46); bureau (52.93.86). Postrek. 541.19.

**DE WITTE, Gaston** (12 Juni 1897), conservator aan het Koninklijk Natuurhistorisch Museum, 203, Jachtlaan, Etterbeek (8 October 1946). Privé-tel. (33.58.93). Postrek. 622.81.

**Dr DUREN, Albert-N.** (20 Juli 1891), gewezen geneesheer-hygiënist-inspecteur in Belgisch-Congo, directeur bij het Ministerie van Koloniën, 96, Gribaumontlaan, Sint-Pieters-Woluwe (25 Augustus 1942). Tel.-bureau (12.67.55). Postrek. 3337.78.

**HAUMAN, Lucien** (3 Juli 1880), landbouwkundig ingenieur, professor aan de Universiteit te Brussel, lid van de Koninklijke Academie van België, 19, Wedrennenlaan, Elsene (19 Februari 1936). Privé-tel. (47.11.42). Postrek. 7113.37.

**HERISSEY, E.-Henri** (13 Mei 1873), ere-professor aan de « Faculté de Pharmacie » te Parijs, ere-hospitaal-apotheker te Parijs, doctor « honoris causa » van de Geneeskundige Faculteiten te Brussel en Luik, 41, boulevard Raspail, Parijs (VII<sup>e</sup>) (22 Januari 1930).

**JAMOTTE, André** (28 October 1903), burgerlijk mijn ingenieur, aardkundig ingenieur verbonden aan het B.C.K., docent aan de Polytechnische Faculteit te Bergen, 49a, Brunardlaan, Ukkel (8 October 1946). Postchek. 7842.34.

**LATHOUWERS, C.-A.-T.-Victor** (29 Maart 1880), doctor in de wetenschappen (botanische sectie), professor emeritus aan de Rijkslandbouwschool te Gembloers, 125, de Broquevillelaan, Sint-Lambrechts-Woluwe (4 Augustus 1929). Privé-tel. (34.43.12). Postrek. 854.57.

**LEPERSONNE, Jacques** (26 October 1909), aardkundig ingenieur, sectiehoofd in het Museum van Belgisch-Congo te Tervuren, 34, Hertoginstraat, Brussel IV (8 October 1946). Postrek. 2931.14.

**MATHIEU, Fernand-F.** (1 September 1886), mijnbouwkundig ingenieur, electrotechnisch ingenieur, aardkundig ingenieur A.I.Ms., docent bij de « Faculté polytechnique » te Bergen, 68, Gulden Vlieslaan, Sint-Gillis-Brussel (4 Augustus 1939). Privé-tel. (12.54.20). Postrek. 3281.22.

MM. le Dr MOTTOULLE, Léopold (6 janvier 1884), conseiller pour les affaires de main-d'œuvre et médicales de la Société internationale forestière et minière (Forminière) et de l'Union minière du Haut-Katanga, 19, rue H. Lemaitre, Namur (10 janvier 1931). Tél. : privé (228.76); bureau (12.66.40).

POLINARD, Edmond-P.-J. (4 novembre 1891), ingénieur civil des mines, professeur à l'Université coloniale, membre correspondant de l'Académie royale flamande de Belgique, 31, avenue Daily, Schaerbeek (23 février 1933). Tel. : bureau (12.66.40). Cpte de ch. post. 2941.16.

PYNAERT, Léon-A.-J.-E. (31 octobre 1876), ancien directeur du Jardin botanique d'Eala, directeur honoraire du Jardin colonial, 525, chaussée Romaine, Bruxelles (22 janvier 1930). Tél. : privé (25.12.10). Cpte de ch. post. 3591.77.

ROBYNS, Walter (25 mai 1901), docteur en sciences botaniques, professeur à l'Université de Louvain, directeur du Jardin botanique de l'État, membre de l'Académie royale flamande de Belgique, 56, rue des Joyeuses-Entrées, Louvain (22 janvier 1930). Tél. : privé (Louvain 10.81); bureau (17.46.56). Cpte de ch. post. 1094.96.

le Dr SCHWETZ, Jacques (20 septembre 1874), ancien médecin-directeur de 1<sup>re</sup> classe de laboratoire au Congo belge, professeur à l'Université de Bruxelles, 62a, avenue du Castel, Bruxelles (3 août 1939). Tel. : privé (34.63.73); bureau (11.25.51). Cpte de ch. post. 2295.71.

SLUYS, Maurice-J.-L. (23 février 1887), ingénieur des Mines, 1, avenue de la Couronne, Bruxelles (6 octobre 1947).

VAN DEN ABEELE, Marcel-H.-J. (11 juillet 1898), ingénieur agronome, inspecteur général honoraire du Service de l'Agriculture au Congo belge, directeur général de l'Institut national pour l'étude agronomique du Congo belge (Inéac), directeur général au Ministère des Colonies, 51, avenue d'Auderghem, Bruxelles (25 août 1942). Tél. : privé (34.25.70); bureau (11.98.00). Cpte de ch. post. 442.71.

VAN GOIDSENHOVEN, Charles-G.-J. (2 mars 1881), candidat en sciences naturelles, docteur en médecine vétérinaire, recteur de l'École de Médecine Vétérinaire de l'État à Curegem, 9, avenue Hippolyte Limbourg, Anderlecht (8 octobre 1946). Cpte de ch. post. 7041.36.

le Dr VAN HOOF, Lucien-M.-J.-J. (15 avril 1890), médecin en chef honoraire au Congo belge, 11, chaussée de Borsbeek, Bouchout (8 octobre 1945). Cpte de ch. post. 1236.14.

De Heren Dr MOTTOULLE, Léopold (6 Januari 1884), adviseur voor de gelegenheden in zake van werkkrachten en geneeskunde, van de « Société internationale forestière et minière (Forminière) » en de « Union minière du Haut-Katanga », 19, rue H. Lemaître, Namen (10 Januari 1931). Privé-tel. (228.76); bureau (12.66.40).

POLINARD, Edmond-P.-J. (4 November 1891), burgerlijk mijnbouwkundig ingenieur, professor aan de Koloniale Hogeschool, corresponderend lid van de Koninklijke Vlaamse Academie van België, 31, Daillylaan, Schaarbeek (23 Februari 1933). Tel.-bureau (12.66.40). Postrek. 2941.16.

PYNAERT, Léon-A.-J.-E. (31 October 1876), gewezen directeur van de Plantentuin van Eala, ere-directeur van de Koloniale Tuin, 525, Romeinse baan, Brussel (22 Januari 1930). Privé-tel. (25.12.10). Postrek. 3591.77.

ROBYNS, Walter (25 Mei 1901), doctor in de botanische wetenschappen, professor aan de Universiteit te Leuven, directeur van de Rijksplantentuin, lid van de Vlaamse Koninklijke Academie van België, 56, Blijde Inkomststraat, Leuven (22 Januari 1930). Privé-tel. (Leuven 10.81); bureau (17.46.56). Postrek. 1094.96.

Dr SCHWETZ, Jacques (20 September 1874), gewezen geneesheer-directeur — 1<sup>e</sup> klasse — van een laboratorium in Belgisch-Congo, professor aan de Universiteit te Brussel, 62a, Kasteellaan, Brussel (4 Augustus 1939). Privé-tel. (34.63.73); bureau (11.25.51). Postrek. 2295.71.

SLUYS, Maurice-J.-L. (23 Februari 1887), burgerlijk mijningenieur, 1, Kroonlaan, Brussel (6 October 1947).

VAN DEN ABEELE, Marcel-H.-J. (11 Juli 1898), landbouwkundig ingenieur, ere-inspecteur-generaal van de Landbouwdienst in Belgisch-Congo, directeur-generaal van het Nationaal Instituut voor de landbouwstudie in Belgisch-Congo (Inéac), directeur-generaal bij het Ministerie van Koloniën, 51, Audergemse steenweg, Brussel (25 Augustus 1942). Privé-tel. (34.25.70); bureau (11.98.00). Postrek. 442.71.

VAN GOIDSENHOFEN, Charles-G.-J. (2 Maart 1881), candidaat in de natuurkundige wetenschappen, doctor in de veeartsenijkunde, rector van de Rijksveeartsenijschool te Curegem, 9, Hippolyte Limbourglaan, Anderlecht (8 October 1946). Postrek. 7041.36.

Dr VAN HOOFF, Lucien-M.-J.-J. (15 April 1890), ere-hoofdgeneesheer in Belgisch-Congo, 11, Borsbeek steenweg, Bouchout (8 October 1945). Postrek. 1236.14.

MM. VAN STRAELEN, Victor (14 juin 1889), docteur en sciences naturelles, docteur spécial en sciences géologiques, professeur à l'Université de Gand, directeur du Musée royal d'Histoire naturelle, président de l'Institut des Parcs nationaux du Congo belge, membre de l'Académie royale de Belgique, 7, avenue Géo Bernier, Ixelles (19 février 1936). Tél. : bureau (48.04.75). Cpte de ch. post. 1712.69.

WATTIEZ, Nestor-J. (25 novembre 1886), pharmacien, professeur à l'Université de Bruxelles, 94, avenue de l'Université, Ixelles (18 juillet 1931). Tel. : privé (26.13.75). Cpte de ch. post. 447.26.

WAYLAND, E.-J., ancien directeur du Service géologique de l'Uganda, géologue au Gouvernement du Protectorat de Bechuanaland, Gaberones (Bechuanaland) (8 octobre 1945).

#### Membres correspondants.

MM. BERNARD, Etienne-A. (26 mai 1917), licencié en Sciences mathématiques et acturiennes, chef du Service de la Division de Climatologie à l'I.N.E.A.C., Yangambi (6 octobre 1947).

SLADDEN, Georges-E. (21 avril 1904), ingénieur agronome, inspecteur général de l'Agriculture, Léopoldville, Kalina (6 octobre 1947).

VANDER ELST, N., ingénieur mécanicien de l'Université de Bruxelles, chef de service de Météorologie, Léopoldville (6 octobre 1947).

VAN RIEL, Joseph-F.-V. (19 octobre 1899) docteur en médecine, médecin chef de la Compagnie Minière des Grands Lacs Africains à Butembo, professeur à l'Institut de Médecine Tropicale, 91, avenue du Castel, Bruxelles (6 octobre 1947).

#### SECTION DES SCIENCES TECHNIQUES.

*Directeur pour 1948* : M. GILLON, Gustave, ingénieur électricien, professeur à l'Université de Louvain, 5, rue des Joyeuses-Entrées, Louvain.

*Vice-directeur pour 1948* : M. BOLLENGIER, Charles-A., ingénieur des Constructions civiles, professeur ordinaire à l'Université de Gand, ingénieur en chef-directeur des Travaux maritimes de la ville d'Anvers, membre d'honneur du « Koninklijk Instituut van Ingenieurs », 80, Meir, Anvers.

De Heren VAN STRAELEN, Victor (14 Juni 1889), doctor in de natuurkundige wetenschappen, speciaal doctor in de aardkundige wetenschappen, professor aan de Universiteit te Gent, directeur van het Koninklijk Natuurhistorisch Museum, voorzitter van het Instituut der Nationale Parken van Belgisch-Congo, lid van de Koninklijke Academie van België, 7, Géo Bernierlaan, Elsene (19 Februari 1936). Tel.-bureau (48.04.75). Postrek. 1712.69.

WATTIEZ, Nestor-J. (25 November 1886), apotheker, professor aan de Universiteit te Brussel, 94, Universiteit laan, Elsene (18 Juli 1931). Privé-tel. (26.13.75). Postrek. 447.26.

WAYLAND, E.-J., gewezen directeur van de Aardkundige Dienst van Uganda, geoloog in de Protectorats Regering van Bechuanaland, Gaberones (Bechuanaland) (8 October 1945).

#### **Corresponderende Leden.**

De Heren BERNARD, Étienne-A. (26 Mei 1917), licentiaat in actuariële en wiskundige wetenschappen, hoofd van de Dienst der Klimaatkunde aan de I.N.E.A.C., Yangambi (6 October 1947).

SLADDEN, Georges-E. (21 April 1904), ingenieur-landbouwkundige, inspecteur-generaal van de Landbouw, Leopoldstad, Kalina (6 October 1947).

VANDER ELST, N., werktuigkundig-ingenieur van de Universiteit te Brussel, hoofd van de Werkkundige dienst, Leopoldstad (6 October 1947).

VAN RIEL, Joseph-F.-V. (19 October 1899), doctor in de geneeskunde, geneesheer-bestuurder van de « Compagnie Minière des Grands Lacs Africains », Butembo, professor aan het Instituut voor Tropische Geneskunde « Prins Leopold », 91, Slotlaan, Brussel (6 October 1947).

#### **SECTIE VOOR TECHNISCHE WETENSCHAPPEN.**

*Directeur voor 1948* : de Heer GILLON, Gustave, electrotechnisch ingenieur, professor aan de Universiteit te Leuven, 5, Blijde Inkomststraat, Leuven.

*Vice-Directeur voor 1948* : de Heer BOLLENGIER, Karel-A., ingenieur der Burgerlijke Bouwwerken, gewoon professor aan de Universiteit van Gent, hoofd-ingenieur-directeur van de Waterwerken van de stad Antwerpen, ere-lid van het Koninklijk Instituut van Ingenieurs (Den Haag), 80, Meir, Antwerpen.



**Membres titulaires.**

MM. ALLARD, Emile (24 juillet 1883), ingénieur des mines, ingénieur électricien, professeur aux Universités de Bruxelles et de Liège, 4, avenue du Congo, Ixelles (6 juillet 1929). Tél. : privé (48.82.42). Cpte de ch. post. 1064.29.

ANTHOINE, Raymond-E. (12 mai 1888), ingénieur civil des mines et géologue (A.I.L.G.), ingénieur électricien, administrateur-délégué de la Société des Mines d'Or de Kilo-Moto, 34, avenue F. D. Roosevelt, Bruxelles (26 août 1931/25 mars 1942). Tél. : privé (48.87.40); bureau (47.01.44). Cpte à Banque Soc. Générale de Belgique 44.996.

BEELAERTS, Jean-M.-J. (21 avril 1880), ingénieur électricien, ingénieur en chef à la Société internationale forestière et minière du Congo (Forminière), directeur de la « Diamant Boart », 30, rue des Astronomes, Uccle (3 avril 1930/26 août 1939). Tél. : bureau (12.66.40). Cpte de ch. post. 3413.89.

BETTE, Robert-A. (25 juillet 1876), ingénieur électricien (A.I.Ms), ancien officier du Génie (A.I.A.), président et administrateur-délégué de la Société générale africaine d'électricité (Sogelec), administrateur-délégué de la Société générale des forces hydro-électriques du Katanga (Sogefor), 158, boulevard Brand Whitlock, Woluwe-Saint-Lambert (3 avril 1930/20 février 1939). Tél. : privé (33.35.38); bureau (12.17.18). Cpte de ch. post. 7110.99.

BOLLENGIER, Karel-A. (13 décembre 1885), ingénieur des constructions civiles, professeur ordinaire à l'Université de Gand, ingénieur en chef-directeur des travaux maritimes de la ville d'Anvers, membre d'honneur du « Koninklijk Instituut van Ingenieurs » (La Haye), 80, Meir, Anvers (6 mars 1929). Tél. : privé (266.60); bureau (271.72). Cpte de ch. post. 3314.35.

le général de réserve DEGUENT, R. (23 juillet 1883), directeur de l'école de criminologie et de police scientifique, 142, rue Franz Merjay, Ixelles (6 mars 1929). Tél. : privé (44.27.71). Cpte de ch. post. 2949.25.

DEHALU, Marcel-J.-J. (1<sup>er</sup> septembre 1873), docteur en sciences physiques et mathématiques, administrateur-inspecteur honoraire de l'Université de Liège, membre de l'Académie royale de Belgique, 17, quai du Halage, Visé (6 juillet 1929). Cpte de ch. post. 959.55.

FONTAINAS, Paul-M.-J.-A.-G. (8 novembre 1881), ingénieur civil des mines, administrateur de sociétés minières congolaises, 327, avenue Molière, Uccle (6 mars 1929). Tél. : privé (44.12.98); bureau (12.66.40). Cpte de ch. post. 3481.35.

GILLON, Gustave (28 mai 1874), ingénieur électricien, professeur à l'Université de Louvain, 5, rue des Joyeuses-Entrées, Louvain (6 juillet 1929). Tél. : bureau (217). Cpte de ch. post. 334.23.

**Gewoon Leden.**

De Heren ALLARD, Emile (24 Juli 1883), mijnbouwkundig ingenieur, electrotechnisch ingenieur, professor aan de Universiteit te Brussel en Luik, 4, Congolaan, Elsene (6 Juli 1929). Privé-tel. (48.82.42). Postrek. 1064.29.

ANTHOINE, Raymond-E. (12 Mei 1888), burgerlijk mijnbouw- en aardkundig ingenieur (A.I.L.G.), electrotechnisch ingenieur, afgevaardigd-beheerder van de vennootschap « De Goudmijnen van Kilo-Moto », 34, F. D. Rooseveltlaan, Brussel (26 Augustus 1931/25 Maart 1942). Privé-tel. (48.87.40); bureau (47.01.44). Rekening « Banque Soc. Générale de Belgique » 44.996.

BEELAERTS, Jean-M.-J. (21 April 1880), electrotechnisch ingenieur, hoofdingenieur bij de « Société internationale forestière et minière du Congo (Forminière) », directeur van de « Diamant Boart », 30, Sterrekundigenstraat, Ukkel (3 April 1930/26 Augustus 1939). Tel.-bureau (12.66.40). Postrek. 3413.89.

BETTE, Robert-A. (25 Juli 1876), electrotechnisch ingenieur (A.I.Ms), gewezen officier bij de Genie (A.I.A.), voorzitter en afgevaardigd-beheerder van de « Société générale africaine d'électricité (Sogelec) », afgevaardigd-beheerder van de « Société générale des forces hydro-électriques du Katanga (Sogefor) », 158, Brand Whitlocklaan, Sint-Lambrechts-Woluwe (3 April 1930/20 Februari 1939). Privé-tel. (33.35.38); bureau (12.17.18). Postrek. 7110.99.

BOLENGIER, Karel-A. (13 December 1885), ingenieur der burgerlijke bouwwerken, gewoon professor aan de Universiteit te Gent, hoofdingenieur-directeur van de waterwerken der stad Antwerpen, erelid van het Koninklijk Instituut van Ingenieurs (Den Haag), 80, Meir, Antwerpen (6 Maart 1929). Privé-tel. (266.60); bureau (271.72). Postrek. 3314.35.

reserve-generaal DEGUENT, R. (23 Juli 1883), bestuurder van de school voor criminologie en wetenschappelijke politie, 142, Franz Merjaystraat, Elsene (6 Maart 1929). Privé-tel. (44.27.71). Postrek. 2949.25.

DEHALU, Marcel-J.-J. (1 September 1873), doctor in de natuur- en wiskunde, ere-beheerder-inspecteur van de Universiteit te Luik, lid van de Koninklijke Academie van België, 17, quai du Halage, Visé (6 Juli 1929). Postrek. 959.55.

FONTAINAS, Paul-M.-J.-A.-G. (8 November 1881), burgerlijk mijnbouwkundig ingenieur, beheerder van Congoese mijnvennootschappen, 327, Molièrelaan, Ukkel (6 Maart 1929). Privé-tel. (44.12.98); bureau (12.66.40). Postrek. 3481.35.

GILLON, Gustave (28 Mei 1874), electrotechnisch ingenieur, professor aan de Universiteit te Leuven, 5, Blijde Inkómststraat, Leuven (6 Juli 1929). Tel.-bureau (217). Postrek. 334.23.

MM. JADOT, Odon (13 avril 1884), ingénieur, vice-président et administrateur-délégué de la Compagnie du Chemin de fer du Bas-Congo au Katanga, 14, square du Val-de-la-Cambre, Ixelles (6 mars 1929). Tél. : bureau (11.80.17).

MAURY, Jean-G.-F.-H. (2 avril 1880), ingénieur électricien, ingénieur civil, professeur à l'École Royale Militaire, chef du Service cartographique à l'Institut cartographique militaire, ingénieur en chef honoraire au Ministère des Colonies, 73, avenue de l'Opale, Schaerbeek (6 mars 1929). Tél. : privé (33.59.27). Cpte de ch. post. 1588.69.

MOULAERT, Georges-B.-J.-M. (19 mai 1875), général-major de réserve honoraire, vice-gouverneur général honoraire au Congo belge, président du Conseil d'administration de la Société des Mines d'Or de Kilo-Moto, 47, avenue de l'Observatoire, Uccle (6 mars 1929). Tél. : privé (44.70.87); bureau (11.64.85). Cpte de ch. post. 1363.16

le général OLSEN, Frederik-V. (24 mai 1877), général honoraire de la Force publique au Congo belge, administrateur-gérant de l'Office d'Exploitation des Transports coloniaux (Otraco), 22, rue des Taxandres, Etterbeek (6 mars 1929). Tél. : privé (33.00.64); bureau (37.13.90).

VAN DE PUTTE, Marcel (19 mars 1895), ingénieur civil des mines, ingénieur métallurgiste, licencié en sciences commerciales et financières, membre du Conseil colonial, chef de travaux-répétiteur honoraire à l'Université de Liège, administrateur-délégué de la Société équatoriale congolaise Lulonga-Ikelemba (Secli), 3, rue Solvyns, Anvers (6 mars 1929). Tél. : privé (482.24); bureau (718.49). Cpte de ch. post. 3276.00.

VAN DEUREN, Pierre (5 mai 1878), docteur en sciences (Université de Paris), général de réserve honoraire du Génie, professeur émérite de l'École Royale Militaire, 45, rue Ducale, Bruxelles (6 mars 1929). Tél. : privé (33.20.14); bureau (11.28.68). Cpte de ch. post. 1057.87.

#### Membres associés.

MM. BARZIN, Henry (14 février 1884), administrateur-directeur général de la Compagnie géologique et minière des ingénieurs et industriels belges, 9, drève du Prieuré, Woluwe-Saint-Lambert (9 mars 1938). Tél. : privé (33.09.79); bureau (12.52.50). Cpte de ch. post. de M<sup>me</sup> Barzin : 1404.55.

BOUSIN, Georges (3 novembre 1882), ingénieur des constructions civiles, ancien directeur général en Afrique de la Compagnie du Chemin de fer du Congo, 773, chaussée de Waterloo, Uccle (3 avril 1930). Tél. : privé (44.87.37). Cpte de ch. post. 7610.05.

De Heren JADOT, Odon (13 April 1884), ingenieur, vice-président en afgevaardigd beheerder van de « Compagnie du Chemin de fer du Bas-Congo au Katanga », 14, Terkamerendal, Elsene (6 Maart 1929). Tel.-bureau (11.80.17).

MAURY, Jean-G.-F.-H. (2 April 1880), électrotechnisch ingenieur, burgerlijk ingenieur, professor aan de Koninklijke Militaire School, hoofd van de Cartografische Dienst bij het Militair Cartografisch Instituut, ere-hoofdingenieur bij het Ministerie van Koloniën, 73, Opalelaan, Schaarbeek (6 Maart 1929). Privé-tel. (33.59.27). Postrek. 1588.69.

MOULAERT, George-B.-J.-M. (19 Mei 1875), ere-reserve-generaal-majoor, ere-vice-gouverneur-generaal in Belgisch-Congo, voorzitter van de raad van beheer van de Vennootschap « De Goudmijnen van Kilo-Moto », 47, Sterrewachtlaan, Ukkel (6 Maart 1929). Privé-tel. (44.70.87); bureau (11.64.85). Postrek. 1363.16.

Generaal OLSEN, Frederik-V. (24 Mei 1877), ere-generaal van de Weermacht in Belgisch-Congo, beheerder-zaakvoerder van het « Office d'Exploitation des Transports coloniaux (Otraco) », 22, Taxanderstraat, Etterbeek (6 Maart 1929). Privé-tel. (33.00.64); bureau (37.13.90).

VAN DE PUTTE, Marcel (19 Maart 1895), burgerlijk mijnbouwkundig ingenieur, metaalkundig ingenieur, licentiaat in de handels- en financiële wetenschappen, lid van de Koloniale Raad, ere-leider der werkzaamheden-repetitor aan de Universiteit te Luik, afgevaardigd beheerder van de « Société équatoriale congolaise Lulonga-Ikelemba (Secli) », 3, Solvynsstraat, Antwerpen (6 Maart 1929). Privé-tel. (482.24); bureau (718.49). Postrek. 3276.00.

VAN DEUREN, Pierre (15 Mei 1878), doctor in de wetenschappen (Universiteit te Parijs), ere-reserve generaal van de Genie, ere-professor aan de Koninklijke Militaire School, 45, Hertogelijkstraat, Brussel (6 Maart 1929). Privé-tel. (33.20.14); bureau (11.28.68). Postrek. 1057.87.

#### **Buitengewoon Leden.**

De Heren BARZIN, Henry (14 Februari 1884), beheerder directeur-generaal van de « Compagnie géologique et minière des ingénieurs et industriels belges », 9, Priorijdreef, Sint-Lambrechts-Woluwe (9 Maart 1938). Privé-tel. (33.09.79); bureau (12.52.50). Postrek. van Mevr. Barzin : 1404.55.

BOUSIN, Georges (3 November 1882), burgerlijk bouwkundig ingenieur, gewezen directeur-generaal in Afrika van de « Compagnie du Chemin de fer du Congo », 773, steenweg op Waterloo, Ukkel (3 April 1930). Privé-tel. (44.87.37). Postrek. 7610.05.

- MM. CAMBIER, René-F.-J.** (13 avril 1878), ingénieur A.I.Ms., ingénieur-conseil de la Compagnie géologique et minière des ingénieurs et industriels belges (Géomines), administrateur de sociétés coloniales, secrétaire général de la Société belge de Géologie, de Paléontologie et d'Hydrologie, 3, avenue des Phalènes, Bruxelles (12 mai 1942). Tél. : privé (48.84.00); bureau (12.52.50 - 12.52.51). Cpte de ch. post. 3411.10.
- CAMUS, Célestin-P.-P.** (27 mars 1884), ingénieur des constructions civiles, administrateur-directeur général de la Compagnie des Chemins de fer du Congo supérieur aux Grands Lacs Africains, 24, avenue de l'Astronomie, Saint-Josse-ten-Noode (9 mars 1938). Tél. : bureau (17.62.15). Cpte de ch. post. 3570.28.
- CITO, Nicolas** (25 janvier 1866), ingénieur, consul général du Luxembourg, administrateur de sociétés, 150, avenue Winston Churchill, Uccle (3 avril 1930). Tél. : privé (43.31.78); bureau (11.80.17). Cpte de ch. post. 2774.52.
- CLAES, Tobie-J.-A.** (25 février 1865), ingénieur A.I.G., inspecteur général honoraire des Ponts et Chaussées, directeur en chef honoraire des Services maritimes de l'Escaut, 22, rue Albert Grisar, Anvers (3 avril 1930). Tél. : privé (922.54); bureau (901.44). Cpte de ch. post. 2508.67.
- CLERIN, Fernand-I.-J.** (15 avril 1876), ingénieur en chef de service à la Société générale métallurgique de Hoboken, 108, avenue Albert, Forest (3 avril 1930). Tél. : privé (732.05). Cpte de ch. post. 1998.12.
- COMHAIRE, Ernest** (30 décembre 1881), ingénieur civil des mines (A.I.Lg.), officier de réserve du Génie, ingénieur en chef-directeur technique de l'Office d'exploitation des transports coloniaux (Otraco), 40, avenue Michel-Ange, Bruxelles (1<sup>er</sup> juillet 1941). Tel. : privé (33.59.60). Cpte de ch. post. 233.33.
- DE BACKER, Eudore-E.** (23 décembre 1887), ingénieur des constructions civiles, ingénieur en chef-adjoint honoraire au Congo belge, directeur au Ministère des Colonies, 9, rue des Néfliers. Watermael-Boitsfort (26 août 1931). Tél. : privé (48.36.94); bureau (11.98.00). Cpte de ch. post. 2094.08.
- DE BACKER, Simon-M.-A.** (26 janvier 1900), docteur en Sciences, météorologiste à l'Institut Royal Météorologique, 27, rue du Pacifique, Uccle (6 octobre 1947). Cpte de ch. post. 1878.18.
- DE MAGNEE, Ivan-H.** (23 mai 1905), ingénieur, professeur à l'Université de Bruxelles, 72, avenue de l'Hippodrome, Ixelles (6 octobre 1947). Cpte de ch. post. 3333.08.
- DE ROOVER, Marcel-Ch.-P.** (17 décembre 1890), ingénieur (A.I.A.), directeur de la Société de Bruxelles pour la Finance et l'Industrie (Brufina), 33, avenue des Gaulois, Etterbeek (3 avril 1930). Tél. : privé 33.18.57; bureau (11.64.50). Cpte de ch. post. 1823.42.

- De Heren CAMBIER, René-F.-J. (13 April 1878), ingenieur A.I.Ms., ingenieur-adviseur van de « Compagnie géologique et minière des ingénieurs et industriels belges (Géomines) », beheerder van koloniale vennootschappen, secretaris-generaal van de « Société belge de Géologie, de Paléontologie et d'Hydrologie », 3, Nachtvliinderslaan, Brussel (12 Mei 1942). Privé-tel. (48.84.00); bureau (12.52.50-12.52.51). Postrek. 3411.10.
- CAMUS, Célestin-P.-P. (27 Maart 1884), burgerlijk bouwkundig ingenieur, administrateur-directeur-generaal van de « Compagnie des Chemins de fer du Congo supérieur aux Grands Lacs Africains », 24, Sterrekundelaan, Sint-Joost-ten-Noode (9 Maart 1938). Tel.-bureau (17.62.15). Postrek. 3570.28.
- CITO, Nicolas (25 Januari 1866), ingenieur, consul-generaal van Luxemburg, beheerder van vennootschappen, 150, Winston Churchillaan, Ukkel (3 April 1930). Privé-tel. (43.31.78); bureau (11.80.17). Postrek. 2774.52.
- CLAES, Tobie-J.-A. (25 Februari 1865), ingenieur A.I.G., ere-inspecteur-generaal van Bruggen en Wegen, ere-hoofddirecteur van de Diensten der Zeeschelde, 22, Albert Grisarstraat, Antwerpen (3 April 1930). Privé-tel. (922.54); bureau (901.44). Postrek. 2508.67.
- CLERIN, Fernand-I.-J. (15 April 1876), ingenieur, diensthoofd bij de « Société générale métallurgique de Hoboken », 108, Albrechtlaan, Vorst (3 April 1930). Privé-tel. (732.05). Postrek. 1998.12.
- COMHAIRE, Ernest (30 December 1881), burgerlijk mijnbouwkundig ingenieur (A.I.Lg.), reserve-officier bij de Genie, hoofdgenieur-technisch directeur van het « Office d'exploitation des transports coloniaux (Otraco) », 40, Michel-Angelolaan, Brussel (1 Juli 1941). Privé-tel. (33.59.60). Postrek. 233.33.
- DE BACKER, Eudore-E. (23 December 1887), bouwkundig ingenieur, ere-adjunct-hoofdingenieur in Belgisch-Congo, directeur bij het Ministerie van Koloniën, 9, Mispelboomenstraat, Watermaal-Boschvoorde (26 Augustus 1931). Privé-tel. (48.36.94); bureau (11.98.00). Postrek. 2094.08.
- DE BACKER, Simon-M.-A. (26 Januari 1900), doctor in de Wetenschappen, meteoroloog aan het Koninklijk Weerkundig Instituut, 27, Stille Zuidzeestraat, Ukkel (6 October 1947). Postrek. 1878.18.
- DE MAGNÉE, Ivan-H.-M. (23 Mei 1905), ingenieur, professor aan de Universiteit te Brussel, 72, Hippodroomlaan, Elsene (6 October 1947). Postrek. 3333.08.
- DE ROOVER, Marcel-Ch.-P. (17 December 1890), ingenieur (A.I.A.), directeur van de « Société de Bruxelles pour la Finance et l'Industrie (Brufina) », 33, Galierlaan, Etterbeek (3 April 1930). Privé-tel. (33.18.57); bureau (11.64.50). Postrek. 1823.42.



- MM. DESCANS, Léon-E. (17 octobre 1880), ingénieur principal honoraire des Ponts et Chaussées, 14, avenue Serruys, Ostende (24 octobre 1935). Cpte de ch. post. 2952.59.
- DEVROEY, Egide-J. (4 mai 1894), ingénieur civil (A.I.Br.), ingénieur en chef honoraire au Congo belge, conseiller technique au Ministère des Colonies, membre permanent du Conseil d'Administration de l'Université Libre de Bruxelles, 43, rue Jourdan, Saint-Gilles-Bruxelles (9 mars 1938). Tél. : privé (38.13.64); bureau (11.00.52). Cpte de ch. post. 229.48.
- DIVOIRE, Edmond (10 mars 1889), ingénieur civil des mines, ingénieur radio, professeur à l'Université Libre de Bruxelles, 177, avenue Cogghen. Uccle (8 octobre 1946). Tél. : privé (44.33.00). Cpte de ch. post. 3439.24.
- DU TRIEU DE TERDONCK, Robert (25 septembre 1889), ingénieur civil des mines, géologue en chef à l'Union Minière du Haut-Katanga, 15, avenue Palmerston, Bruxelles (8 octobre 1945). Tél. : privé (33.93.19); bureau (12.31.50).
- GILLET, Paul (2 janvier 1891), ingénieur, administrateur-délégué de la Compagnie du Chemin de fer du Bas-Congo au Katanga, 45, rue Edmond Picard, Uccle (3 avril 1930). Tél. : privé (44.31.63). Cpte de ch. post. 3117.72.
- GILLIARD, Albert-A.-J.-G.-R. (5 février 1899), major B. E. M., directeur général de l'Institut Cartographique Militaire, 68, rue Solleveld, Woluwe-Saint-Lambert (6 octobre 1947). Cpte de ch. post. 2848.45.
- LANCSWEERT, Prosper-G. (28 février 1879), ingénieur civil des mines, 32, avenue du Val d'Or, Woluwe-Saint-Pierre (24 octobre 1935). Tél. : privé (33.87.19). Cpte de ch. post. 3428.63.
- LEEMANS, Pierre-J.-M., ingénieur, administrateur-délégué de la Société générale métallurgique de Hoboken, 7, avenue Louise, Hoboken (3 avril 1930). Tél. : privé (767.26); bureau (711.06-718.00). Cpte de ch. post. 3790.89.
- LEGRAYE, Michel-P.-H. (18 avril 1895), ingénieur civil des mines (A.I.Lg.) (M. A. géologue Stanford Univ. California), vice-président de l'Institut pour la Recherche scientifique en Afrique Centrale, professeur à l'Université de Liège, 67, rue Wazon, Liège (1<sup>er</sup> février 1940). Tél. : privé (183.11). Cpte de ch. post. 1216.67).
- MARCHAL, Albert-L.-A. (23 avril 1879), ingénieur, conseiller de la Société Générale de Belgique, 46, avenue du Vert-Chasseur, Uccle (3 avril 1930). Tél. : privé (43.11.93). Cpte de ch. post. 7058.98.
- ROGER, Emmanuel (24 octobre 1885), ingénieur (Institut des industriels du Nord de la France à Lille), ingénieur-conseil de l'Union Minière du Haut-Katanga, 11, avenue Émile Van Becelaere, Watermael-Boitsfort (3 avril 1930). Tél. : privé (48.95.66); bureau (12.31.50). Cpte de ch. post. de M<sup>me</sup> Roger 1736.19.



De Heren DESCANS, Léon-E. (17 October 1880), ere-hoofdingenieur van Bruggen en Wegen, 14, Serruyslaan, Oostende (24 October 1935). Postrek. 2952.59.

DEVROEY, Egide-J. (4 Mei 1894), burgerlijk ingenieur (A.I.Br), ere-hoofdingenieur in Belgisch-Congo, technisch adviseur bij het Ministerie van Koloniën, voortdurend lid van de beheerraad van de Vrije Universiteit van Brussel, 43, Jourdanstraat, Sint-Gillis-Brussel (9 Maart 1938). Privé-tel. (38.13.64); bureau (11.00.52). Postrek. 229.48.

DIVOIRE, Edmond (10 Maart 1889), burgerlijk mijnbouwkundig ingenieur, radio-ingenieur, professor aan de Vrije Universiteit te Brussel, 177, Cogghenlaan, Ukkel (8 October 1946). Privé-tel. ((44.33.00). Postrek. 3439.24.

DU TRIEU DU TERDONCK, Robert (25 September 1889), burgerlijk mijnbouwkundig ingenieur, hoofdgeoloog bij de « Union Minière du Haut-Katanga », 15, Palmerstonlaan, Brussel (8 October 1945). Privé-tel. (33.93.19); bureau (12.31.50).

GILLET, Paul (2 Januari 1891), ingenieur, afgevaardigd beheerder van de « Compagnie du Chemin de fer du Bas-Congo au Katanga », 45, Edmond Picardstraat, Ukkel (3 April 1930). Privé-tel. (44.31.63). Postrek. 3117.72.

GILLIARD, Albert-A.-J.-G.R. (5 Februari 1899), major-stafbewethouder, directeur generaal van het Cartografisch Instituut, 68, Solleveldstraat, Woluwé-Sint-Lambrechts (6 October 1947). Postrek. 2848.45.

LANCSWEERT, Prosper-G. (28 Februari 1879), burgerlijk mijnbouwkundig ingenieur, 32, Gouddallaan, Sint-Pieters-Woluwe (24 October 1935). Privé-tel. (33.87.19). Postrek. 3428.63.

LEEMANS, Pierre-J.-M., ingenieur, afgevaardigd beheerder van de « Société générale métallurgique de Hoboken », 7, Louisalaan, Hoboken (3 April 1930). Privé-tel. (767.26); bureau (711.06-718.00). Postrek. 3790.89.

LEGRAYE, Michel-P.-M. (18 April 1895), burgerlijk mijnbouwkundig ingenieur (M. A. geoloog Stanford Univ. California), onder-voorzitter van het Instituut voor Wetenschappelijk Onderzoek in Midden-Africa, professor aan de Universiteit te Luik, 67, rue Wazon, Luik (1 Februari 1940). Privé-tel. (183.11). Postrek. 1216.67.

MARCHAL, Albert-L.-A.-A. (23 April 1879), ingenieur, adviseur bij de « Société Générale de Belgique », 46, Groene Jagerlaan, Ukkel (3 April 1930). Privé-tel. (43.11.93). Postrek. 7058.98.

ROGER, Emmanuel (24 October 1885), ingenieur (« Institut des Industriels du Nord de la France », te Rijssel), ingenieur-adviseur van de « Union Minière du Haut-Katanga », 11, Emile Van Beelaerelaan, Watermael-Boschvoorde 3 April 1930). Privé-tel. (48.95.66); bureau (12.31.50). Postrek. van Mevr. Roger 1736.19.

MM. SPORCQ, Pierre (30 juillet 1892), ingénieur des industries chimiques, ingénieur en chef à la Société des Mines d'Or de Kilo-Moto, 50, avenue de la Floride, Uccle (8 octobre 1946). Tél. : privé (44.44.73); bureau (11.64.85). Cpte B.C.B. Bruxelles 104.11.

le général TILHO, Jean-A.-M. (1<sup>er</sup> mai 1875), membre de l'Académie des Sciences de l'Institut de France, du Bureau des Longitudes et de l'Académie des Sciences coloniales de Paris, 12, rue Raffet, Paris (XVI<sup>e</sup>) (3 avril 1930).

VANDERLINDEN, Raymond-E.-M. (7 décembre 1901), ingénieur principal honoraire au Congo belge, directeur général du Chantier naval et industriel du Congo (Chanic), à Léopoldville. 74, avenue Général Dossin de Saint-Georges, Ixelles (8 octobre 1945).

VENING-MEINESZ, Félix-A. (30 juillet 1887), professeur à l'Université d'Utrecht, directeur en chef de l'Institut Royal Météorologique et Géophysique à De Bilt, 5, Potgieterlaan, Amersfoort, Pays-Bas (3 avril 1930). Tél. : privé (37.00).

#### Membres correspondants.

MM. GEULETTE, J., chef de service des télécommunications, Léopoldville (6 octobre 1947).

QUETS, Jérôme-M. (27 mars 1891), ingénieur conseil en Afrique de l'Union Minière du Haut Katanga, Elisabethville (6 octobre 1947).

WILLEMS, Robert-V. (25 avril 1905), ingénieur, ancien chef de service des voies navigables de la Colonie, directeur de la Société africaine de constructions, Léopoldville (6 octobre 1947).

De Heren SPORCO, Pierre (30 Juli 1892), ingenieur in de chemische nijverheden, hoofdingenieur bij de « Société des Mines d'Or de Kilo-Moto, 50, Floridalaan, Ukkel (8 October 1946). Privé-tel. (44.44.73); bureau (11.64.85). Rek. B.C.B. Brussel 104.11.

generaal TILHO, Jean-A.-M. (1 Mei 1877), lid van de « Académie des Sciences de l'Institut de France », « Bureau des Longitudes », en « Académie des Sciences coloniales de Paris », 12, rue Raffet, Parijs (XVI<sup>e</sup>) (3 April 1930).

VANDERLINDEN, Raymond-E.-M. (7 December 1901), ere-e.a. ingenieur in Belgisch-Congo, directeur-generaal van het « Chantier naval et industriel du Congo (Chanic) », te Leopoldstad, 74, Generaal Dossin van Sint-Georgeslaan, Elsene.

VENING-MEINESZ, Félix.-A. (30 Juli 1887), professor aan de Universiteit te Utrecht, hoofddirecteur van het Koninklijk Meteorologisch en Geophysisch Instituut, te De Bilt, 5, Potgieterlaan, Amersfoort, Nederland (3 April 1930). Privé-tel. (37.00).

#### Corresponderende Leden.

De Heren Geulette, J., ingenieur, hoofd van de Dienst der telefoonverbindingen, Leopoldstad (6 October 1947).

QUETS, Jérôme.-M. (27 Maart 1891), raadgevend ingenieur in Afrika aan de « Union Minière du Haut Katanga », Elisabethstad (6 October 1947).

WILLEMS, Robert.-V. (25 April 1905), ingenieur bestuurder van de « Société africaine de constructions », Leopoldstad (6 October 1947).

MEMBRES DÉCÉDÉS  
DE L'INSTITUT ROYAL COLONIAL BELGE.

SECTION DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

Membres titulaires.

- MM. CATTIER, Félicien, professeur honoraire à l'Université de Bruxelles, membre du Conseil d'administration de la Fondation universitaire et du Fonds National de la Recherche Scientifique, président du Conseil d'administration de l'Union Minière du Haut-Katanga (6 mars 1929). † le 4 février 1946.
- COLLET, Octave, membre de la Société belge d'Études coloniales (6 mars 1929). † le 19 avril 1929.
- DUPRIEZ, Léon, docteur en droit, professeur à l'Université de Louvain, vice-président du Conseil Colonial (6 mars 1929). † le 22 août 1942.
- FRANCK, Louis, docteur en droit, Ministre d'Etat, ancien Ministre des Colonies, gouverneur de la Banque Nationale de Belgique (6 mars 1929). † le 31 décembre 1937.
- GOHR, Albrecht, ancien magistrat au Congo belge, professeur à l'Université de Bruxelles, secrétaire général honoraire du Ministère des Colonies, président du Comité Spécial du Katanga (13 février 1930). † le 7 avril 1936.
- le R. P. LOTAR, Léon, missionnaire dominicain, membre du Conseil Colonial (6 mars 1929). † le 6 décembre 1943.
- MM. RENKIN, Jules, docteur en droit, Ministre d'Etat, ancien Premier Ministre et ancien Ministre des Colonies, membre de la Chambre des Représentants (6 mars 1929). † le 15 juillet 1934.
- ROLIN, Henri, professeur à l'Université de Bruxelles, conseiller à la Cour de cassation, ancien membre du Conseil colonial, membre de l'Académie royale de Belgique (6 mars 1929). † le 13 juin 1946.
- RUTTEN, Martin, gouverneur général honoraire du Congo belge, procureur général honoraire près la Cour d'appel d'Elisabethville, ancien membre du Conseil Colonial (6 mars 1929). † le 31 décembre 1944.
- SIMAR, Théophile, docteur en philosophie et lettres, professeur à l'Université coloniale, directeur au Ministère des Colonies (6 mars 1929). † le 7 juillet 1930.

OVERLEDEN LEDEN VAN HET  
KONINKLIJK BELGISCH KOLONIAAL INSTITUUT

---

**SECTIE VOOR MORELE EN POLITIEKE WETENSCHAPPEN.**

**Gewoon Leden.**

De Heren CATTIER, Félicien, ere-professor aan de Universiteit te Brussel, lid van de Raad van beheer van de Universitaire Stichting en van het Nationaal Fonds voor Wetenschappelijk Onderzoek, voorzitter van de Raad van beheer van de « Union Minière du Haut-Katanga » (6 Maart 1929). † 4 Februari 1946.

COLLET, Octave, lid van de « Société belge d'Etudes coloniales » (6 Maart 1929). † 19 April 1929.

DUPRIEZ, Léon, doctor in de rechten, professor aan de Universiteit te Leuven, ondervoorzitter van de Koloniale Raad (6 Maart 1929). † 22 Augustus 1942.

FRANCK, Louis, doctor in de rechten, Minister van State, gewezen Minister van Koloniën, gouverneur van de Nationale Bank van België (6 Maart 1929). † 31 December 1937.

GOHR, Albrecht, gewezen magistraat in Belgisch-Congo, professor aan de Universiteit te Brussel, ere-secretaris-generaal van het Ministerie van Koloniën, voorzitter van het Bijzonder Comité van Katanga (13 Februari 1930). † 7 April 1936.

E. P. LOTAR, Léon, dominicaner missionaris, lid van de Koloniale Raad (6 Maart 1929). † 6 December 1943.

De Heren RENKIN, Jules, doctor in de rechten, Minister van State, gewezen Eerste-Minister en gewezen Minister van Koloniën, lid van de Kamer der Volksvertegenwoordigers (6 Maart 1929). † 15 Juli 1934.

ROLIN, Henri, professor aan de Universiteit te Brussel, raadsheer in het Hof van verbreking, gewezen lid van de Koloniale Raad, lid van de Koninklijke Academie van België (6 Maart 1929). † 13 Juni 1946.

RUTTEN, Martin, ere-gouverneur-generaal van Belgisch-Congo, ere-procureur-generaal bij het Hof van beroep te Elisabethstad, gewezen lid van de Koloniale Raad (6 Maart 1929). † 31 December 1944.

SIMAR, Théophile, doctor in de letteren en wijsbegeerte, professor aan de Koloniale Hogeschool, directeur bij het Ministerie van Koloniën (6 Maart 1929). † 7 Juli 1930.

MM. SPEYER, Herbert, docteur en droit, docteur en sciences politiques et administratives, professeur à l'Université de Bruxelles, ancien membre du Conseil Colonial (6 mars 1929). † le 14 mars 1942.

VANDERVELDE, Emile, docteur en droit, Ministre d'Etat, membre de la Chambre des Représentants (6 mars 1929). † le 27 décembre 1938.

#### Membres associés.

M. BRUNHES, Jean, professeur au Collège de France, Paris (5 février 1930). † le 25 août 1930.

M<sup>gr</sup> DE CLERCQ, Auguste, ancien vicaire apostolique du Haut-Kasai, ancien membre du Conseil Colonial (5 février 1930). † le 28 novembre 1939.

MM. LEONARD, Henri, docteur en droit, directeur au Ministère des Colonies (7 janvier 1937) † le 5 avril 1945.

MONDAINI, Gennaro, professeur ordinaire à l'Université de Rome, membre de l'Institut Royal Colonial International (5 février 1930). † le 2 février 1948.

SALKIN, Paul, conseiller près la Cour d'appel d'Elisabethville, (5 février 1930). † le 15 avril 1932.

VAN EERDE, J.-C., directeur de la Section ethnographique de l'Institut Royal Colonial, professeur à l'Université d'Amsterdam (5 février 1930). † le 1<sup>er</sup> avril 1936.

VISCHER, Hanns, secrétaire général de l'Institut International des Langues et des Civilisations africaines, Tykeford Lodge, Newport-Pagnell (Angleterre) (5 février 1930). † le 19 février 1945.

#### SECTION DES SCIENCES NATURELLES ET MEDICALES.

##### Membres titulaires.

MM. le D<sup>r</sup> BRODEN, Alphonse directeur de l'École de Médecine tropicale (6 mars 1929). † le 10 décembre 1929.

CORNET, Jules, professeur à l'École des Mines et de Métallurgie de Mons (6 mars 1929). † le 17 mai 1929.

DELHAYE, Fernand-L., ingénieur des mines, ingénieur géologue A.I.M., lauréat de l'Académie royale de Belgique et de l'Institut de France (22 janvier 1930). † le 15 décembre 1946.

DE WILDEMAN, Emile, pharmacien, docteur en sciences naturelles, membre du Conseil d'administration de l'Université coloniale, directeur honoraire du Jardin botanique de l'Etat, membre de l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique, correspondant de l'Institut de France (6 mars 1929). † le 24 juillet 1947.

De Heren SPEYER, Herbert, doctor in de rechten, doctor in de politieke en administratieve wetenschappen, professor aan de Universiteit van Brussel, gewezen lid van de Koloniale Raad (6 Maart 1929). † 14 Maart 1942.

VANDERVELDE, Emile, doctor in de rechten, Minister van State, lid van de Kamer der Volksvertegenwoordigers (6 Maart 1929). † 27 December 1938.

#### **Buitengewoon Leden.**

De Heer BRUNHES, Jean, professor aan het « Collège de France », Parijs (5 Februari 1930). † 25 Augustus 1930.

M<sup>re</sup> DE CLERCQ, Auguste, gewezen apostolisch vicaris van Opper-Kasai, gewezen lid van de Koloniale Raad (5 Februari 1930). † 28 November 1939.

De Heren LEONARD, Henri, doctor in de rechten, directeur bij het Ministerie van Koloniën (7 Januari 1937). † 5 April 1945.

MONDAINI, Gennaro, gewoon professor aan de Universiteit van Rome, lid van het Internationaal Koninklijk Instituut (5 Februari 1930). † 2 Februari 1948.

SALKIN, Paul, raadsheer in het Hof van beroep te Elisabethstad, (5 Februari 1930). † 15 April 1932.

VAN EERDE, J.-C., directeur van de ethnografische sectie van het Koninklijk Koloniaal Instituut, professor aan de Universiteit te Amsterdam (5 Februari 1930). † 1 April 1936.

VISCHER, Hanns, secretaris-generaal van het « Institut International des Langues et des Civilisations Africaines, Tykeford Lodge, Newport-Pagnell (Engeland) (5 Februari 1930). † 19 Februari 1945.

#### **SECTIE VOOR NATUUR- EN GENEESKUNDIGE WETENSCHAPPEN.**

##### **Gewoon Leden.**

De Heren Dr BRODEN, Alphonse, directeur van de School voor Tropische Geneeskunde (6 Maart 1929). † 10 December 1929.

CORNET, Jules, professor aan de « Ecole des Mines et de Métallurgie de Mons » (6 Maart 1929). † 17 Mei 1929.

DELHAYE, Fernand-L., mijnbouwkundig ingenieur, aardkundig ingenieur A.I.M., laureaat van de Koninklijke Academie van België en van het « Institut de France » (22 Januari 1930). † 15 December 1946.

DE WILDEMAN, Emile, apotheker, doctor in de natuurkundige wetenschappen, lid van de Raad van beheer van de Koloniale Hogeschool, ere-directeur van de Rijksplantentuin, lid van de Koninklijke Academie voor Wetenschappen, Letteren en Fraaie kunsten van België, correspondent van het « Institut de France » 6 Maart 1929). † 24 Juli 1947.



MM. DROOGMANS, Hubert, licencié en sciences commerciales, conseiller d'État honoraire, secrétaire général honoraire du Ministère des Colonies, ancien président du Comité Spécial du Katanga (6 mars 1929). † le 30 août 1938.

FRATEUR, Léopold, docteur en médecine vétérinaire, professeur émérite de l'Université de Louvain (20 février 1939). † le 15 mars 1946.

LEPLAE, Edmond, ingénieur agricole, candidat en philosophie et lettres, professeur à l'Université de Louvain, directeur général honoraire au Ministère des Colonies (6 mars 1929). † le 2 février 1941.

PIERAERTS, Joseph, ingénieur agronome, ingénieur brasseur, candidat en Sciences naturelles, expert-chimiste, directeur du Laboratoire de recherches chimiques et onialogiques de Tervueren (6 mars 1929). † le 15 janvier 1931.

le chanoine SALEE, Achille, professeur à l'Université de Louvain (6 mars 1929). † le 13 mars 1932.

le R. P. VANDERYST, Hyacinthe, ingénieur agronome, docteur en philosophie thomiste, missionnaire de la Compagnie de Jésus (6 mars 1929). † le 14 novembre 1934.

#### Membres associés.

MM. BURGEON, Louis, ingénieur civil des mines, chef de section au Musée du Congo belge (22 janvier 1930). † le 31 octobre 1947.

LACROIX, Alfred, secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences de France, professeur honoraire de minéralogie au Muséum national d'Histoire naturelle (22 janvier 1930). † le 16 mars 1948.

LECOMTE, Henri, professeur honoraire au Muséum d'Histoire naturelle, membre de l'Académie des Sciences de Paris (22 janvier 1930). † le 12 juin 1934.

SHALER, Millard King, ingénieur géologue, représentant de la C. R. B. Educational Foundation, Inc. (22 janvier 1930). † le 11 décembre 1942.

THEILER, A., professeur, P.O. Onderstepoort, Pretoria, Afrique du Sud (22 janvier 1930). † le 24 juillet 1936.

le Dr TROLLI, Giovanni, médecin en chef honoraire au Congo belge, directeur du Fonds Reine Élisabeth pour l'assistance médicale aux indigènes (Foréami) (22 janvier 1930). † le 8 février 1942.

le Dr VAN DEN BRANDEN, Jean, ancien médecin-inspecteur des laboratoires au Congo belge, professeur à l'Institut de Médecine tropicale « Prince Léopold », directeur du Laboratoire central de l'Administration de l'Hygiène (22 janvier 1930). † le 6 avril 1942.

De Heren DROOGMANS, Hubert, licentiaat in de handelswetenschappen, ere-Staatsraad, ere-secretaris-generaal van het Ministerie van Koloniën, gewezen voorzitter van het Bijzonder Comité van Katanga (6 Maart 1929). † 30 Augustus 1938.

FRATEUR, Léopold, doctor in de veeartsenijkunde, professor emeritus aan de Universiteit te Leuven (20 Februari 1939).  
† 15 Maart 1946.

LEPLAE, Edmond, landbouwingenieur, candidaat in de letteren en wijsbegeerte, professor aan de Universiteit te Leuven, ere-directeur-generaal bij het Ministerie van Koloniën (6 Maart 1929).  
† 2 Februari 1941.

PIERAERTS, Joseph, landbouwkundig ingenieur, ingenieur brouwer, candidaat in de natuurkundige wetenschappen, deskundig scheikundige, directeur van het Laboratorium voor Scheikundige en Onialogische Onderzoekingen te Tervuren (6 Maart 1929).  
† 15 Januari 1931.

kannunnik SALEE, Achille, professor aan de Universiteit te Leuven (6 Maart 1929). † 13 Maart 1932.

E. P. VANDERYST, Hyacinthe, landbouwkundige ingenieur, doctor in de thomische wijsbegeerte, missionaris van het Gezelschap Jezu (6 Maart 1929). † 14 November 1934.

#### Buitengewoon Leden.

De Heren BURGEON, Louis, burgerlijk mijnbouwkundig ingenieur, Sectiehoofd in het Museum van Belgisch-Congo (22 Januari 1930).  
† 31 October 1947.

LACROIX, Alfred, aanblijvens secretaris van de « Académie des Sciences de France », ere-professor in de mineralogie van het « Muséum national d'Histoire naturelle » (22 Januari 1930) † 16 Maart 1948.

LECOMTE, Henri, ere-professor aan het Natuurhistorisch Museum, lid van de « Académie des Sciences de Paris » (22 Januari 1930). † 12 Juni 1934.

SHALER, Millard King, aardkundig ingenieur, vertegenwoordiger van de « C. R. B. Educational Foundation Inc. » (22 Januari 1930). † 11 December 1942.

THEILER, A., professor, P.O. Onderstepoort, Pretoria, Zuid-Afrika (22 Januari 1930). † 24 Juli 1936.

Dr TROLLI, Giovanni, ere-hoofdgeneesheer in Belgisch-Congo, directeur van het Koningin Elisabethfonds voor geneeskundige hulp aan de Inlanders (Foreami) (22 Januari 1930). † 8 Februari 1942.

Dr VAN DEN BRANDEN, Jean, gewezen geneesheer-inspecteur van de laboratoria in Belgisch-Congo, professor aan het Instituut voor Tropische Geneeskunde « Prins Leopold », directeur van het Centraal Laboratorium van het Bestuur van Volksgezondheid (22 Januari 1930). † 6 April 1942.

**SECTION DES SCIENCES TECHNIQUES.**

**Membres titulaires.**

- MM. GEVAERT, Eugène, ingénieur honoraire des Ponts et Chaussées, ingénieur électricien, directeur général honoraire des Ponts et Chaussées (6 juillet 1929). † le 28 septembre 1941.
- le colonel LIEBRECHTS (Baron Charles), conseiller d'Etat honoraire, président de l'Association pour le perfectionnement du matériel colonial (6 mars 1929). † le 14 juillet 1938.
- PHILIPPSON, Maurice, docteur en sciences naturelles, docteur spécial en sciences physiologiques, professeur honoraire à l'Université de Bruxelles (6 juillet 1929). † le 22 décembre 1938.

**Membres associés.**

- MM. BRAILLARD, R., ingénieur-conseil, président de la Commission technique de l'Union internationale de Radio-diffusion (3 avril 1930). † le 27 octobre 1945.
- HANSSENS, Emmanuel-J.-A.-M.-H., ingénieur civil des mines (U.I.Lv), ingénieur des constructions navales (A.I.G.), professeur à l'Université de Louvain (12 mai 1942). † le 16 août 1946.
- le général de division PERRIER, Georges, membre de l'Institut de France et du Bureau des Longitudes, secrétaire de l'Association internationale de Géodésie (3 avril 1930). † le 16 février 1946.
- ROUSSILHE, Henri-C.-C., ingénieur hydrographe en chef de 1<sup>re</sup> classe de la marine française (en retraite), professeur titulaire de la chaire de photogrammétrie au Conservatoire national des Arts et Métiers (3 avril 1930). † le 11 mai 1945.
- WIENER, Lionel, ingénieur civil, professeur à l'Université de Bruxelles (3 avril 1930). † le 5 septembre 1940.
- WINTERBOTHAM, Harold (brigadier), directeur général honoraire de l'« Ordnance Survey » (3 avril 1930). † le 10 décembre 1946.

**Membres correspondants.**

- M. DE DYCKER, Raymond-P.-P., ingénieur, chef du Service Géologique régional de Costermansville (6 octobre 1947). † le 12 décembre 1947.

**SECTIE VOOR TECHNISCHE WETENSCHAPPEN.**

**Gewoon Leden.**

De Heren GEVAERT, Eugène, ere-ingenieur van Bruggen en Wegen, electrotechnisch ingenieur, ere-directeur-generaal van Bruggen en Wegen (6 Juli 1929). † 28 September 1941.

kolonel LIEBRECHTS (Baron Charles), ere-Staatsraadsheer, voorzitter van de « Association pour le perfectionnement du matériel colonial (6 Maart 1929). † 14 Juli 1938.

PHILIPPSON, Maurice, doctor in de natuurkundige wetenschappen, speciaal doctor in de physiologische wetenschappen, ere-professor aan de Universiteit van Brussel (6 Juli 1929). † 22 December 1938.

**Buitengewoon Leden.**

De Heren BRAILLARD, R., ingenieur-adviseur, voorzitter van de « Commission technique de l'Union internationale de Radio-diffusion (3 April 1930). † 27 October 1945.

HANSENS, Emmanuel-J.-A.-M.-H., burgerlijk mijnbouwkundig ingenieur (U.I.Lv), ingenieur der scheepstimmerwerven (A.I.G.), professor aan de Universiteit te Leuven (12 Mei 1942). † 16 Augustus 1946

divisiegeneraal PERRIER, Georges, lid van het « Institut de France » en van het « Bureau des Longitudes », secretaris van de « Association internationale de Géodésie » (3 April 1930). † 16 Februari 1946.

ROUSSILHE, Henri-C.-C., rustend hoofdingenieur-hydrograaf van 1<sup>o</sup> klas bij de Franse marine, professor titularis van de leerstoel van fotogrammetrie aan het « Conservatoire national des Arts et Métiers » (3 April 1930). † 11 Mei 1945.

WIENER, Lionel, burgerlijk ingenieur, professor aan de Universiteit te Brussel (3 April 1930). † 5 September 1940.

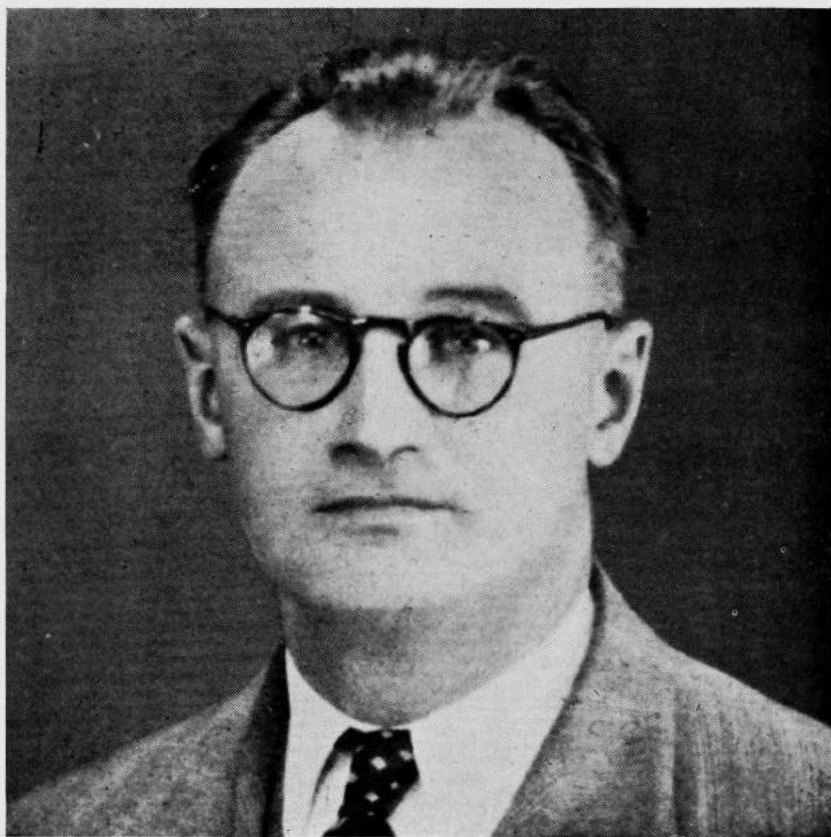
WINTHERBOTHAM, Harold (brigadier), ere-directeur-generaal van de « Ordnance Survey » (3 April 1930). † 10 December 1946.

**Corresponderende Leden.**

De Heer DE DYCKER, Raymond-P.-P., ingenieur, hoofd van de Gewestelijke Aardkundige dienst te Costermansstad (6 October 1947). † 12 December 1947.

**COMPTE DES REGETTES ET DES DÉPENSES DE L'EXERCICE 1945.**  
**REKENING DER ONTVANGSTEN EN DER UITGAVEN VAN HET BOEKJAAR 1945.**

RECETTES. — ONTVANGSTEN.		DEPENSES. — UITGAVEN.	
Solde à reporter de l'exercice 1944. — Saldo van het dienstjaar 1943 .....	fr. 100.676,19	Dépenses de personnel. — Personeelsuitgaven .....	fr. 109.014,00
Intérêts en banque. — Bankinteresteren .....	8.105,84	Dépenses de matériel. — Materieeluitgaven .....	15.438,25
Intérêts du portefeuille. — Interesten van de portefeuille .....	500,00	Dépenses diverses et frais généraux. — Allerhande uitgaven en algemeene kosten.	315.531,28
Subside du Ministère des Colonies. — Toelage van het Ministerie van Koloniën ...	450.000,00		<hr/> 439.983,53
Produit de la vente du <i>Bulletin</i> et des <i>Mémoires</i> . — Opbrengst van den verkoop van het <i>Bulletijn</i> en de <i>Verhandelingen</i> .....	25.580,60	Prix triennal de littérature coloniale. — Driejaarlijkse Prijs voor koloniale letterkunde .....	5.000,00
Prix triennal de littérature coloniale. — Driejaarlijkse Prijs voor koloniale letterkunde .....	5.000,00	Solde à reporter au 31 décembre 1945. — Op 31 December 1945 over te dragen saldo ...	164.879,10
Divers. — Varia .....	20.000,00		<hr/> Fr. 609.862,63
	<hr/> Fr. 609.862,63		



**Raymond DE DYCKER**

## NOTICES NÉCROLOGIQUES

---

### **RAYMOND DE DYCKER**

(8 mars 1903-12 décembre 1947.)

Les géologues belges et congolais ont été douloureusement frappés par la nouvelle de la mort prématurée de leur collègue Raymond De Dycker, directeur du Service géologique du Congo belge et du Ruanda-Urundi, membre correspondant de l'Institut Royal Colonial Belge.

Né à Embourg en 1903, Raymond de Dycker obtient en 1927, à l'Université de Liège, le grade d'Ingénieur civil des Mines. En février 1928, sa carrière coloniale débute par une mission de prospection minière au service de la Société Colomines.

Il accomplit son deuxième terme pour le Gouvernement de la Colonie, chargé de l'inspection des mines au Katanga.

Mais ses longs séjours en brousse avaient suscité son enthousiasme pour les problèmes de la géologie du Congo. Il interrompt sa carrière coloniale pour entreprendre les études conduisant au grade d'Ingénieur Géologue, diplôme qu'il conquiert brillamment, en 1935, à l'Université de Liège.

Pendant son séjour en Belgique, il étudie la stratigraphie et le métamorphisme des terrains cambriens du Massif de Stavelot. Le mémoire qu'il publie sur la nature et les causes du métamorphisme particulier de ces terrains révèle un observateur hors ligne, aux conceptions à la fois hardies et rigoureusement édifiées.

En 1936, Raymond De Dycker reprend sa carrière d'Ingénieur à l'Inspection des Mines, cette fois dans l'Est de la Colonie.

Il était admirablement préparé à sa tâche lorsque, en 1939, il est appelé par le Gouvernement à la Direction du Service



Géologique Régional de Costermansville, qui venait d'être créé. C'est là qu'il a l'occasion de donner toute la mesure de son énergie et de ses talents d'organisateur.

Tous ceux qui ont visité le bel Institut de Géologie de Costermansville ont été frappés d'admiration.

Cette réalisation, qui fait honneur à notre pays, est entièrement l'œuvre de Raymond De Dycker. Les coloniaux savent quel courage, quelle opiniâtreté, quel talent de persuasion aussi il a fallu au défunt pour arracher d'une administration plus que circonspecte les crédits nécessaires, puis édifier les bâtiments, assembler un équipement scientifique très complet, constituer les collections, la bibliothèque, les archives géologiques, etc. Il faut citer tout particulièrement la création de laboratoires capables d'exécuter les analyses chimiques et spectrographiques les plus délicates, d'installations complètes de pétrographie et d'une station d'essais de concentration de minerais.

Il est peu de laboratoires belges qui puissent rivaliser avec ceux de Costermansville. Il n'en existe point en Afrique centrale.

Le splendide outil créé de toutes pièces par R. De Dycker a déjà rendu de nombreux services, non seulement à la science géologique, mais aussi aux industriels et sociétés minières de l'Est de la Colonie. Il contribua efficacement à l'effort de guerre du Congo.

Un mérite tout aussi remarquable de R. De Dycker est d'avoir su former une équipe enthousiaste et efficiente de géologues, pétrographes, chimistes et topographes, animés du plus bel esprit scientifique et du désir passionné de servir l'œuvre coloniale de notre pays.

Le dernier séjour au Congo de R. De Dycker a duré huit ans, huit années de labeur acharné et créateur. Pendant la dernière période de ce long terme, notre collègue avait été chargé, par le Gouverneur Général du Congo, d'une importante mission aux Mines de Kilo-Moto, tâche absorbante qu'il avait su mener à bonne fin avec maîtrise.

Esprit entièrement orienté vers l'action directe et l'organisation, il ne s'était pas accordé le temps de publier les nombreuses découvertes géologiques qu'il avait à son actif. Il faut espérer qu'un de ses nombreux amis assumera la tâche de

publier en son nom les documents précis et fouillés qu'il a laissés.

La disparition prématurée de Raymond De Dycker est une perte lourde et irréparable pour la science géologique congolaise et pour l'essor de l'industrie minière coloniale. Ses nombreux amis garderont le souvenir ému de son attachante personnalité, de sa brillante intelligence et de la passion dévorante qu'il vouait à la science, passion qui l'habita jusqu'à son dernier souffle.

#### **PUBLICATIONS.**

La stratigraphie du Salmien supérieur dans la vallée de la Lienne (*Soc. géol. de Belgique*, t. LVIII, 1935).

Recherches sur la nature et les causes du métamorphisme des terrains manganésifères du Cambrien supérieur dans la partie Sud-occidentale du massif de Stavelot (*Ibid.*, Mém., t. LXII, 1938).

3 janvier 1948.

I. DE MAGNÉE.

**LOUIS BURGEON**

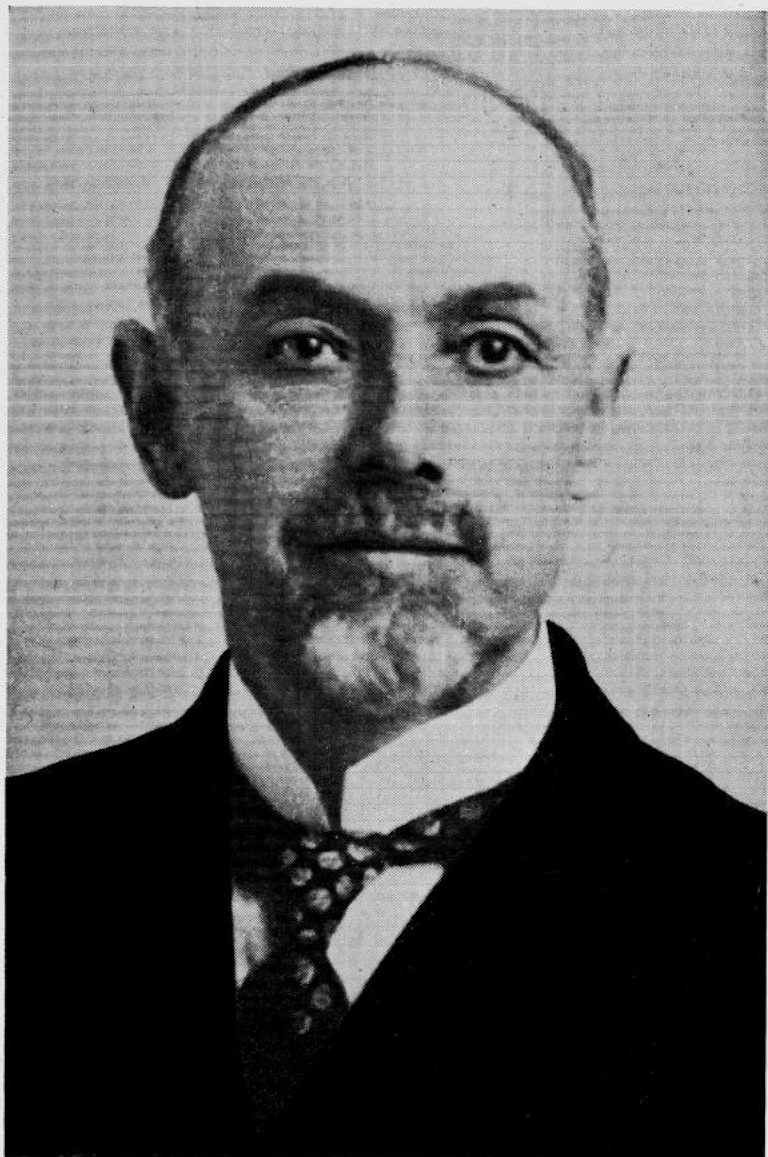
(30 janvier 1874-31 octobre 1947.)

Le texte de cette notice, dont la rédaction est confiée à M. G. F. de Witte, paraîtra dans le prochain *Annuaire*.

**ÉMILE DE WILDEMAN**

(19 octobre 1866-24 juillet 1947.)

Le texte de cette notice, dont la rédaction est confiée à  
M. W. Robyns, paraîtra dans le prochain *Annuaire*.



**Gennaro MONDAINI**

## GENNARO MONDAINI

(6 février 1874-2 février 1948.)

Gennaro Mondaini, notre ancien collègue que nous venons de perdre, fut un grand savant. Toute sa vie fut consacrée à la science; il la servit par la parole et par la plume, sans se départir un seul jour, peut-on dire, de cette noble tâche.

Il enseigna à l'Université de Rome et dans de nombreuses autres écoles; il y forma des légions d'élèves. Son enseignement était vivant, captivant, car il mettait dans ses leçons une profonde conviction et il les marquait de l'originalité de son esprit.

Ses publications sont pour ainsi dire innombrables : livres, articles de journaux, articles de revues se succèdent de façon continue au cours de son existence. Sa bibliographie comprend plus de 250 travaux de toutes natures. Il ne déposa la plume, littéralement, que la veille de sa mort : elle le surprit en plein travail.

Il avait acquis dans son pays et même à l'étranger une réputation considérable. Plusieurs de ses ouvrages furent traduits en français, telle, notamment, sa célèbre *Histoire Coloniale de l'Époque Contemporaine*.

Il s'était spécialisé dans l'étude de l'Histoire coloniale et dans celle du Droit colonial. Mais il aborda bien d'autres sujets encore, spécialement des sujets d'économie politique.

C'était un colonial convaincu. La revue *Africa* de Rome vient de lui consacrer un article remarquable, d'G à la plume de Mattia Minnini. J'en détache ce passage qui caractérise parfaitement la position prise par Mondaini au sujet de la colonisation :

« Il est à noter qu'à l'encontre de l'anticolonialisme socialiste de Kautsky, Mondaini a toujours nié l'existence d'un conflit idéologique entre le socialisme et la politique coloniale. Il considérait la colonisation non seulement comme un phéno-

mène essentiel à l'économie capitaliste, mais aussi comme un facteur important de l'évolution économique des classes prolétariennes, un instrument de développement et de progrès pour celles-ci.

» Il le dit et l'écrivit en toutes occasions. Il l'exposa clairement dans un ouvrage : *Politique Coloniale et Socialisme* (Rome, 1911), qui servit de prélude à un cours d'histoire et de législation coloniales italiennes qu'il donna à l'Université de Rome durant l'année académique 1911-1912 et qui constitue un document vraiment fondamental en la matière. Il considérait l'expansion italienne en Afrique comme une œuvre d'élévation civile de populations encore barbares, autant qu'une nécessité vitale pour l'Italie prolétarienne. Il défendit ces idées en tous temps, sans s'en écarter jamais. »

Animé de semblables sentiments, il n'est pas étonnant qu'il ait ressenti avec douleur la perte, par sa Patrie, de ses colonies. Aussi passa-t-il les dernières années de sa vie à lutter pour faire effacer cette conséquence de la guerre. A cet effet, il écrivit plusieurs études et mémoires pour mettre en relief les mérites de l'œuvre coloniale de l'Italie en Afrique.

Il concluait une de ces études qu'il présenta au Congrès d'Études Coloniales en 1946, sur la Politique Indigène, par ces nobles et courageuses paroles :

« Si la politique coloniale du passé est la meilleure des garanties qu'un pays puisse donner des assurances pour l'avenir en cette matière, aucun doute ne peut surgir au sujet de l'honnêteté de la politique indigène de l'Italie, sur ses aptitudes naturelles, reconnues par l'Histoire, à conduire heureusement des populations de civilisation inférieure qui lui sont confiées à la vie de progrès civils et économiques; à promouvoir avec le temps leurs capacités à se gouverner et à s'administrer elles-mêmes, à s'émanciper aussi (sans courir le danger de retomber dans la barbarie) de la tutelle coloniale, pour entrer dans la famille des peuples libres et souverains ».

Peu de jours avant sa mort, à l'initiative du Centre d'Études Coloniales, il avait prononcé à l'Athénée de Florence un discours sur « Les Colonies et le Plan Marshall ». Et, singulière coïncidence, le jour de sa mort, il devait donner à Rome une conférence sur « Disoccupazione, emigrazione et colonie ».



Je m'en voudrais de ne pas aussi relever avec quelle ardeur il défendit, dans ses œuvres et dans ses écrits, les droits des populations indigènes. Il était, en effet, un adepte d'une politique coloniale marquée de l'esprit le plus humain.

Il avait, notamment, consacré un livre, dont il fut rendu compte à notre Institut par M. Rolin : « *L'Evoluzione del Lavoro nelle Colonie* », et dans lequel il exposait avec une franchise totale ses idées en la matière.

Après le savant, je voudrais célébrer l'homme, l'ami.

Par l'Institut Colonial International, dont il était un des membres les plus éminents, j'eus l'honneur d'être beaucoup en rapport avec notre regretté confrère.

Il était captivant par l'ensemble des qualités morales qui émanaient de toute sa personne : sa sincérité, sa droiture, son affabilité, son obligeance. Il se donnait pleinement et sans réserve à ses amis, et dans chacune de ses lettres — il écrivait beaucoup et facilement — il laissait déborder son cœur.

C'était d'ailleurs un lyrique.

Je l'ai entendu improviser des discours qui étaient des chefs-d'œuvre de poésie et d'élévation morale. Comme son esprit et son cœur baignaient naturellement dans les préoccupations les plus nobles, il portait tous les sujets qu'il abordait sur les plans les plus élevés de la conscience humaine.

Il avait été très sensible à sa nomination de membre associé de notre Institut: Il n'est pas de lettre qu'il ne m'écrivit sans me prier de le rappeler au bon souvenir de ses collègues belges. Il avait, notamment, voué un véritable culte à deux de nos anciens collègues : MM. Cattier et Rolin, qu'il connaissait particulièrement. Comme nous tous il ressentit douloureusement leur disparition.

Nous aussi, nous avons éprouvé une profonde émotion en apprenant que ce grand cœur et ce grand esprit avaient cessé de vibrer. Nous devons en conserver avec fidélité le souvenir.

O. LOUWERS.

#### NOTES BIOGRAPHIQUES ET BIBLIOGRAPHIQUES.

Gennaro Mondaini est né à Venise le 6 février 1874. Il conquit en 1897, son doctorat ès lettres à l'Université de Florence, où enseignaient alors les Villari, Rajna, Tocco, Mazzoni,

Vitelli Marinelli et Puini, qui faisaient alors l'honneur de cette Université. Plus tard (en 1902), il prit aussi le grade de docteur en droit à l'Université d'Urbino, alors qu'il occupait la chaire d'histoire au Lycée de la même ville.

Dans l'intervalle, Mondaini avait approfondi l'étude de l'histoire, de l'économie politique et de la sociologie, pour lesquelles il avait une prédilection. Il suivit à cette fin les cours des Universités de Leipzig et de Berlin (1897-1898), grâce à la réception d'une bourse d'études. Dans ces Universités, il fit la connaissance de plusieurs professeurs célèbres et notamment de Ratzel, le plus grand géographe anthropologue de l'époque. Le jeune sociologue italien jouissait déjà alors d'une renommée sympathique pour avoir publié en 1897 un volume sur la « *Questione dei negri nella storia e nella società nord-americana* » (Question des nègres dans l'histoire et la société de l'Amérique du Nord). Les leçons qu'il reçut dans ces deux Universités l'orientèrent vers les problèmes de l'expansion coloniale, désormais à l'ordre du jour en Allemagne.

Après avoir enseigné pendant neuf ans l'histoire et la géographie dans les écoles moyennes du Royaume (à Urbino, à Potenza, à Pavie) et, à l'Université de Pavie, en qualité de privatdocent, l'histoire et la politique coloniales, chaire nouvelle créée pour lui, en dépit d'une vive opposition au Conseil Supérieur de l'Instruction Publique, qui refusait de reconnaître à cette branche un caractère de discipline autonome, Mondaini fut, en 1907, appelé, à la suite d'un concours public, à enseigner en qualité de professeur ordinaire, l'histoire commerciale et coloniale au nouvel Institut Supérieur des études commerciales, coloniales et actuelles de Rome (aujourd'hui Faculté des études économiques et commerciales de l'Université de Rome).

Depuis lors, il poursuivit sans interruption, jusqu'à sa mort, ses leçons d'histoire économique et de droit colonial, comme professeur ordinaire de cette Faculté, et par intermittence comme chargé de cours à la Faculté de droit et des sciences politiques; il donna également des cours coloniaux à l'Institut naval supérieur de Naples et à la Faculté de l'économie et du commerce de l'Université parthénopéenne.

Mondaini fut l'un des premiers colonistes d'Italie; il défendit le colonialisme du haut de la chaire, par le livre, par la revue et par le quotidien, dans le domaine scientifique et didactique,

ainsi que dans le domaine politique (au sein des partis mêmes qui étaient opposés par principe à l'expansion coloniale.

Membre fondateur de l'Institut colonial italien, il dirigea pendant les trois premières années (1907-1910), la *Revue Coloniale*, qui est son organe; il fut tour à tour conseiller central, secrétaire général et vice-président du dit Institut pendant plus de vingt ans (1907-1928).

Il était membre de l'Institut Colonial International et de l'Institut Royal Colonial Belge, membre correspondant de la « Regia Academia dei Georgofili » (Académie Royale des Amis de l'Agriculture) et d'autres sociétés savantes italiennes et étrangères.

Il consacra, en outre, une partie de son temps (pendant une trentaine d'années) à des services publics s'occupant d'enseignement, d'éducation et d'assistance; il fut, entre autres, assesseur de l'instruction publique dans les communes de Pavie et de Rome; et lorsqu'une loi institua le patronage scolaire de la ville de Rome, il en devint le premier président et l'organisateur.

Il est l'auteur d'innombrables publications, plus de deux cents dans le seul domaine scientifique, — qui comprennent des volumes, des monographies, des études et des notes diverses; certaines ont été traduites en des langues étrangères et l'une : « Manuale di storia e legislazione coloniale del Regno d'Italia » (Manuel d'histoire et de législation coloniales du Royaume d'Italie) lui a valu, en 1934, le Prix royal de la « Regia Accademia dei Lincei » (Académie des Sciences). Aussi, son œuvre scientifique, qui traite des sujets les plus variés (histoire, économie politique, droit), constitue pour les écoles et pour ceux qui se livrent à des études des questions coloniales, en Italie et à l'étranger, une des plus grandes sommes de renseignements des quarante premières années du siècle.

**Ouvrages principaux.**

- La questione dei negri nella storia e nella società nord-americana, Torino, 1898.
- La sfera d'influenza nella storia coloniale e nel diritto, Firenze, 1902.
- I moti politici del '48 e la setta dell'Unità Italiana in Basilicata (*Biblioteca storica del Risorgimento italiano*, serie III, vol. IX-X, Roma, 1902).
- Le origini degli Stati Uniti d'America (*Collezione storica Villari*, Milano, 1904).
- Nuova luce sul moto milanese del 6 febbraio 1853, Pavia, 1905.
- La costituzione federale anstraliana, Pavia, 1907.
- Politica coloniale e socialismo, Roma, 1911.
- Storia coloniale dell'epoca contemporanea. Parte I : La colonizzazione inglese, Firenze, 1916.
- La colonisation anglaise (trad. di G. Hervo), vol. 2, Paris, 1920.
- L'assetto coloniale del mondo dopo la guerra, Bologna, 1921.
- La politique coloniale italienne par rapport aux us et coutumes indigènes (Rapport à la session de Rome, 1924 de l'Institut colonial international, *Compte rendu de la Session 1924*, tome II, Bruxelles, 1924).
- Storia e legislazione coloniale del Regno d'Italia, vol. 2, Rome, 1924-1927 e rinfatta col titolo : La legislazione coloniale italiana nel suo sviluppo storico e nel suo stato attuale, Milano, 1941, vol. II.
- L'evoluzione del lavoro nelle colonie e la Soc. delle Nazioni, Padova, 1931 (di quest'opera in collaboraz. con l'on. Cabrini, è esclusivamente del prof. MONDAINI, la Parte I : L'evoluzione del lavoro nelle colonie).
- Colonie e corporativismo (Relazione all il congresso di studi coloniali, Napoli, 1934).
- La legislazione coloniale italiana nel suo sviluppo storico en nel suo stato attuale : 1881-1940, Milano, 1941, vol. 2.
- Moneta, Credito, Banche attraverso i tempi, Roma, 1942.
- Voci molteplici di soggetto storico coloniale redatte per la *Enciclopedia Italiana* e da questa pubblicate [fra le più importanti le seguenti : America anglo-sassons, vol. II; Australia, vol. V; Britannico impero, vol. VII; Canada, vol. VIII; Colonizzazione (modarna e contemporanea), vol. X; India, vol. XXVI; Sud-Africa, vol. XXXII, ecc.] e pel Nuovo Digesto italiano (fra le più importanti le seguenti : Colonie, Eritrea, Libia, Somalia Italiana, Occupazione coloniale, Sfera d'influenza. Protettorato coloniale, ecc.).



**Harold WINTERBOTHAM**

## **WINTERBOTHAM, HAROLD ST. JOHN LLOYD**

(5 février 1878-10 décembre 1946.)

Le 10 décembre 1946 est mort à Londres le brigadier général H. St. L. Winterbotham, qui était membre associé de l'Institut Royal Colonial Belge depuis le 3 avril 1930.

Né le 5 février 1878, il commença ses études au Fettes College et les poursuivit à l'Académie Royale Militaire de Woolwich. Commissionné en 1897 aux Royal Engineers, il prit part à la guerre sud-africaine (1898-1900), où sa brillante conduite lui valut la médaille de la Reine (Queen's Medal) avec trois agrafes. La guerre finie, il fut nommé adjudant de forteresse à Sainte-Hélène. Après une courte période de service dans la Métropole, il retourna en Afrique du Sud en 1908 pour y accomplir une mission cartographique dans l'État Libre d'Orange. En 1911, il fut appelé à la direction de la Division trigonométrique et topographique de l'Ordnance Survey à Southampton.

Certain doute ayant été émis sur la précision de la triangulation de premier ordre de la Grande-Bretagne qui avait été exécutée environ cent ans auparavant, il avait été décidé de procéder à une vérification. Une nouvelle base avait été mesurée à Lossiemouth avant l'arrivée de Winterbotham. Il entreprit alors les opérations nécessaires pour compléter la vérification amorcée et publia un important mémoire sur les résultats obtenus. Il démontra que la précision de la triangulation de premier ordre était comparable à celle obtenue sur le continent par les méthodes les plus modernes.

Au cours de la guerre de 1914, Winterbotham commanda une section de repérage des R.E., puis la section cartographique de la 3<sup>e</sup> Armée, où il fit largement usage des photographies prises par avion. En 1917, il entra au Grand Quartier Général comme assistant technique de l'officier chargé de la direction du Service des Cartes.



Il quitta ce service pour un court terme, pour prendre la direction du même service au Grand Quartier Général en Italie. Ses brillants services lui valurent trois citations, le D.S.O. (Distinguished Service Order), le C.M.G. (Conspicuous Gallantry Medal) et sa promotion au grade de lieutenant-colonel.

Après la guerre, il fut chargé avec le colonel Tilho (depuis général) et notre collègue G. Maury d'établir le tracé de notre nouvelle frontière avec l'Allemagne.

En 1920, il rejoignit son ancien poste à l'Ordnance Survey et fut désigné en 1922 comme chef de la Section géographique de l'État-Major général, poste qu'il occupa jusqu'en 1929.

Au cours de sa carrière, Winterbotham prit une part active aux réunions de l'Union Internationale de Géodésie et de Géophysique. Il contribua à l'envoi en Afrique d'une mission géodésique pour la mesure d'un arc du 30° méridien. Il la visita au cours d'un voyage d'inspection en Afrique. En 1930, il fut appelé aux fonctions de directeur général de l'Ordnance Survey et l'année suivante il fut nommé aide de camp du Roi.

Le temps qu'il passa à l'Ordnance Survey fut une époque de sévères restrictions budgétaires qui empêchèrent tout travail original et limita l'activité du Service géographique au seul travail de revision habituelle.

Winterbotham trouva ainsi le temps d'entreprendre des études et de procéder à un examen des anciens documents du service. Sa principale publication de cette époque, intitulée : « Les Plans Nationaux », donne une description historique complète des plans à grande échelle de l'Ordnance Survey. Ce travail et d'autres furent particulièrement appréciés par ceux qui, après la seconde guerre mondiale, eurent à rétablir le travail normal à l'Ordnance Survey après une interruption de sept années et en l'absence de dossiers et de documents détruits pendant la guerre. Pour la continuité du travail, l'existence d'études historiques soigneusement faites fut d'un prix inestimable.

Atteint par la limite d'âge en 1935, Winterbotham se retira de l'armée et de l'Ordnance Survey.

Malgré les importantes et lourdes fonctions qu'il occupa, il trouva encore le temps de s'intéresser à l'Union Internationale de Géodésie et de Géophysique. A la troisième assemblée générale qui eut lieu à Prague, en 1927, il représenta le Sud-Africain, l'Australie, le Canada en même temps que l'Angleterre.



Lorsqu'en 1928, le colonel Lyons (plus tard Sir Henry) succéda à Sir Arthur Schuster comme secrétaire général du Conseil International de Recherches et résigna ses fonctions de secrétaire général de l'Union Internationale de Géodésie et de Géophysique, Winterbotham accepta de lui succéder. Depuis l'assemblée de Stockholm en 1930 jusqu'à sa mort, il ne cessa de se rendre utile à l'Union.

Immédiatement après l'assemblée générale de Washington en septembre 1939, d'où il fut rappelé pour un service officiel, il prit soin de sauvegarder les intérêts internationaux en distribuant largement les fonds de l'Union et de ses différentes associations. Il était fermement persuadé que l'Union Internationale de Géodésie et de Géophysique serait prête après la guerre à entreprendre de nouveaux travaux scientifiques internationaux. En attendant, il offrit ses services au Gouvernement et fut désigné d'abord comme instructeur en chef des levés à l'École des Ingénieurs militaires et plus tard à l'amirauté pour la préparation des documents cartographiques.

Avant même que la guerre fût terminée, Winterbotham essaya de renouer les fils brisés de la collaboration internationale géodésique et géophysique. A une réunion du Comité exécutif, en 1945, des projets furent discutés en vue de renouveler l'activité de l'Union. Mais la santé de Winterbotham l'obligea à donner sa démission, qui fut acceptée avec le plus grand regret. A l'Assemblée extraordinaire de l'Union, en 1946, Winterbotham fut élu à l'une des deux places de vice-président prévues aux nouveaux statuts.

Par cette élection, l'Assemblée espérait qu'elle pourrait pendant quelques années encore profiter de son expérience et de son jugement si sûr. Mais il n'était plus à même de contribuer au prestige de l'Union qu'il avait rehaussé durant sa longue et active collaboration.

Winterbotham était un grand ami de la Belgique et s'intéressa toujours aux travaux cartographiques de notre Colonie. C'était un homme de commerce agréable dont la disparition a été péniblement ressentie par ses amis et tous ceux qui avaient été en relation avec lui.

Parmi les publications de Winterbotham il convient de signaler d'une manière toute spéciale la 3<sup>e</sup> édition du « *Text Book of Topographical Surveying* », qu'il publia en 1922 en collaboration avec le colonel Close (plus tard Sir Charles

Arden), et « *Survey Computations* », livre d'une grande valeur pour les cartographes militaires ou civils.

C'est aussi sous son impulsion que fut fabriqué, après la première guerre mondiale, le théodolithe « Tavistock », qui rendit les plus grands services pendant la récente guerre.

Outre les distinctions que nous avons signalées, Winterbotham avait reçu en 1920 la Médaille Victoria de la Société Royale de Géographie de Londres. Il était Officier de la Légion d'Honneur et porteur de la Distinguished Service Medal (D.S.M.) des États-Unis.

Marié en 1909, il laisse une veuve, un fils et deux filles.

M. DEHALU.

**ALFRED LACROIX**

(4 février 1863-16 mars 1948.)

Le texte de cette notice, dont la rédaction est confiée à M. M. Sluys, paraîtra dans le prochain *Annuaire*.

La section des sciences morales et politiques a été créée en 1947. Elle a pour but de promouvoir les études dans ce domaine et de faciliter la collaboration entre les chercheurs. Elle organise des conférences, des séminaires et publie des revues. Elle est dirigée par le professeur M. J. B. [Nom].

**SECTION DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES**

**SECTIE VOOR**

**MORELE EN POLITIEKE WETENSCHAPPEN**

La section des sciences morales et politiques a été créée en 1947. Elle a pour but de promouvoir les études dans ce domaine et de faciliter la collaboration entre les chercheurs. Elle organise des conférences, des séminaires et publie des revues. Elle est dirigée par le professeur M. J. B. [Nom].

- 1. section : directeur : M. J. B. [Nom]
- 2. section : directeur : M. J. B. [Nom]
- 3. section : directeur : M. J. B. [Nom]
- 4. section : directeur : M. J. B. [Nom]

## Séance du 19 janvier 1948.

La séance est ouverte à 14 h. 30, sous la présidence de M. A. Wauters.

Sont en outre présents : MM. E. De Jonghe, F. Delli-cour, A. De Vleeschauwer, A. Engels, Th. Heyse, O. Louwers, A. Marzorati, A. Sohier, R. P. J. Wing, membres titulaires; M. A. Burssens, S. Exc. Mgr J. Cuvelier, M. N. De Cleene, comte B. de Lichtervelde, MM. J. Devaux, V. Gelders, J. Jadot, J. Jentgen, G. Malengreau, G. Smets, F. Van der Linden, membres associés, ainsi que M. E. Devroey, secrétaire des séances.

M. le D<sup>r</sup> L. Mottoulle de la section des Sciences naturelles et médicales, assiste également à la réunion.

Absents et excusés : MM. A. Moeller, F. Olbrechts et E. Van der Straeten.

### Communication administrative.

Le *Secrétaire des séances* annonce que, par arrêté du 22 janvier 1948 du Prince Régent, M. M. Robert, directeur de la section des Sciences naturelles et médicales, est nommé président de l'Institut Royal Colonial Belge pour 1948.

Les bureaux des sections sont constitués comme suit :

- 1<sup>re</sup> section : directeur : M. A. Wauters,  
vice-directeur : M. P. Ryckmans.
- 2<sup>e</sup> section : directeur : M. M. Robert,  
vice-directeur : M. G. Passau.
- 3<sup>e</sup> section : directeur : M. G. Gillon,  
vice-directeur : M. K. Bollengier.

### Zitting van 19 Januari 1948.

De zitting wordt te 14 u. 30 geopend, onder voorzitterschap van de heer *A. Wauters*.

Zijn bovendien aanwezig : de heren *E. De Jonghe*, *F. Dellicour*, *A. De Vleeschauwer*, *A. Engels*, *Th. Heyse*, *O. Louwers*, *A. Marzorati*, *A. Sohier*, *E. P. J. Van Wing*, titelvoerende leden; de heer *A. Burssens*, *Z. Exc. Mgr J. Cuvelier*, de heren *N. De Cleene*, *Graaf B. de Lichtervelde*, *J. Devaux*, *V. Gelders*, *J. Jadot*, *J. Jentgen*, *G. Malengreau*, *G. Smets*, *F. Van der Linden*, buitengewoon leden, alsmede de heer *E. Devroey*, secretaris van de zittingen.

De heer *D<sup>r</sup> L. Mottoulle* van de sectie voor natuur- en geneeskundige wetenschappen, woont eveneens de vergadering bij.

Zijn afwezig en verontschuldigd : de heren *A. Moeller*, *F. Olbrechts* en *E. Van der Straeten*.

#### Mededeling van administratieve aard.

De *Secretaris van de zittingen* deelt mede dat bij Regentsbesluit dd. 22 Januari 1948, de heer *M. Robert*, directeur van de sectie voor Natuur- en Geneeskundige Wetenschappen, benoemd is tot voorzitter van het Koninklijk Belgisch Koloniaal Instituut voor 1948.

De bureau's van de secties zijn samengesteld als volgt :

- 1<sup>e</sup> sectie : directeur : de heer *A. Wauters*,  
vice-directeur : de heer *P. Rijckmans*.
- 2<sup>e</sup> sectie : directeur : de heer *M. Robert*,  
vice-directeur : de heer *G. Passau*.
- 3<sup>e</sup> sectie : directeur : de heer *G. Gillon*,  
vice-directeur : de heer *K. Bollengier*.

De même, par arrêté ministériel du 15 janvier 1948, les mandats de MM. *F. Dellicour* et *J. Rodhain*, membres sortants de la Commission administrative, ont été renouvelés pour un terme de trois ans.

D'autre part, par arrêté en date du 29 décembre 1947 du Prince Régent, les frais de déplacement des membres domiciliés en dehors de l'agglomération bruxelloise leur seront remboursés selon le tarif de la première classe des chemins de fer.

**Etat actuel de nos connaissances linguistiques du Congo belge.**

M. *G. Smets*, président de la Commission d'Ethnologie et de Linguistique, annonce que la dite Commission a examiné un rapport du R. P. Van Bulck sur l'état actuel de nos connaissances linguistiques du Congo.

La Commission a émis un avis favorable pour la publication de ce rapport dans les *Mémoires* in-8°.

La section marque son accord.

**Index bibliographique général du Congo belge et du Ruanda-Urundi.**

M. le *Secrétaire général* annonce que les deux autres sections ont désigné respectivement MM. *H. Buttgenbach* et *W. Robyns*, ainsi que MM. *R. Cambier* et *E. Devroey*, pour les représenter au sein d'une Commission mixte à instituer pour faire rapport sur l'opportunité et les mesures d'exécution d'un Index bibliographique général du Congo belge et du Ruanda-Urundi.

La section désigne MM. *Th. Heyse* et *F. Olbrechts* pour faire partie de cette Commission et prie M. Th. Heyse de vouloir bien en assumer la présidence.



Bij ministerieel besluit van 15 Januari 1948 werd het mandaat van de heren *F. Dellicour* en *J. Rodhain*, uit-tredende leden van de Bestuurscommissie, voor een ter-mijn van drie jaren vernieuwd.

Bij Regentsbesluit, dd. 29 December 1947, werden, anderdeels, de verplaatsingskosten van de buiten de Brus-selse omgeving verblijvende leden hun terugbetaald vol-gens het 1° Kassetarief van de Spoorwegen.

**Huidige stand van onze taalkunde van Belgisch-Congo.**

De heer *G. Smets*, voorzitter van de Commissie voor Ethnologie en Taalkunde, deelt mede dat bedoelde Com-missie een onderzoek heeft gewijd aan een verslag van *E. P. Van Bulck* over de huidige stand van onze taal-kennis van Congo.

De Commissie bracht een gunstig verslag uit over het uitgeven van dit verslag in de *Verhandelingenreeks* in-8°.

De Sectie sluit zich hierbij aan.

**Algemeen bibliografisch Index van Belgisch-Congo en Ruanda-Urundi.**

De heer *Secretaris-generaal* kondigt aan dat de twee overige secties onderscheidenlijk de heren *H. Buttgen-bach* en *W. Robyns*, alsmede *R. Cambier* en *E. Devroey* hebben aangewezen om hen te vertegenwoordigen in de schoot van een tot stand te brengen gemengde commis-sie om verslag uit te brengen over de gepastheid en de uitvoeringsmaatregelen van een algemeen bibliografisch index van Belgisch-Congo en Ruanda-Urundi.

De sectie duidt de heren *Th. Heyse* en *F. Olbrechts* aan om van deze Commissie deel uit te maken en ver-zoekt de heer *Th. Heyse* er het voorzitterschap te willen van waarnemen.

**Prix triennal de littérature coloniale (1945-1947).**

Sept ouvrages ont été reçus régulièrement ayant respectivement pour auteurs :

- 1° *Contractnegers*, par TOLLET, Marcel.
- 2° *Jeunesse, le Congo vous appelle*, par ALEXANDRE, Marcel.
- 3° *Schaduw en over het Land der Bakongo*, par le R. P. BOON.
- 4° *Scènes de la vie au Katanga*, par EDME, Philippe.
- 5° *La danse du feu*, par Mme RANSY, Roger.
- 6° *Fouessa*, par DEVILLE, Gaston.
- 7° *Un Broussard héroïque*, par WILMET, Louis.

La section désigne les membres suivants pour constituer le Jury : S. E. Mgr Cuvelier, MM. E. De Jonghe, F. Dellicour, J.-M. Jadot et A. Marzorati.

**Hommage d'ouvrages.**

M. J.-M. Jadot fait hommage de l'*Anthologie 1947* (Edibel 1947), dans laquelle il a publié 10 poèmes.

**Hommage d'ouvrages.**

**Present-exemplaren.**

Le Secrétaire général dépose sur le bureau les ouvrages suivants :

De Secretaris-Generaal legt op het bureau de volgende werken neer :

1. BOUVEIGNES, O., *Sur des lèvres congolaises*, Editions des Grands Lacs, Namur, S. d.
2. ROETS, J., *Anthropologische en Biologische Wetenschappen*, Recensie Tijdschrift voor Philosophie, N° 3, Leuven, Augustus, 1947.
3. *Association des Intérêts Coloniaux Belges*, Bulletin bimensuel, n° 1113, Bruxelles, 15 décembre 1947.
4. PIRON, P., *Le Mariage Monogamique et le Statut familial des indigènes*, extrait de Lovania, Congo belge, 1946.
5. *Rivista Di Etnografia*, n° 3-4, Naples, août-septembre 1947.
6. LEVIN, E., *Marriage in Langa Native Location*. Communications from the School of African Studies, Cape Town, septembre 1947.
7. *Congopresse*, bulletin bi-mensuel, section information, n° 7, Léopoldville, 15 décembre 1947.

**Driejaarlijkse prijs voor koloniale letterkunde (1945-1947).**

Zeven werken werden op regelmatige wijze ontvangen; hun onderscheiden auteurs zijn :

1. *Contractnegers*, door Marcel TOLLET.
2. *Jeunesse, le Congo vous appelle*, door Marcel ALEXANDRE.
3. *Schaduwen over het Land der Bakongo*, door E. P. BOON.
4. *Scène de la vie au Katanga*, door Philippe EDME.
5. *La danse du feu*, door Mevr. Roger RANCY.
6. *Fouessa*, door Gaston DEVILLE.
7. *Un Broussard héroïque*, door Louis WILMET.

De sectie duidt de volgende leden aan om de examencommissie uit te maken : Z. Exc. *Mgr Cuvelier*, de heren *E. De Jonghe*, *F. Dellicour*, *J.-M. Jadot* en *A. Marzorati*.

**Present-exemplaren.**

De heer *J.-M. Jadot* schenkt een exemplaar van de *Anthologie 1947* (Edibel 1947) waarin hij 10 gedichten laat verschijnen.

De zitting wordt te 15 u. 30 opgeheven.

8. *Bulletin des Juridictions indigènes et du Droit Coutumier Congolais*, n° 5, Elisabethville, septembre-octobre 1947.
9. *Revue Juridique du Congo belge*, n° 5, Organe de Doctrine, Jurisprudence et Documentation, Elisabethville, septembre-octobre 1947.
10. *Société Belge d'Etudes et d'Expansion*, Bulletin bimestriel, n° 128, novembre-décembre 1947.
11. *Rapport sur les travaux de la Commission pour l'étude de l'éducation des masses indigènes*, Association des intérêts industriels au Congo, Léopoldville, août-septembre 1945.
12. *Comptes rendus mensuels des Séances de l'Académie des Sciences Coloniales*, Séances du 19 septembre et des 3 et 17 octobre 1947, VIII, Paris, 1947.
13. *La Voix du Congolais*, Revue mensuelle, n° 119, Kalina, novembre 1947.
14. *Bulletin de l'Union des Femmes Coloniales*, n° 119, Bruxelles, octobre 1947.
15. *Problèmes*, n° 11 et 12, Bureau d'Etude et de Documentation de la Fédération Générale du Travail de Belgique, Bruxelles, novembre-décembre 1947.
16. *Problemen*, n° 11 en 12, Dokumentatiedienst van het Algemeen Belgisch Vakverbond, Brussel, November-December 1947.
17. LEVY, P., *Recherches Préhistoriques dans la région de Mlu Prei*, Publication d'Ecole d'Extrême-Orient, Hanoï, 1940.
18. SABATIER, L., *Recueil des Coutumes Rhadies du Darlac*, Collection de Textes et Documents sur l'Indochine, IV, Hanoï, 1940.
19. NGUYEN-VAN-HUYEN, *Recueil des Chants de Mariage The De Lang-So'n et Cao-Bany*, Collection des textes et documents sur l'Indochine, V, Hanoï, 1941.
20. *Aequatoria*, n° 4, Coquilhatville, 1947.
21. *Jeune Afrique*, n° 1, Cahier de l'Union Africaine des Arts et des Lettres, Elisabethville, août 1947.
22. *Difera Africana*, n° 7, Rivista Internazionale Illustrata Degli Africanisti, Rome, novembre 1947.
23. *Africa*, vol. XVIII, n° 1, Journal of the International African Institut, Londres, janvier 1948.
24. *Leuense Bijdragen*, n° 1 en 2, achtste en negende reeks, Tijdschrift voor Moderne Philosophie, Leuven, 1947.

Les remerciements d'usage      Aan de schenkers worden  
sont adressés aux donateurs.      de gebruikelijke dankbetui-  
gingen toegezonden.

La séance est levée à 15 h. 30.



## Séance du 16 février 1948.

La séance est ouverte à 14 h. 30, sous la présidence de M. A. Engels, doyen d'âge.

Sont en outre présents : R. P. P. Charles, MM. E. De Jonghe, F. Dellicour, Th. Heyse, A. Sohier, R. P. J. Van Wing, membres titulaires; M. A. Burssens, S. Exc. Mgr Cuvelier, M. N. De Cleene, M. le comte B. de Lichtervelde, MM. F. de Mûelenaere, J. Devaux, V. Gelders, J. Jadot, G. Malengreau, F. Olbrechts, membres associés, ainsi que M. E. Devroey, secrétaire des séances.

Absents et excusés : MM. A. De Vleeschauwer, O. Louwers, A. Moeller, G. Smets, F. Van der Linden, E. Van der Straeten et A. Wauters.

### **Quelques aspects de la situation sociale des indigènes au Kasai et au Katanga.**

Le R. P. J. Van Wing communique à la section ses impressions sur son dernier voyage au Congo. Il insiste sur les problèmes sociaux qui se présentent à Léopoldville, au Kasai, au Katanga et au Kivu. (Voir p. 111.)

Cette communication donne lieu à un échange de vues très intéressant auquel prennent part notamment MM. A. Engels, Th. Heyse, le R. P. P. Charles, MM. A. Sohier, J. Devaux et J. Jadot.

### **Une tentative de Colonisation belge aux Nouvelles Hébrides et aux îles Fidji et Salomon en 1861.**

M. E. De Jonghe présente une étude de M. E. Michel intitulée : *La tentative de Colonisation belge aux Nouvelles-Hébrides et aux îles Fidji et Salomon* (Mission Michel-Eloin, 1861).

La section décide la publication de cette étude dans le Bulletin des Séances. (Voir p. 136.)

### Zitting van 16 Februari 1948.

De zitting is geopend te 14 u. 30, onder voorzitterschap van de heer *A. Engels*, ouderdomsdeken.

Zijn insgelijks aanwezig : E. P. P. Charles, de heren E. De Jonghe, F. Dellicour, Th. Heyse, A. Sohier, E. P. J. Van Wing, titelvoerende leden; de heer A. Burssens, Z. E. Mgr. Cuvelier, de heer N. De Cleene, de heer Graaf B. de Lichtervelde, de heren F. de Mùelenaere, J. Devaux, V. Gelders, J. Jadot, G. Malengreau, F. Olbrechts, buitengewoon leden, alsook de heer E. Devroey, secretaris van de zittingen.

Afwezig en verontschuldigd : de heren A. De Vleeschauer, O. Louwers, A. Moeller, G. Smets, F. Van der Linden, E. Van der Straeten en A. Wauters.

#### **Enige aspecten van de sociale aangelegenheden van de inboorlingen in Kasai en Katanga.**

De E. P. J. *Van Wing* deelt aan de sectie zijne indrukken mede aangaande zijn laatste reis in Congo.

Hij dringt aan, over de sociale problemen welke zich voordoen te Leopoldstad, en in de streken Kasai, Katanga en Kivu. (Zie bldz. 111.)

Deze mededeling geeft aanleiding tot een zeer interessante samenspraak tussen de heren *A. Engels*, *Th. Heyse*, *E. P. P. Charles*, de heren *A. Sohier*, *J. Devaux* en *J. Jadot*.

#### **Een poging tot Colonisatie door Belgen in de Nieuwe Hebriden en de eilanden Fidji en Salomon in 1861.**

De heer *E. De Jonghe* geeft een studie van de heer E. Michel ter inzage, welke getiteld is : *La tentative de Colonisation belge aux Nouvelles-Hébrides et aux îles*



**Administration indigène dans les grandes villes africaines.**

La section émet un avis favorable pour l'octroi d'un subside de 20.000 francs à M. J. Comhaire, afin de lui permettre d'activer ses recherches sur l'administration indigène dans les grandes villes africaines.

**Hommage d'ouvrages.**

**Present-exemplaren.**

Le Secrétaire général dépose sur le bureau les ouvrages suivants :

De Secretaris-Generaal legt op het bureau de volgende werken neer :

1. JULIEN, C. H. A., *Les Voyages et Découvertes et les premiers établissements (XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles)*. Presses Universitaires de France, Paris, 1947.
2. *La Voix du Congolais*, n° 23, Revue mensuelle. Kalina, décembre 1947.
3. *Arquivos de Angola*, 2<sup>e</sup> série, vol. III, n°s 11 et 12. Luanda, janvier-avril 1946.
4. *Cahiers Coloniaux*, série nouvelle, n° 3. Institut Colonial de Marseille. Marseille, décembre 1947.
5. *Comptes Rendus Mensuels des Séances de l'Académie des Sciences Coloniales*, par M. le Secrétaire Perpétuel. Tome VII, séances des 7 et 21 novembre 1947. Paris, 1947.
6. *Le Bulletin des Missions*, n°s 3-4. Abbaye de Saint-André-lez-Bruges, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> trimestres 1947.
7. *Situation d'Israël*, Catholicité au Service de l'Eglise Universelle, fascicule II. Lille, janvier 1948.
8. SOHIER, A., *Recensions-Boekbesprekingen*, extrait de « Zaïre ». Bruxelles, février 1948.
9. *Problemen*, n° 1, maandblad van de Studie en Dokumentatie Dienst van het Algemeen Belgisch Vakverbond. Brussel, Januari 1948.
10. *Rapport sur l'Administration de la Colonie du Congo Belge pendant les années 1939 à 1944 présenté aux Chambres législatives*. Chambre des Représentants, session de 1946-1947. Bruxelles, 1947.
11. *Compendio-Statistico Italiano*, série II, vol. I. Institute Centrale di Statistica Della Republica Italiano. Rome 1946.

*Fidji et Salomon* (zending Michel-Eloin, 1861. (Zie bldz. 136.)

De sectie deelt haar goedkeuring mede deze studie te laten verschijnen in het Bulletin van de sectie.

**Samenleven der inboorlingen in de grote Afrikaanse steden.**

De sectie gaat over tot de goedkeuring van een subsidie van 20.000 frank, te storten aan de heer J. Comhaire, om deze laatste toe te laten zijn onderzoek betreffende het samenleven der inboorlingen in de grote Afrikaanse steden te bevorderen.

De zitting wordt geheven te 16 u. 15.

12. *Rapport sur les travaux de la Commission pour l'étude de l'éducation des masses indigènes*. Association des Intérêts industriels au Congo. Léopoldville, août-septembre 1945.
13. *Difesa Africana*, n° 8. Rivista Internazionale illustrata degli Africanisti. Rome, décembre 1947.

Les remerciements d'usage      Aan de schenkers worden  
sont adressés aux donateurs.      de gebruikelijke dankbetui-  
gingen toegezonden.

La séance est levée à 16 h. 15.

**J. Van Wing, S. J. — Quelques aspects de la question sociale  
au Congo belge.**

MESSIEURS,

Plusieurs de nos collègues ont demandé avec insistance que je vous communique quelques observations faites au cours de mon dernier voyage dans la Colonie. Je m'exécute et j'espère ne pas abuser de votre bienveillance.

Mon voyage avait un double but : l'un, plus spécial, de prendre un contact direct avec le Kasai et le Katanga; l'autre, plus général, d'observer la situation des indigènes, surtout aux points de vue mentalité, alimentation et démographie.

**LÉOPOLDVILLE.**

Un spectacle dont aucun voyageur aérien en bonne santé ne sera jamais blasé, je pense, est celui que présente Léopoldville, quand elle brille tout à coup dans son immense nid de verdure, le long de son énorme fleuve d'argent; ville et fleuve sont d'une incomparable majesté.

Notre capitale congolaise devient une très grande ville, mais elle restera longtemps un centre de contradictions.

Elle construit sans arrêt et s'étend toujours; plus elle bâtit, plus elle est encombrée. Elle n'attire pas seulement les immigrants, elle semble les aspirer, et elle ne sait les loger.

Elle veut être une grande capitale, et elle pratique du petit urbanisme. Manquant d'espace vital, elle garde jalousement dans son sein un aérodrome international et prétend même l'agrandir encore.

Elle se plaint toujours de manquer de main-d'œuvre et elle gaspille celle dont elle déborde. Comme il y a vingt ans, des manœuvres, assis en rond et armés d'un marteau, concassent des pierres pour en faire du gravier pour

le béton, et des escouades d'hommes tondent les pelouses avec une ferraille recourbée. Les ouvriers, pour se rendre à leur travail, doivent parcourir des trajets qui s'allongent sans cesse et qui augmentent en proportion les pertes en rendement.

Elle possède à proximité des possibilités énormes pour installations hydro-électriques. Elle continue à brûler du bois, et pour se le procurer elle emploie une main-d'œuvre précieuse et elle déboise le Bas-Congo. Le bois devient horriblement cher, et son prix est déjà prohibitif pour les salariés noirs.

Enfin, elle n'a cessé de chercher des formes et des limites administratives appropriées. De Kinstambo elle devint Léopoldville, chef-lieu du district du Moyen-Congo. Devenue chef-lieu de la province de Congo-Kasai, elle rejeta le Moyen-Congo et devint district urbain. Ayant cumulé la dignité de capitale de tout le Congo avec celle de chef-lieu de province, elle secoua comme une défroque son district urbain, pour devenir simplement ville. Mais la soif de domination sur des *basiensi* la ressaisit et elle reconstitua un Moyen-Congo d'abord avec un territoire, actuellement avec deux.

C'est comme ville blanche qu'elle subit tous ces avatars administratifs, celle qui possède déjà un petit gratte-ciel, mais n'a pas encore de résidence ni de cathédrale.

Simultanément le Kintambo indigène se développa, envahit Kinshasa et Ndolo, et actuellement, comme disent les indigènes, il étend ses pieds dans Lemba. A cette monstrueuse agglomération, qui s'attache à ses flancs, Léopoldville donna le nom de cité indigène. Entre le sens primitif du vocable et la réalité, la distance est grande. On peut espérer que Léopoldville cherchera bientôt les limites, les formes et les organes appropriés à l'administration de la cité indigène, et que notamment ses 120.000 habitants y soient associés par des

représentants qualifiés et qu'ils apprennent ainsi à s'intéresser non seulement à un lupangu ou à un bar, mais au bien commun de leur énorme agglomération, devenue leur cité.

Je pourrais allonger la liste des problèmes qui se posent devant les administrateurs de la grande ville. Ils les affrontent du reste avec une lucide clairvoyance. Témoin le volume que vient d'écrire avec une belle compétence l'Administrateur territorial, M. Capelle, et qui est intitulé : *La Cité indigène de Léopoldville*.

Pendant mon séjour de trois semaines à Léo, j'ai pu prendre contact avec la cité par un bon nombre de vieilles connaissances et de vieux amis que j'y ai retrouvés. J'ai pu ainsi sonder un peu l'opinion publique et les courants d'idées qui y règnent. Les esprits sont plus calmes cette année. La disette, pour ce qui concerne la base de la nourriture, manioc, farine de manioc et huile, n'existe plus. Les salaires ont été augmentés. L'activité des sectes politico-religieuses, Kibangistes et dérivées, était au ralenti. Rares étaient ceux qui avaient été atteints par la propagande de Brazzaville. Aucun de mes interlocuteurs n'avait une connaissance directe de celle de Lagos. Quelques-uns en avaient entendu parler.

Tous se plaignaient du manque de poisson et de viande, et presque tous des conditions du logement. Parlant de l'abus des boissons alcoolisées, plusieurs le mettaient en relation avec le manque de poisson et de viande, l'alcool remplaçant ces deux articles comme source de force. Tous aussi se plaignaient de l'immoralité croissante, qui prend des formes perverses chez les jeunes gens et les célibataires. Là aussi le rapport avec la promiscuité dans les taudis étroits était signalé.

Problème du ravitaillement et problème de l'habitation humaine; aussi longtemps qu'ils ne sont pas résolus d'une manière satisfaisante, Léopoldville fera perdre de précieuses richesses humaines, dont la colonie a tant besoin.

Léopoldville possède un ensemble d'œuvres scolaires, post-scolaires et parascolaires digne d'une grande capitale africaine, et dans ces œuvres est incorporée une somme énorme de science et de dévouement. Quel est le rendement de cet admirable travail ? Peut-être 20 % de ce qu'il serait si des conditions normales d'alimentation et d'habitation étaient réalisées pour l'enfance et la jeunesse qui fréquentent ces établissements. Notons en passant qu'en tenant compte de ce fait et d'autres analogues on peut juger de la pertinence de beaucoup de critiques faites à l'enseignement des Missions. Admirez le courage de ceux qui s'y dévouent et qui doivent répéter parfois ce que disait le directeur d'un important institut : « ...moi, je forme des candidats pour Ndolo, c'est-à-dire pour la prison centrale ».

#### LE KASAI.

Après avoir vu tant de belles et tant de laides choses dans la grande ville, je m'envolai vers le Kasai. Celui-ci est un beau pays et ses paysages sont agréables à contempler. Son sous-sol, qui est riche, surtout en diamant, est couvert d'un manteau gréseux assez fertile. De grandes et belles forêts y alternent avec des brousses, dont beaucoup permettent des cultures vivrières. La population est relativement dense. Le long des routes, en général bien entretenues, les villages se succèdent et ont bon aspect. L'impression d'ensemble est bonne.

#### TSHIKAPA.

Il me tarda de voir la région réservée à la Forminière. Cette puissante société exerce là une espèce de condominium avec l'Etat, celui-ci ne gardant que les domaines administratif, judiciaire et fiscal. Pour tout ce qui est économique, social, commercial, médical, la population dépend de la Forminière. Celle-ci laisse aux Missions le soin des intérêts spirituels et l'éducation de la jeunesse.



A en juger par son attitude nettement plus épanouie que dans d'autres secteurs du Kasai, la population ne semble nullement mécontente de son double gouvernement. Les avantages de sa situation dans la zone réservée sont appréciables. Elle est soumise à moins de corvées; pour les amateurs, grande facilité de trouver sur place de bonnes conditions de travail salarié; pour les paysans, aucune difficulté de vendre leurs produits et d'acheter aux cantines de la société les articles européens à un prix favorable, et enfin, pour tous, soins médicaux gratuits et excellents dans les hôpitaux et les dispensaires nombreux dans la région.

Je passe sur les merveilles de la technique industrielle, que j'ai admirées en passant. J'ai observé avec un vif intérêt le service social de la main-d'œuvre, qui a fait de grands progrès en ces dernières années, et surtout j'ai éprouvé un grand plaisir à regarder de près le fonctionnement du service médical. Celui-ci est tout à fait remarquable, tant par le nombre et la valeur de son personnel que par le nombre et la bonne tenue des installations.

Dans la zone de Tshikapa et en dehors il y a pour les indigènes seuls huit hôpitaux et deux centres de traitement. A Tshikapa il y a une maternité centrale, qui est ce que j'ai vu de mieux dans toute la colonie. L'installation matérielle, l'arrangement intérieur, la propreté, l'attitude du personnel uniquement féminin, l'esprit qui y règne, le rayonnement de la sœur infirmière-accoucheuse, tout concourt pour y attirer les femmes, aussi bien celles des ouvriers que les indigènes des villages. Aussi le nombre d'accouchements augmente chaque année d'environ 150; il dépasse déjà les 1.200.

Dans les hôpitaux et les dispensaires, qui sont au nombre de 16, 320.000 consultations ont été données l'année précédente. Dans ce nombre les indigènes des villages sont la majorité.

Parallèlement à ce service général, travaille un organisme spécialisé dans la lutte contre la maladie du sommeil et les maladies vénériennes. Depuis plus de vingt ans cette lutte est menée avec une science consommée et une persévérance inlassable par le même médecin, assisté d'un personnel d'élite. Elle a obtenu des résultats définitifs. La maladie du sommeil, qui fauchait la population, a été vaincue. L'indice d'infection n'était plus que de 0,08 % en 1945. L'invasion vénérienne est arrêtée; la preuve c'est la proportion minimale de réactions positives de Bordet-Wasserman qu'on observe à la maternité de Tshikapa, où toute femme qui entre est soumise à examen. La proportion n'est que de 0,87 % en 1946. En 1947, pour les 6 premiers mois il n'y avait eu que 3 cas positifs pour plus de 600 examens.

L'œuvre médicale de Tshikapa comporte aussi une splendide organisation médico-sociale en faveur de l'enfance. Par les consultations prénatales, elle s'occupe du bébé bien avant sa naissance, ensuite elle le soigne et le nourrit, lui et sa mère pendant la lactation, lui fournit un succulent et substantiel repas journalier depuis l'âge de trois ans et continue à le servir ainsi tant qu'il est à l'école primaire.

Le centre de ce service est le Foyer social, qui a un programme d'activité journalière aussi fourni et aussi bien réglé que la Centrale de triage des diamants.

#### LULUABOURG.

De Tshikapa à Luluabourg j'ai profité d'une route d'auto, supérieurement remise en état en vue du passage du Prince Régent. Au milieu de la route j'ai joui de la vue d'un village modèle, pimpant neuf, bâti à l'intention de l'illustre voyageur. Il est certain qu'il est avantageux de faire le périple du Congo en sens inverse d'un récent voyage princier, même pour s'instruire. Mais... *Sacramentum regis abscondere bonum est.*

Dans le territoire de Luluabourg la chose la plus remarquable au point de vue social est la vieille et énorme Mission de Mikalayi, avec ses quatre annexes : Kabwe Petit-Séminaire, Kabwe Grand-Séminaire, Kabwe Carmel et Kabwe Paroisse.

Mikalayi ou Luluabourg Saint-Joseph, à 20 km de Luluabourg, capitale du Kasai, a été fondée en 1891. Deux noms sont inséparables de cette Mission : celui de son fondateur et organisateur le célèbre Père Cambier et celui de Mgr De Clercq, le grand évêque missionnaire et éminent bantouïste.

Mikalayi possède toutes les œuvres religieuses, scolaires et médicales qu'on peut souhaiter dans un grand centre de civilisation chrétienne. Son action sur tout le Kasai a été profonde. Elle est à l'origine de l'émancipation et de l'expansion des Baluba, dont le dynamisme a grandement favorisé la colonisation du Kasai et du Katanga.

Ce peuple, d'abord esclave, a été le premier à se laisser attirer et instruire par la Mission. Par voie de conséquence c'est lui qui a fourni les auxiliaires pour la fondation des Missions de l'intérieur. Une fois installés sur place comme collaborateurs des missionnaires, ils attiraient d'autres frères de race. Grâce à leur solidarité et à leur génie du commerce, ils dominaient facilement les autochtones de l'endroit.

Ensuite ils ont rendu les mêmes services aux autres Européens. De dominés ils sont devenus dominateurs dans les chefferies et ailleurs. Ils ont essaimé aux quatre coins du pays et partout ils évincent leurs concurrents et occupent les premières places.

Récemment cette émigration a pris des formes nouvelles. Ce ne sont plus seulement les adultes qui quittent le village pour chercher fortune ailleurs, mais tous les petits jeunes gens qui ont fini leur école primaire, et ce qui est encore plus alarmant, les femmes et les filles

s'émancipent et un grand nombre vont vivre dans les centres. Est-ce que la vitalité de la race pourra résister à des saignées pareilles? C'est la question que se posent tous les amis de ce peuple sympathique. Ce qui les angoisse le plus, c'est l'extension des maladies vénériennes dans les villages de l'intérieur et le nombre croissant de ménages sans enfants.

Comme ailleurs, l'invasion vénérienne menace de devenir la cause initiale du fléau de la dénatalité. Pour la combattre, le service médical actuel est totalement inadéquat. Dans les Territoires de Luluabourg et de Demba, il n'y a pas un seul dispensaire rural.

A Luluabourg, capitale du Kasai, il n'y a qu'un embryon de service d'hygiène pour la population extra-coutumière. C'est par douzaines qu'on voit affluer tous les jours les malades du centre vers la Mission de Mikalay, où le dispensaire, l'hôpital et la maternité sont encombrés.

Outre l'exode massif de la jeunesse vers la ville, des personnes, qui ont une longue expérience de la région de Luluabourg, m'ont signalé trois phénomènes inquiétants pour le progrès social :

C'est d'abord la diminution dans la production de vivres dans ce beau pays agricole. Les conséquences en sont ressenties très vivement dans le centre extra-coutumier de Luluabourg et deviennent fâcheuses pour la jeunesse scolaire du village. Ensuite l'inadaptation des juridictions indigènes aux conditions actuelles de la société. On dit qu'elles exploitent surtout la justice au profit personnel des juges. Il y a enfin l'extension de la polygamie au profit des vieillards et des ouvriers — fin de terme — rentrés dans les villages.

#### **SITUATION DÉMOGRAPHIQUE.**

Aucun des hommes expérimentés que j'ai interrogés ne mettait en doute l'influence désastreuse de cette poly-

gamie d'un nouveau genre sur la natalité du Baluba. Dans une précédente communication, j'ai signalé cette connexion pour d'autres régions de la Colonie.

A ce sujet un éminent avocat m'a reproché d'établir un rapport direct de causalité entre la polygamie et la dénatalité : or je n'avais parlé, dans cet ordre d'idées, que d'une déviation de la polygamie. Dans un article, qui a fait du bruit pendant la guerre, j'ai moi-même mis en évidence le caractère très complexe du phénomène angoissant de la dénatalité. Mais quand il s'agit d'une situation très concrète, où le monopole des jeunes femmes appartient à des vieillards et à des ouvriers fin de terme, dont beaucoup ont été infectés de maladies vénériennes, il me paraît difficile de nier une relation de causalité.

J'ai reçu quelques statistiques établies sous forme de coups de sonde. Trop peu nombreuses et trop fragmentaires pour permettre une conclusion certaine, elles présentent cependant quelque intérêt. L'auteur de la première a enquêté sur 20 ménages de Luluabourg, dont les chefs sont tous plus ou moins évolués. Dix monogames ont 67 enfants, dix polygames, avec 21 femmes, ont 29 enfants. L'auteur de la seconde a enquêté dans quatre villages du secteur des Bakwa Niambi : 26 polygames totalisent 87 femmes et 96 enfants; 26 monogames ont 112 enfants. Encore une fois, ces statistiques ne permettent aucune conclusion générale.

Le Missionnaire-Inspecteur du vicariat du Kasai m'a communiqué une série de statistiques concernant la natalité chez les moniteurs et les catéchistes-instituteurs.

A la dernière semaine d'études pour moniteurs diplômés, il y en avait 40 qui étaient mariés depuis sept ans. Ces 40 ménages avaient 260 enfants en vie — indice E/F 650 %.

Les 13 instituteurs de Mikalayi, dont plusieurs jeunes, ont 54 enfants, indice E/F 415 %.

A Tielen Saint-Jacques, 281 ménages d'instituteurs, dont beaucoup de jeunes, ont 549 enfants, donc E/F 310 %.

A Mérode Salvator, les 11 ménages d'instituteurs ont 52 enfants, E/F 460 %.

A Hemptinne-Saint-Benoît, les 14 ménages d'instituteurs diplômés ont 49 enfants en charge, E/F 350 %.

A Kabwe, Mission, 6 ménages d'instituteurs diplômés, dont trois jeunes ménages, ont 22 enfants, donc E/F 360 %.

A la Mission de Kabinda, chez les Basonge, peuplade qui se distingue par une dénatalité effrayante, les 10 ménages de moniteurs diplômés, dont plusieurs jeunes ménages, ont 23 enfants, E/F 230 %.

Les 245 ménages de catéchistes de village, dont la majorité très jeunes ménages, ont 263 enfants, E/F 140 %.

Les moniteurs diplômés sont une catégorie de ce qu'on nomme les évolués. Par leur standing matériel, ils sont inférieurs à la plupart des évolués, car ils touchent en général un salaire inférieur. Au point de vue intellectuel, ils valent les autres. Au point de vue démographique ils les dépassent de loin.

Quelle peut être la cause de cette supériorité éclatante? Je n'en vois qu'une seule, leur moralité.

Une conclusion analogue semble indiquée par la statistique des catéchistes Basonge.

Dans le même sens va encore la statistique générale du Vicariat du Kasai. Celui-ci compte 64.029 familles avec 122.203 enfants, donc E/F 190 %. Les statistiques de la Province ne donnent que 129 enfants pour 100 femmes. Les bases de ces deux statistiques diffèrent; mais en tenant compte de cette différence, on peut tirer une conclusion convergente, tant l'écart de 61 % est grand.

Sur le mouvement démographique du Kasai j'ai pu noter et comparer les observations et opinions d'une



douzaine de missionnaires qui ont en moyenne vingt ans de séjour dans la région et connaissent bien leur peuple. En voici le résumé :

Les deux principales peuplades, Baluba et Lulua, se maintiennent encore, mais les Baluba sont déjà en régression dans quelques secteurs.

Les Babindji progressent. Progressent aussi légèrement les Bapende du Kasai.

Sont en régression visible les Basonge, les Basangau, les Bakuba, les Batshok, les Basala M'pasu et les Bashi-lele.

Dans l'ensemble la situation démographique n'est donc pas favorable. Or, le Kasai était et est encore, spécialement pour le Katanga, le réservoir le plus riche de main-d'œuvre et de vivres indigènes. Il importe grandement de le garder en état.

A cet effet, une lutte antivénérienne organisée sur le modèle de celle de la Forminière produirait des résultats appréciables.

Il y en a qui préconisent la généralisation des lotissements agricoles, à l'instar de ceux du Nord-Sankuru et de Gandajika. Mais qu'on n'oublie pas qu'un tel système n'exige pas seulement une étude très poussée du milieu physique, mais encore celle, qui est essentielle, du milieu humain. Dans ce domaine la technique sociologique est prépondérante.

Qu'on fasse des expériences locales, sur une échelle réduite, là où l'on dispose des deux techniciens associés, ou, ce qui vaudrait mieux, du technicien qui réunit la double science requise. Quant à généraliser le système, il paraît bien sage d'attendre que les essais en cours aient donné des résultats probants. Les résultats-critères sont le progrès économique et démographique et la paix sociale. A ces conditions un groupement bantou peut devenir une communauté viable et durable.



Notons enfin l'influence des écoles sur le mouvement démographique. Le Vicariat Apostolique du Kasai a fait un effort immense et persévérant pour organiser l'enseignement primaire pour la masse. Ses écoles comptent 101.290 élèves garçons et 21.277 filles. Le service de l'enseignement n'a jamais ménagé ses éloges pour cette organisation modèle. Mais si les Missions parviennent à réaliser le programme officiel entre les quatre murs de leurs écoles, il n'en est pas de même pour les travaux manuels et en particulier pour l'agriculture. Jardins scolaires et cultures collectives ne sont pas possibles sans l'aide effective des autorités administratives et indigènes. Cette aide est requise pour obtenir les terres indispensables et pour protéger les cultures scolaires contre les vols des hommes et les déprédations du petit bétail. Cette question n'ayant jamais été résolue, la pratique agricole n'a pas été intégrée dans l'éducation et dans l'enseignement primaire. Une conséquence est que les garçons, au sortir de l'école du 2<sup>e</sup> degré, n'ont aucun goût pour l'activité de leurs pères et fuient le village. Ce phénomène, presque général dans les colonies d'Afrique, présente pour le Kasai une acuité particulière, en raison même de l'extension de son enseignement primaire.

#### **LULUABOURG-CAPITALE.**

J'ai visité la ville noire, qui s'accroît comme tous les centres extra-coutumiers, et la ville blanche qui n'est encore qu'un vaste chantier. Je n'y ai vu que trois constructions qui ont de la ligne et de la proportion : l'église, le pensionnat pour filles blanches et le couvent des Sœurs de la Charité.

L'enquête que j'ai eu l'occasion de mener sur la révolte de février 1944 m'a amené à la conclusion que cet événement n'est pas honorable pour nous, ni dans ses prodromes, ni dans la conduite pendant la révolte,

ni dans la répression. Puisse-t-il inspirer aux autorités de salutaires leçons pour l'avenir!

Quelles conséquences a eues cette affaire sur la mentalité des Blancs et des Noirs? Elles sont visibles. La rancune persiste. Elle se montre dans le comportement mutuel, hautain et renfrogné, méprisant ou indifférence affectée. La bouderie est l'arme des faibles, dit-on : comme politique indigène elle semble contre-indiquée.

#### ELISABETHVILLE.

De Luluabourg, où je laissais deux sociétés adversaires, j'ai passé à Eville, où j'ai trouvé deux sociétés juxtaposées, qui se coudoient avec une certaine indifférence, que je n'ai rencontrée nulle part ailleurs. Dans les deux villes, j'ai pratiqué le test, que j'emploie d'ordinaire pour explorer les sentiments qui animent la population à l'égard du Blanc. A cet effet je salue le premier tous les passants que je rencontre, et je salue sur un ton familier et amical. A Luluabourg le salut m'a été rendu, à quelques exceptions près, mais avec une expression de gêne. A Eville, mon salut m'a été rendu, la plupart du temps, avec une expression de surprise. Quelques passants ont fait la moue. Une femme m'a tourné le dos.

Un jour j'ai voyagé de Thysville à Matadi, installé avec une personnalité sympathique, sur la plate-forme du dernier wagon. J'ai proposé un pari à mon compagnon, promettant de lui faire montrer leurs dents, dans un large sourire, par tous les noirs que nous rencontrerions en route. J'ai gagné mon pari. Des tests pareils ne prouvent pas tout, mais révèlent quelque chose.

Au Katanga, on se trouve dans un autre Congo. Quand on passe de Léo à Coq, de Coq à Stan, de Stan à Buta, ou de Léo à Kikwit, de Kikwit à Luluabourg, c'est le même Congo physique et humain, sans différences notables d'un endroit à l'autre. Mais le Katanga a son climat

physique et psychologique propre, et Eville est la capitale consciente de cet autre Congo, plus industriel et plus riche que celui du palmier et du bananier. Si elle a en propre ses juifs et ses Asiatiques, elle possède aussi une société très distinguée et remarquable par sa haute culture. Chose digne de remarque, cette société s'intéresse plus qu'ailleurs aux problèmes sociaux indigènes.

A côté de la ville blanche, très propre et un peu sévère dans son ordonnance rectiligne, grouille le centre extra-coutumier, immense, poussiéreux et laid. Il étale sa laideur à tous les regards. Car il n'a pas, pour le cacher, l'opulente verdure des lupangu de Léopoldville. Sa population vient des quatre coins de l'horizon. Une minorité est originaire de la région. Le Haut-Katanga, pauvre en terres fertiles, n'a jamais eu une population nombreuse. L'Union Minière, qui est la première cause du peuplement actuel, a attiré toutes les peuplades de la Rhodésie du Nord, de l'Angola et surtout les Baluba du Kasai.

Un tel mélange de langues et de coutumes rend malaisée l'instauration d'un ordre coutumier. Aussi de la mentalité et de la moralité du Centre extra-coutumier, personne ne m'a dit du bien. On m'a bien signalé des individus et des familles d'élite, en tout point remarquables. On m'a présenté aussi des artistes, peintres et sculpteurs de talent.

Tout le monde connaît la célèbre chorale d'Elisabethville, digne d'une capitale de l'Europe.

Ces brillantes exceptions prouvent la valeur foncière de la race et présagent les résultats qu'on peut espérer d'une organisation plus adéquate de la cité, où actuellement beaucoup de virtualités sont étouffées.

Celle-ci a connu ces dernières années un afflux énorme. L'instabilité de cette masse et son manque de cohésion, comme chez la population coutumière le manque de densité, rendent plus difficile la création d'œuvres en leur faveur, et notamment les établissements scolaires.

C'est la raison principale pour laquelle le niveau de l'instruction est relativement peu élevé au Katanga. Si l'enseignement professionnel y est bien représenté, et l'enseignement moyen assez bien, par contre la province ne compte que 132 élèves normaliens. Elle ne possède encore aucune école normale pour filles, et l'enseignement ménager y est à peine amorcé.

La situation est la même pour ce qui concerne le standing économique et la différenciation sociale dans la société indigène. On ne m'a signalé qu'un seul noir qui soit à la tête d'une entreprise commerciale importante.

Il semble aussi que la population indigène katangaise soit désavantagée du fait de la cogestion du Comité Spécial du Katanga, principalement dans sa politique foncière. Il représente des intérêts qui ne coïncident pas avec ceux des indigènes.

En résumé, dans cette riche province les choses indigènes et les réalisations pour indigènes se mesurent à peine à l'échelle commune de la Colonie.

#### L'UNION MINIÈRE.

Mais si nous passons à l'Union Minière du Haut-Katanga, nous nous trouvons en face d'un autre ordre de grandeurs. Au point de vue technique, les réalisations sont de l'ordre américain, au point de vue social indigène, elles sont d'un ordre hautement et largement humain et chrétien, conçu et exécuté sur une échelle inconnue ailleurs.

Notre éminent collègue le D<sup>r</sup> Mottoule nous a exposé, avec une compétence supérieure, la politique sociale de l'U. M. à l'égard de sa main-d'œuvre. Je me garderai bien de le répéter. Je me permets cependant de noter qu'il était fort modeste et que les réalités que j'ai vues sont plus belles que le laissait supposer sa description : par exemple, le service du ravitaillement et le service médical. Un commis de Léo ne mange pas aussi bien qu'un

mineur de Kipushi et dans beaucoup de nos hôpitaux on n'est pas aussi bien soigné qu'un manoeuvre de Jadotville. Et que dire des habitations? Dans les nouveaux camps, on profite de toute l'expérience acquise et l'on fait du parfait. Dans les anciens, des maisons, qui ailleurs seraient considérées comme très bien, sont abattues et remplacées par de nouvelles répondant au critère actuel. Partout le nombre de places est proportionné à la composition du ménage. Le souci de la moralité familiale est à l'avant-plan; la société n'a épargné ni peine ni argent pour favoriser l'installation des ménages monogames, stables et féconds.

Cette politique cohérente, qui tient compte de l'homme ventre, de l'homme bras et mains, de l'homme cerveau, de l'homme social et même de l'homme esprit, a produit une main-d'œuvre stable et saine d'un rendement supérieur.

Il y en a qui reprochent cela à la société comme de l'égoïsme. Si elle n'avait pas réussi, ils auraient dit: quels imbéciles! Un Administrateur territorial m'a prétendu que l'excellent traitement dont bénéficie la main-d'œuvre de l'U. M. est contraire à l'intérêt public, parce que le Gouvernement et les autres sociétés n'en peuvent faire autant. Encore un âne, qui n'admet pas les chevaux!

Jusqu'ici l'organisation scolaire de la société était assez rudimentaire. Dans chaque camp il y avait des écoles primaires pour garçons et pour filles, toutes tenues par des moniteurs diplômés engagés un peu partout, surtout du Kasai. Pour une élite il y avait des cours professionnels. Mais voici que la politique familiale de la société commence à enregistrer des résultats massifs. En vingt ans, la natalité a plus que triplé. La mortalité parmi les enfants a baissé de 221 en 1927 à 18 pour mille en 1946. Alors qu'il n'y a que 634 enfants de 11 à 12 ans en 1947, il y en a 2.111 de 1 à 2 ans, 1.208 de 5 à 6 ans. Les années qui suivent il y aura un accroissement annuel de

6 à 700 élèves à l'école primaire — 20 classes nouvelles à construire chaque année.

Eh bien, l'U. M. a décidé de faire face à cette invasion. Elle a établi un programme scolaire nouveau. Il prévoit pour les filles de 3 à 6 ans, école maternelle, pour celles de 7 à 11 ans, école primaire, ensuite école de formation familiale.

Pour les garçons, c'est plus complexe : de 3 à 6 ans, école maternelle, de 7 à 11 ans, école primaire; puis sélection. Pour les 70 % moins doués, école pour adolescents, où le travail artisanal et agricole sera prédominant. Pour les 30 % autres, école du 4<sup>e</sup> degré préprofessionnelle et école normale de formation sociale. Ensuite pour les meilleurs sortis des écoles préprofessionnelles, des écoles professionnelles spéciales.

Comme programme cela paraît bien charpenté. Grâce aux moyens dont dispose la société, avec un corps enseignant capable, de la continuité et de la persévérance, cela donnera des résultats.

Deux choses seront bien difficiles à réaliser, à savoir l'éducation des filles sans l'aide de monitrices indigènes formées au métier, et l'éducation des élèves des écoles pour adolescents, c'est-à-dire les 70 % moins doués qui sortent de l'école primaire.

Les mieux doués, les sélectionnés ne demanderont pas mieux que de persévérer pour profiter des avantages d'une école spéciale qui leur assure une position sociale enviable. Mais les autres, pour persévérer, devront apprendre à aimer un travail manuel humble. Si l'U. M. réussit ce coup-là, elle aura délié un des nœuds de la question sociale africaine.

En résumé, l'U. M. H. K. a brillamment résolu pour sa main-d'œuvre les problèmes sociaux immédiats. Ses dirigeants savent qu'il en existe d'autres, notamment ceux que pose l'évolution générale de la population indigène.



Avant de quitter le Katanga, j'ai rendu visite à deux Bakongo de marque, Simon Kibanzu, père du Kibangisme, et Simon Mpadi, fondateur de la nouvelle église des Noirs. L'un après vingt-cinq ans de prison continue, l'autre après sept ans de prison et de relégation, entrecoupées de quelques fuites retentissantes, tous deux gardent leur bonne santé et leur point de vue initial. L'un doux, fin d'esprit et gras de corps, l'autre maigre, orgueilleux et violent. Tous deux restent sur leur position.

#### KIVU.

Le voyage en avion d'Eville à Costermansville constitue un passage trop brusque de l'opulence des camps de l'Union Minière à la pauvreté de la main-d'œuvre du Kivu, de l'aisance relative du Centre extra-coutumier d'Eville à la misère de celui de Bukavu.

A l'Union Minière l'ouvrier coûte plus de 50 francs par jour. Au Kivu l'ouvrier agricole moyen ne doit pas coûter plus de quatre francs, étant donné que le salaire minimum est de 26 francs par mois.

Le Kivu est un bien beau pays, mais il est très mal situé, trop près des montagnes de la lune! Il a été découvert après tous les autres, et quand il fut connu il attendit longtemps avant d'exciter l'intérêt du public. Mais il est aussi un pays agricole, avec un climat agréable et des zones très fertiles. Et ainsi, malgré son accès difficile et son éloignement de la mer, qui rendent les prix du transport prohibitifs, il finit par attirer les colons. Des plus compétents affirment qu'un colonat blanc nombreux ne peut y prospérer, parce que dans des circonstances normales les produits agricoles du Kivu ne peuvent concurrencer sur le marché mondial... A moins de disposer d'une main-d'œuvre quasi gratuite... Ce qui est encore possible pendant quelque temps.



Les colons s'insurgent contre ces affirmations et disent : « actuellement la main-d'œuvre est payée à un taux supérieur à son rendement ». Vous connaissez tous la palabre du Kivu; les uns disent : la main-d'œuvre ne travaille pas, parce qu'elle n'est pas payée; les autres répondent : elle n'est pas payée, parce qu'elle ne travaille pas. Les médecins interviennent et disent : elle ne travaille pas, parce qu'elle n'est pas nourrie. Nourrissez-la, et elle travaillera.

C'est un fait que les indigènes se nourrissent très mal, et à certaines périodes de l'année ils ont vraiment faim... C'est un fait aussi que le ravitaillement du Centre de Costermansville devient très difficile. Tellement, que, de l'avis d'un colon très expérimenté, il n'y aurait d'autre solution au problème que l'établissement de grandes cultures vivrières motorisées dans la plaine de la Ruzizi.

Que pensent les Bashi de l'invasion blanche dans leur beau pays, des routes d'auto qui percent leurs collines, des jolies villas qui brillent sur tous les promontoires du lac, des plantations bien alignées sur les meilleures terres? Ils observent tout cela avec leurs yeux doux et craintifs, quand ils passent sur les bords des routes, les femmes vêtues de peaux, avec une lourde hotte sur le dos, les hommes vêtus de leur cache-sexe ancestral, portant lance ou serpe. Ils observent et se défendent avec une puissante inertie. Ils ne changent en rien leur manière de vivre et ils travaillent le moins possible. Seuls les chefs s'europanisent extérieurement. Eux profitent de la colonisation. Ils touchent des matabiches importants pour main-d'œuvre fournie aux colons, pour cession de terres, etc. La masse ne profite pas de la colonisation. Elle n'en reçoit que les corvées. Car, chez les Bashi, plus qu'ailleurs, les sujets dépendent de leurs chefs. Ceux-ci sont maîtres de la lettre. Les sujets n'en ont pas la libre disposition comme ailleurs. Et ainsi les

- sujets, dépendant des chefs pour l'essentiel, sont aussi beaucoup plus corvéables et taillables pour le reste.

Un Administrateur territorial en résumait la situation en ces termes : « Au Kivu les indigènes dépendent de leurs chefs et de leurs sous-chefs. Les chefs et les sous-chefs dépendent de l'Administrateur. L'Administrateur dépend des colons. Les colons ne dépendent de personne!! » Cette boutade contient une bonne part de vérité. Ainsi donc le facteur économique ne joue guère pour faire progresser la masse. Des facteurs moraux et psychologiques commencent à entrer en activité. Les Missions et l'enseignement se développent lentement. L'enseignement primaire est cependant fort handicapé dans la région à colonisation intense, où la main-d'œuvre infantile, garçons et filles, est mise à contribution pour la cueillette et d'autres travaux légers.

L'inertie actuelle du Bushi comporte quelques dangers. En réagissant, ce peuple pourrait s'adapter aux conditions nouvelles, tout en gardant ce qu'il a de viable, et je pense que le fond est riche. En n'évoluant pas du tout, il s'expose à devoir faire quelque jour une révolution, ou en tout cas à passer par des périodes de crise, où les changements à opérer seront tellement rapides, qu'ils ne permettent pas le choix entre les coutumes à conserver et celles qui seront inadaptées.

#### LES EVOLUES.

Pendant mon voyage, j'ai essayé partout d'explorer la mentalité des évolués et l'opinion des coloniaux compétents sur leur problème.

La *Voix du Congolais* s'impose de plus en plus comme l'organe de l'élite des Evolués bien pensants. Elle exprime leurs opinions et leurs vœux. Elle a publié un bon nombre d'articles sincères et courageux, qui méritent d'être lus par les coloniaux.

Mais ce périodique est loin de représenter toutes les classes. Beaucoup n'en veulent pas comme guide et organe, et écoutent plus volontiers d'autres voix, qui sans arrêt soufflent haine et révolte. Pour le Congo occidental, elles parlent de Brazzaville et de Lagos. Pour le Katanga elles parlent des Kitawale de la Rhodésie. A Eville paraît aussi un journal, appelé *Le Progrès* et destiné aux indigènes. Il a publié les reportages du P. V. Gilbert. Les numéros qui contenaient un de ces reportages, les noirs se les arrachaient depuis Eville jusqu'à Luluabourg, et ils passaient ensuite dans les centres commerciaux de l'intérieur. Contre un tel journalisme un noir n'est pas armé, car il ne dispose pas des critères voulus pour apprécier quelque peu le point de vue du journaliste.

Sous l'influence de ces propagandes subversives, les mécontents et les aigris se disent : « voilà bien la vérité sur les Blancs et le Gouvernement, nous le savions, mais maintenant les Blancs l'avouent; nous sommes des exploités. Les Blancs sont ici pour s'enrichir de notre travail et pour exploiter à leur profit les richesses de notre pays. Eux sont les *maîtres* et nous sommes leurs esclaves, même nous les évolués qui faisons déjà leur travail. »

Quant aux évolués fidèles et disciplinés, qui ont déjà de la peine à avoir confiance dans les Blancs, ils sont déroutés et se demandent : « Est-ce que vraiment les Blancs ne nous trompent pas? »

L'espoir d'une espèce de statut d'évolué, matérialisé dans une carte du mérite civil, qui donnerait droit à certains avantages d'ordre social, a été entretenu chez les évolués depuis deux ans. Voilà que le Conseil du Gouvernement, à une faible majorité, a rejeté le projet d'octroi de cette carte. Leur déception a été amère et leur confiance dans le Gouvernement mise à une rude épreuve.

Rendons-nous compte de leur état d'âme. Lisant les

journaux, ils sont sensibles aux contacts d'idées démocratiques et spécialement à la magie des mots : liberté et égalité. D'autre part, ils sont conscients de connaître assez bien la force et la faiblesse des Blancs qui les dominent, et la force et la faiblesse des noirs au-dessous d'eux. Dans la vie sociale comme dans les textes des lois et des ordonnances, il s'agit toujours de *non-indigènes* ou *d'indigènes*. Et eux qui sont entre les deux sociétés, ils restent des indigènes, des *basiensi*, comme ils disent.

D'autre part, ils voient un nombre croissant de condisciples qui, devenus prêtres, sont accueillis dans la société des Blancs et s'y meuvent à l'aise, entourés des égards dus à leur rang. Nous, disent-ils, nous sommes toujours confondus dans la masse des indigènes, alors que nous remplaçons les Blancs dans beaucoup de postes. N'importe quel policier indigène peut nous mettre en arrestation provisoire, n'importe quel agent blanc nous traite de sale nègre!

« On nous objecte que nous n'avons pas fait d'études supérieures comme les prêtres. Sans doute, mais d'abord nous n'en avons pas eu l'occasion, puisque le Gouvernement ne veut pas d'enseignement supérieur pour les noirs laïcs. Si le Gouvernement voulait le bien des indigènes comme l'Eglise catholique, il établirait des écoles supérieures. Les Blancs nous répètent encore que nous ne sommes pas mûrs pour un tel enseignement. Mais les prêtres noirs ont bien prouvé le contraire. Cependant, le Gouvernement n'en veut pas, et ainsi même nos enfants ne pourront en profiter et ils resteront de sales nègres comme nous. »

Voilà quelques-unes des idées que ruminent beaucoup d'évolués, et qui m'ont été exprimées avec une totale franchise. Dans ce complexe psychique il y a deux dominantes: c'est, d'une part, la prise de conscience de la force de la masse pendant la guerre, qui a modifié le complexe d'infériorité du noir en général et des évolués en parti-

culier, et qui leur fait penser plus à leur force et à leur droit qu'à leur infériorité, et, d'autre part, l'accroissement rapide du clergé indigène, dont le rôle social s'impose à toute l'opinion, mais qui intéresse spécialement les évolués. Pour eux c'est un idéal concrétisé.

Dans certains cercles coloniaux, le clergé indigène est un signe de contradictions; on l'a enveloppé dans la campagne de dénigrement qui a sévi contre l'enseignement des Missions. « Il serait orgueilleux et nationaliste! » Je pensais le connaître assez bien; mais par souci de vérité j'ai enquêté auprès des autorités responsables. Toutes sans exception ont rejeté cette accusation comme une calomnie ou comme une pure invention répétée de bonne foi.

Il est assez naturel que des prêtres indigènes protestent parfois contre des abus et contre des comportements de certains Blancs. Conscients de leur responsabilité vis-à-vis de leurs fidèles, ils portent des jugements qui ne doivent pas plaire à tous les Blancs! Interpréter cette conduite comme une manifestation de nationalisme anti-blanc est dans la ligne de la logique de ces coloniaux.

Il est certain que le clergé indigène aura une action de plus en plus influente sur l'évolution psychologique et morale du peuple congolais. Chaque année de nouveaux postes lui seront confiés et des charges plus élevées lui seront imposées. Dans un avenir prochain, il y aura des Vicariats ou des Préfectures apostoliques indigènes. L'Eglise ne peut renoncer à son but, qui est l'implantation des églises autochtones avec tous leurs organes. Le Gouvernement n'a rien à redouter de ces églises indigènes, dont les chefs auront été éduqués dans l'amour de la métropole et le respect et l'esprit de loyauté à l'égard de l'Autorité civile. La seule chose qu'il doit craindre, c'est que, s'il tarde trop à permettre la formation d'une élite laïque supérieure, le clergé indigène, par la force des

choses, ne quitte son domaine religieux et moral, pour s'occuper d'affaires qui ne le concernent pas.

En tout état de cause il importe que le Gouvernement ne perde pas la confiance de la majorité des évolués. Ce résultat ne sera obtenu que s'il reconnaît d'une façon ou d'une autre, mais de fait, leur position sociale au-dessus de la masse. L'octroi d'une *carte du mérite civil* équivaut pour ses adversaires à la création d'une caste fermée. Je ne vois pas le bien-fondé de cette opinion. Cette carte pourrait être attribuée à n'importe quel indigène, diplômé ou non, coutumier ou extra-coutumier, du moment qu'il réalise les conditions requises. Les conditions essentielles seraient : conscience professionnelle, dignité de vie privée, fidélité au Gouvernement. L'ambition d'acquérir cette carte, comme la crainte de la perdre, serait un précieux stimulant pour quasi tous. Elle servirait même à discriminer les vrais évolués de ceux qui ne le sont pas.

En second lieu il serait de sage politique de démontrer clairement que le colon bar est exclu légalement et que le but de la colonisation belge est bien la civilisation du peuple congolais; c'est-à-dire au concret que la Belgique est au Congo pour y établir progressivement un régime où, sans discrimination raciale quelconque, les Congolais auront, aux points de vue économique, social et politique, les mêmes devoirs et les mêmes droits que les Européens résidant au Congo.

*Finis est primus in intention*, dit un adage philosophique. Aussi, Léopold II, qui était logique, établit d'abord l'immatriculation, expression adéquate du but qu'il poursuivait dans son Empire colonial. Comme instrument l'immatriculation s'est avérée inadéquate dans la pratique, parce qu'on l'a maniée très mal et galvaudée. Il est temps de la remplacer par la grande immatriculation, qui entourée de toutes les garanties voulues, constituerait pour les évolués ce qu'était pour les coureurs

antiques la *meta* des champs de course romains. Si, à côté des prêtres indigènes, quelques laïcs se hissaient à ce sommet social qu'est la grande immatriculation, le peuple congolais acquerrait la conviction que Bula Matari ne ment pas et qu'il est sincère avec ses sujets, comme l'Eglise catholique l'est avec ses fidèles. Dans plusieurs régions du Congo, les chrétiens n'ont cru définitivement leurs missionnaires que le jour où ils ont vu le premier prêtre de leur race, après son ordination, s'asseoir au banquet donné en son honneur au milieu des Blancs.

Chesterton a dit : « je croirai à la philanthropie des Anglo-Saxons, le jour où je les verrai prier et manger avec les noirs. »



481

**Une tentative de Colonisation belge en 1861**  
**(Mission Michel-Eloin).**

J'ai l'honneur de proposer à la section la publication d'un manuscrit de M. E. Michel, intitulé « La tentative de colonisation belge aux Nouvelles-Hébrides et aux îles Fidji et Salomon » (Mission Michel-Eloin, 1861).

Il s'agit d'une mission d'exploration, organisée à l'initiative et aux frais du roi Léopold I<sup>er</sup> et du jeune Duc de Brabant, plus tard Léopold II, en dehors de toute intervention gouvernementale.

L'échec de cette mission ne peut être attribué aux commissaires royaux Michel et Eloin, qui firent preuve de beaucoup d'initiative et d'un grand dévouement patriotique. Leur arrivée à Melbourne fut marquée, malgré eux, de polémiques de la presse locale au sujet des visées coloniales de la Belgique et des possibilités de colonisation des îles du Pacifique. Et, chose plus grave, M. Byrne, qui avait pris l'initiative, par une lettre du 1<sup>er</sup> décembre 1860 adressée au Roi Léopold I<sup>er</sup>, de proposer la formation d'un comptoir et d'un établissement de colonisation sous protection du pavillon belge et avec le concours des colons et d'une compagnie à constituer, prit une attitude de tergiversation. Il finit par reconnaître qu'il se trouvait dans l'impossibilité d'exécuter les engagements qu'il avait pris vis-à-vis du Roi le 21 janvier 1861. Tout en faisant la part de la crise financière qui sévissait alors à Melbourne, les commissaires royaux acquirent la conviction que la personnalité très discutée de M. Byrne était l'obstacle le plus sérieux à la constitution de la société projetée.

Ils décidèrent de se passer des services de M. Byrne.

Ils quittèrent Melbourne et tentèrent de se documenter à Sydney sur la situation des îles et sur les relations commerciales que les négociants de ce port entretenaient avec les habitants des Hébrides.

A force d'ingéniosité, ils réussirent à se rendre aux îles Hébrides, Fidji, Salomon, etc.

Le 10 août 1861, ils quittent le port de Sydney sur une petite goëlette de 70 tonneaux : *La Coquette*.

L'auteur résume les péripéties de cette prospection improvisée, d'après le carnet de route des commissaires royaux et d'après les lettres qu'ils adressèrent au cours de leur voyage d'exploration à M. Van Praet, ministre de la Maison du Roi.

Les renseignements économiques et ethnographiques ne sont pas d'une précision rigoureuse ni d'un intérêt considérable. La tentative de colonisation fut un échec complet.

Cela ne doit pas nous empêcher de féliciter M. E. Michel d'avoir apporté cette pièce nouvelle au dossier déjà important de l'histoire coloniale précongolaise de la Belgique, en même temps qu'il a rendu un hommage de piété filiale à son aïeul qui termina sa carrière le 31 octobre 1889 comme inspecteur général à l'administration de la marine.

ED. DE JONGHE.

**E. Michel. — La tentative de Colonisation belge aux Nouvelles Hébrides et aux îles Fidji et Salomon (Mission Michel-Eloin, 1861).**

Déjà en 1831 il en avait été question. En effet, Le Hon, notre Envoyé extraordinaire à Paris, informait notre ministre des Affaires étrangères (sa lettre n° 167 du 9 septembre) de ce qu'il était entré en relation avec le capitaine Peter Dillon, qui avait voyagé aux îles de la mer du Sud, en 1827 et 1828, et y avait exploré, particulièrement, les îles Feegies (Fidji). Dillon estimait que ces îles pouvaient être intéressantes pour la Belgique. Il s'offrait d'ailleurs à commander le bâtiment expéditionnaire qu'on enverrait sur place. Le Hon écrivait qu'il lui était difficile d'émettre une opinion sur les chances de succès que pouvaient avoir ces propositions. Elles n'eurent pas de suite.

En 1850, notre consul à Auckland (Nouvelle-Zélande), Ch. De Witte, par sa lettre du 30 mai, attirait l'attention de Léopold I<sup>er</sup> sur le grand intérêt que présentait pour la Belgique, en raison de la détresse des Flandres, la colonisation des îles Fidji. Il écrivait :

En résumant, à présent, tous les avantages que cette colonisation des îles Fidji présente, on ne peut s'empêcher de souhaiter, Sire, de la voir se réaliser au plus vite, par la Belgique, avec d'autant plus de raison que le temps est venu, que les îles de la mer du Sud, si longtemps oubliées, vont éveiller l'attention de tous les peuples commerçants, afin de procurer à leur population souffrante un prompt et efficace remède : de se créer des débouchés sûrs et nombreux pour leurs produits manufacturés et une importante marine marchande au long cours; d'établir un entrepôt commercial où les navires pourraient déposer leurs cargaisons et effectuer, sans délai, leur retour sans pertes ni sacrifices, comme il arrive quand ils

abordent dans un port étranger où il y a, momentanément, encombrement des mêmes marchandises qu'ils importent et enfin, Sire, pour obtenir des produits exotiques par notre propre travail, pour la mère patrie et pour l'approvisionnement des pays qui en manquent.

Aucune suite ne fut donnée à ces suggestions.

Le 8 octobre 1860, Frédéric de la Hault, attaché de légation, envoyait à notre ministre des Affaires étrangères, le baron de Vrière, un rapport sur l'intérêt que présenterait l'établissement d'une colonie belge dans l'océan Pacifique. Il s'était assuré la participation d'un certain M. Byrne, propriétaire à Sydney, qui, écrivait-il, possédait une longue expérience des affaires coloniales. Il ajoutait que M. Byrne avait, en 1846, passé un contrat avec le Gouvernement britannique pour une immigration considérable à Port-Natal et, récemment, en 1858, un décret de l'empereur Napoléon lui accordait une concession de 40.000 hectares de terres à la Nouvelle-Calédonie. F. de la Hault estimait que les connaissances spéciales que Byrne a eu l'occasion de mettre en pratique, dans ses entreprises, lui permettraient de rendre des services très appréciables pour conduire l'affaire à bonne fin.

En ce qui concerne les produits qui pourraient intéresser la Belgique, de la Hault mentionne le *sucre de canne*, le *bois de Santal*, la « *bêche de mer* » ou « *trévang* » <sup>(1)</sup>, abondant sur tous les récifs de corail qui entourent les îles; l'*huile de noix de coco*, les *écailles de tortue*, la *nacre de perle*, en abondance, et de vastes gisements de dépôts volcaniques de *cuivre*, immenses en quantité et d'une qualité très supérieure, dont le rendement varie de 60 à 90 % de métal pur. Les îles en question offrent, en plus, un avantage sans pareil dans aucune région, par la fertilité de leur sol, par la salubrité de leur climat et

---

(1) Il s'agit de l'*Holothurie comestible* ou « Concombre de mer ». Sur les marchés de la Chine, ce produit atteignait 2.000 à 2.500 francs la tonne.

la proximité de travailleurs de couleur à bon marché. La terre convient à la culture de la canne à sucre, du café et, en général, à celle de tous les produits des tropiques.

Dans son rapport, de la Hault expose un projet d'immigration et il le termine en ces termes :

Il est très important, pour le Gouvernement belge, d'apprécier les avantages que ces îles offrent à la colonisation et de ne point perdre de vue que, par des délais, il manquerait une opportunité qui peut se réaliser, maintenant, mais qui, lui ayant échappé une fois, serait à jamais perdue, parce que, sur aucun autre point du globe, il est encore possible, de nos jours, de créer des colonies.

Il cite à titre d'exemple la déconvenue de la France, qui, à un certain moment, a cru pouvoir s'annexer la Nouvelle-Zélande. Il était trop tard, car le capitaine Hobson l'avait devancée d'un mois, après avoir pris possession du territoire et y avoir proclamé la juridiction britannique.

On s'apercevra, par la suite, que de la Hault s'était laissé influencer par M. Byrne.

A ce projet d'entreprise, le baron de Vrière répondit à M. de la Hault :

Bruxelles, le 16 octobre 1860.

N° B/154.

Monsieur,

Toute entreprise fondée sur des bases sérieuses en vue d'étendre nos relations commerciales avec les parages transocéaniques est sûre, à l'avance, des sympathies du Gouvernement du Roi.

Elle peut compter aussi sur son concours moral, dans la mesure de ce qui est jugé praticable.

La communication que vous avez bien voulu m'adresser sous la date du 8 de ce mois ne me permet pas d'apprécier si le projet dont il s'agit se présente dans de telles conditions.

En dehors de ce côté de la question et d'autres considérations qui tiennent à nos rapports politiques internationaux,

votre projet n'est pas, par son objet, de nature à motiver l'intervention sollicitée du Gouvernement.

En supposant que le Gouvernement fût disposé à prêter directement les mains à une entreprise de colonisation, ce ne pourrait être, à coup sûr, en vue d'îles situées au sein de la Polynésie et au-delà de la voie qui conduit vers la Chine, le Japon, l'Australie. Cela se comprendrait de l'Angleterre et de la France, qui ont besoin de stations dans ces mers. La Belgique ne se trouve point dans le même cas.

Je ne vous en remercie pas moins de votre communication, Monsieur, et vous prie d'agréer, etc...

(signé) BARON DE VRIÈRE

Le 1<sup>er</sup> décembre 1860, Byrne écrit à S. M. le Roi des Belges, en La suppliant (sic) de l'autoriser à Lui soumettre certaines propositions ayant pour objet la formation, dans l'Océan Pacifique, d'un comptoir et d'un établissement de colonisation, sous protection du pavillon belge. Dans sa lettre, il expose les conditions dans lesquelles l'immigration aurait lieu, tout en sauvegardant les intérêts d'une compagnie, à constituer, et ceux des colons. Il termine sa lettre par cette phrase : « En soumettant ces propositions à l'approbation de Votre Majesté nous sommes persuadés que si elles obtiennent sa royale sanction, elles auront pour résultat de procurer à la Belgique les plus importants avantages. Cette lettre était signée : J. C. Byrne, pour lui-même et les co-associés.

Le 17 février 1860, S. A. R. Monseigneur le Duc de Brabant, notre futur Roi Léopold II, prononçait à la séance du Sénat (*Annales parlementaires*, Sénat, pp. 58 et 59) un discours mémorable au cours duquel Elle s'étendit avec ardeur et conviction sur l'expansion belge à l'étranger, qu'Elle estimait devoir être entreprise, *sans perdre de temps*. Elle s'exprimait en ces termes :

*Je crois que le moment est venu de nous étendre au dehors; je crois qu'il ne faut plus perdre de temps, sous peine de voir les meilleures positions, rares déjà, successivement occupées par des nations plus entreprenantes que la nôtre.*

*Ce que le Pays voulait sous Charles VI, il peut l'obtenir sous le Roi Léopold I<sup>er</sup>, qui, depuis longtemps, appelle de ses vœux les plus ardents l'extension de la Belgique au delà des mers.*

Il est vraisemblable que ce discours ne fut pas sans influencer Léopold I<sup>er</sup>, qui, « partisan de l'extension de la Belgique au delà des mers », ne perdit aucune occasion qui pouvait se présenter et, notamment, parmi beaucoup d'autres, celle faisant l'objet de la présente relation. En 1861, notre Roi décidait qu'il fallait tenter la prise de possession des îles Fidji et Salomon. Ces îles, à cette époque, n'appartenaient ni à personne, ni à aucune nation quelconque. Elles n'étaient soumises à aucun statut international. Elles étaient libres de toute ingérence, de toute occupation partielle ou totale étrangère. Le Gouvernement belge ne s'intéressa pas à cette entreprise qu'il estimait aventureuse. Aussi, le Roi, ayant reçu M. Byrne vers le 20 janvier, prit-il sur Lui l'organisation, à ses frais personnels, d'une mission qui se rendrait sur place, sans tarder. Cette mission fut confiée à mon aïeul, MICHEL Achille, officier de la marine royale militaire, et à l'ingénieur des mines ELOIN Félix, avec, chacun, le titre de Commissaire royal. Les instructions qu'ils reçurent et qui furent signées par M. Van Praet, ministre de la Maison du Roi, le 15 février 1861, disaient notamment que Sa Majesté désirait que les commissaires eussent quitté l'Europe avant la fin du mois, à destination de Sydney et par la voie la plus courte. Tout était prévu, dans quatre autres lettres de même date. (Ces instructions ont paru dans la *Revue Belge des Livres, documents et archives de la guerre 1914-1918* (1933), 9<sup>e</sup> série, n<sup>o</sup> 2, pp. 209-218, Librairie G. Van Campenhout, Bruxelles).

Les commissaires royaux quittèrent Bruxelles le 23 février, emportant avec eux le drapeau du Roi et le drapeau national, afin de pouvoir, tant sur mer que sur



terre, dès leur départ d'Australie vers les îles, faire imposer leur autorité. Viâ Paris, ils passent à Marseille le 27 et y embarquent pour arriver à Melbourne, par Alexandrie et Suez, vers la fin du mois d'avril. Le *Herald*, journal de Melbourne, avait fait paraître dans ses colonnes, le 8 et le 20 avril 1861, des articles ayant trait à la mission. Un certain W. Lockhart Morton s'en prit au journal. Une polémique s'était ouverte avant l'arrivée des commissaires, et, en ordre principal, au sujet des visées de la Belgique et de l'existence et de l'exploitation des mines de cuivre, peut-être problématiques!

A propos des îles Salomon, M. W. Morton relate que les indigènes, là comme à la Nouvelle-Guinée, sont les plus sauvages des sauvages. Ils tuent les étrangers sans aucun autre motif que la satisfaction de leur appétit d'anthropophages ou leur amour féroce du sang. Aucun parti ne pourrait s'établir là sans être bien armé, ni y demeurer longtemps sans s'exposer à des collisions meurtrières avec les natifs.

Le 24 avril 1861, par sa lettre B-301, notre consul à Melbourne, M. Beckx Gustave, portait à la connaissance du baron de Vrière, ministre des Affaires étrangères à Bruxelles, que MM. Félix Eloin et Michel, capitaine de la marine royale belge, étaient arrivés à Melbourne, par la dernière malle d'Europe, porteurs d'une lettre d'introduction adressée à tous les consuls et émanant de son département. M. Beckx s'empressait de se mettre à la disposition de ces messieurs.

M. Beckx signalait que le voyage, dans les parages, de MM. Eloin et Michel semblait avoir attiré l'attention publique, avant et après leur arrivée, à en juger par les articles ayant paru dans les journaux de Melbourne.

N'ayant pas été, *officiellement*, informé de la prétendue mission dont ces messieurs avaient été chargés, M. Beckx pensa devoir s'abstenir de tout commentaire et se borner

à faire connaître tous les faits qui seraient de nature à intéresser le Gouvernement du Roi.

On apprendra, ci-après, que déjà à la mi-mai, les rapports entre les commissaires royaux et Byrne étaient empreints d'une certaine méfiance de la part de nos compatriotes. En effet, ceux-ci informèrent M. le Ministre Van Praet que Byrne avait été invité à fournir immédiatement une déclaration, avec preuve, constatant qu'il avait par devers lui les fonds nécessaires pour constituer une compagnie et assumer les frais nécessaires à l'expédition, ou les moyens de se les procurer.

Le 17 mai, Byrne faisait savoir que par suite de la crise financière il lui avait été impossible de réunir ces fonds, mais qu'il ferait toute diligence pour remédier à la situation. Il proposa un délai qu'acceptèrent nos commissaires royaux, comme preuve de leur désir de l'aider, dans laquelle il faisait savoir que la plus grande ambition de sa vie était de satisfaire entièrement à la noble entreprise dont Sa Majesté l'avait en partie chargé, tout en affirmant qu'il ne pouvait pas rassembler l'argent nécessaire.

Devant ces faits, les commissaires royaux faisaient savoir au ministre Van Praet qu'ils avaient la conviction que par sa lettre du 21 mai, Byrne n'avait eu d'autre but que de les mener à un nouvel atermolement, tout en les compromettant, par une intervention directe, dans ses manœuvres douteuses et ses prétendus associés. En conséquence, ils crurent que le temps était venu d'exiger l'exécution immédiate d'une des clauses de son engagement, au lieu d'attendre, comme le prescrivent les instructions, le moment du départ pour réclamer cette garantie. Le 22 mai, ils écrivaient à Byrne :

Melbourne, le 22 mai 1861.

Monsieur Byrne,

Avant de répondre à votre lettre du 21 de ce mois, dont nous avons pris connaissance dans la soirée du même jour,

nous croyons devoir vous inviter, conformément à nos instructions et à l'engagement souscrit par vous, à Bruxelles, le 21 janvier dernier, à nous remettre immédiatement :

1°) Une traite sur un banquier de cette ville, à l'effet de payer à Sa Majesté la somme de deux mille six cents Livres pour le cas où les îles des Nouvelles-Hébrides seraient occupées au nom de Sa Majesté, où la partie qui vous revient vous en serait remise à vous et à vos associés, conformément à vos propositions.

2°) Une copie certifiée conforme de votre contrat de société et le programme complet, avec comptes simulés, indiquant tous les moyens que vous vous proposez d'employer pour mener à bonne fin l'expédition.

En nous adressant ces documents assez à temps pour que nous puissions en rendre compte, en Belgique, par la malle du 25 de ce mois, vous nous donnerez une preuve de l'ardent désir que vous nous signalez de remplir, dans toute son intégrité, la noble entreprise dont Sa Majesté vous a, en partie, chargé.

Recevez...

(signé) ELOIN.

(signé) MICHEL.

Ce à quoi il fallait s'attendre arriva. M. Byrne confessa qu'il ne possédait aucune ressource pécuniaire, qu'il était dépourvu de tout moyen d'action et qu'il se trouvait à la merci de ceux à qui il avait vendu, pour une somme de vingt mille livres nécessaires à l'entreprise, la moitié des droits et privilèges qui lui étaient octroyés par le contrat originaire. Quoi qu'il en soit, les commissaires royaux durent reconnaître avec Byrne que la crise financière apportait sa part de difficultés à la formation de sociétés nouvelles, de quelque nature qu'elles soient. Au surplus, ils étaient d'avis qu'en dehors de ces difficultés, la personnalité de Byrne était l'obstacle le plus grave à la formation d'une société sérieuse et honorable.

Devant pareille situation et sans nullement désespérer, les commissaires royaux parviennent à se mettre en rapport avec un certain M. Miller, occupant, en Australie,

une position toute spéciale due à sa grande fortune, à ses connaissances financières et administratives et à ses nombreux succès comme organisateur d'entreprises importantes. Le 3 juin ils sont reçus par lui et lui suggèrent de constituer une société, conformément au contrat accepté et rédigé à Bruxelles par M. Byrne. Le 12 juin ils reçoivent une lettre de M. Miller leur enlevant tout espoir de réussir par son intervention.

Peu après, M. Byrne était invité à remettre aux commissaires royaux les documents et le contrat qu'il détenait de la haute bienveillance du Roi. Il reconnaît, avec nos compatriotes, que son intervention a été plus funeste qu'utile, et c'est avec franchise, écrivent-ils, du moins quant à la forme, qu'il est entré dans la voie honorable qui lui avait été tracée.

Toujours persévérants, les commissaires royaux quittent Melbourne pour Sydney en vue d'apprécier, sur les lieux, la nature et l'importance des relations commerciales qui existent entre les négociants de ce port et les habitants des *Hébrides*. Cela pouvait conduire à découvrir, parmi ces négociants, des alliés naturels qui trouveraient, grâce à nos compatriotes, le moyen d'assurer et de régulariser un trafic pouvant leur être enlevé d'un moment à l'autre.

Les commissaires royaux pousseront leurs investigations chez les missionnaires de Sydney, qui, d'après certains renseignements, ont des relations suivies avec les îles du Pacifique. Il est possible que ces messieurs, entrevoyant pour l'avenir une protection efficace et les bienfaits de la civilisation que la Belgique leur apporterait, seraient disposés, tout au moins, à fournir des renseignements sur les ressources peu connues des *Hébrides* et des îles environnantes.

Le 22 juin, Michel et Eloin se rendent chez Sir John Young, gouverneur de l'Australie, muni d'une lettre d'introduction du duc de Newcastle. Ce haut fonction-

naire étant absent, ils ne sont reçus que le 8 juillet, et de façon la plus bienveillante. Il ne connaissait rien de ce qui pouvait intéresser ses visiteurs et en ce qui concerne les îles Fidji, il se renferma dans un mutisme que commandait, dit-il, la nature secrète de sa mission. Il promit d'en référer à Londres.

Avant le départ de Melbourne, les commissaires royaux avaient reçu de M. Byrne une note détaillée contenant les noms des diverses personnes qui, selon lui, devaient accueillir avec empressement les propositions basées sur les termes de son contrat.

Pour ne pas compromettre la position des commissaires royaux, M. Beckx, notre consul, qui les avait si bien secondés à Melbourne, voulut bien les rejoindre à Sydney et se charger d'entamer les négociations avec les personnes qu'il était intéressant de toucher. Toutes occupaient dans le haut commerce les positions les plus honorables. Elles n'hésitèrent pas à déclarer qu'à aucun prix elles ne voudraient s'associer à M. Byrne, dont la réputation, sur place, est encore plus mauvaise qu'à Melbourne. Le chef d'une des premières maisons de Sydney, M. Buchanan, signala les difficultés qui se présentaient, en vue de la réalisation du programme prévu.

Après toutes ces déconvenues, les commissaires royaux désiraient savoir si réellement les îles en vue étaient susceptibles de colonisation. Jusqu'ici, les renseignements obtenus sont toujours très vagues et contradictoires. La stérilité de certaines d'entre elle est généralement admise. L'accès des autres est rendu difficile à cause du petit nombre de ports qu'elles possèdent. Celles dont on signale la remarquable végétation tropicale ont une étendue restreinte, occupée en grande partie par de très hautes montagnes de formation volcanique. Leurs habitants sont répartis en un très grand nombre de tribus connaissant l'usage des armes à feu et dont le caractère guerrier et jaloux arrête le développement des petites

stations européennes qu'on cherche à établir sur les côtes. Quant au commerce qui se fait entre ces îles et l'Australie, il est impossible d'être fixé sur sa nature et son importance. Les intéressés cachent avec soin leurs transactions d'autant plus facilement que les produits de ces îles sont directement transportés en Chine (bois de santal, écailles de tortues, bêches de mer). Le monopole de ce commerce appartiendrait, paraît-il, à deux maisons de Sydney qui envoient, deux fois par an, des navires de faible tonnage parcourant, successivement, les îles, enlevant les produits rassemblés dans l'intervalle des voyages et complétant leur chargement dans d'autres îles du Pacifique, avant de se diriger sur la Chine. Plusieurs des îles Hébrides, *épuisées* depuis quelques années, ne seraient plus même visitées, et le bois de santal, source principale d'échange, serait, dit-on, épuisé, avant peu d'années, dans les autres.

Quant aux richesses minérales des Hébrides signalées par Byrne, à part le soufre de l'île Tanna, elles semblent n'exister que dans son imagination. Les C. R. ont la certitude que non seulement Byrne n'a pas, comme il l'assurait, visité les îles, mais qu'il n'en connaissait même pas les ressources !

Michel et Eloin ne désespèrent toujours pas et tacheront de rencontrer, à Sydney, le chef des Missions françaises dans le Pacifique. Quant aux Missions anglaises, ils attendront, de la bienveillance du gouverneur, d'être mis en rapport avec leur représentant. Après cette entrevue, ils auront épuisé la liste des personnes chez lesquelles ils pouvaient recueillir des renseignements utiles.

Malgré tant de déceptions, Michel et Eloin ne perdent pas courage, et dans leur lettre du 22 juillet, adressée au ministre Van Praet, ils écrivent notamment ce qui suit :

Suivant vos instructions, il ne nous resterait, ces dernières démarches terminées, qu'à retourner en Europe, où nous serions rentrés attristés de l'insuccès, mais convaincus d'avoir rempli, en conscience, la mission honorable dont nous étions